



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail – Progrès
Présidence de la République

Ministère de la Population, de la Promotion de la
Femme et de la Protection de l'Enfant

Direction Générale de la promotion de la femme et du genre

Direction du Renforcement de l'Environnement
Institutionnel de la Promotion
De la Femme et du Genre

ÉTAT DES LIEUX DES CELLULES GENRES DES MINISTERES

Consultante

*Mme Mariama Amadou
Spécialiste Genre, Leadership de Transformation
et Développement Organisationnel*

Septembre 2014

Remerciements

Nous voudrions avant tout, adresser nos sincères remerciements à tous ceux et à toutes celles qui ont accepté de partager avec nous leurs réflexions et leur expérience au cours des entretiens et focus group et qui ont ainsi largement contribué aux résultats présentés dans ce document. Il s'agit notamment des Membres et anciens membres des cellules genre, des Points Focaux (anciens et actuels), du Personnel des différents Ministères, du Bureau UNFPA Niger ; merci à toutes et à tous de nous avoir donné de votre temps.

Sans la précieuse collaboration de la Direction du Renforcement de l'Environnement Institutionnel de la Promotion de la Femme et du Genre, qui nous a accompagnées physiquement et intellectuellement par la mise à disposition de toute la documentation nécessaire à l'élaboration de cette analyse, le travail n'aurait pas pu se réaliser. Que les animateurs de cette direction, et ceux et toutes celles qui ont participé à la séance de présentation du rapport d'étape et ont enrichi le travail par leurs contributions et commentaires trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Je ne saurai finir sans adresser mes vifs remerciements à la jeune et dynamique équipe de sociologue composée de Mme AOUGUI Halimatou A, Mr MAGAGI Seydou, Mr ADAMOU Illiassou qui ont valablement concouru à l'édification de ce travail, qu'ils retrouvent ici notre profonde gratitude.

La Consultante

Table des matières	
TITRES	PAGE
Sigles et Abréviations	5
INTRODUCTION GENERALE	6
PREMIERE PARTIE	
I. Généralités	9
I.1 Contexte et Justification de l’Evaluation	9
I.2 De l’avènement des cellules au processus de leur installation	10
I.2.1 Présentation du dispositif fonctionnel de la DGPF/G	10
I.2.1.1 Synopsis de la DREI/PF/G	10
I.2.1.2 De l’IGN et de la mise en place des premières cellules	11
II. Des termes de références de l’étude	13
II.1 Objectifs et résultats attendus de l’évaluation	13
II.2 Résultats attendus de l’enquête	13
II.3 Méthodologie	14
II.4 Type de populations cibles de l’évaluation	14
II.4.1 Echantillonnage	14
II.5 Outils de collecte de données	14
II.6 Analyse des données collectées	14
III. DEROULEMENT DE L’ETUDE ET DIFFICULTES RENCONTREES	15
III.1 Démarche	16
III.1.1 Revue documentaire	16
III.2 Organisation des entretiens, de focus group et des guides d’entretiens	17
IV. Difficultés rencontrées	18
DEUXIEME PARTIE	
I. Résultats de l’étude	19
I.1 Résultats bruts de l’enquête Ministère par Ministère	19
I.1.1 Les cellules genre fonctionnelles	19
I.1.2 Ministère de la Sante Publique	19
I.1.3 Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques	24
I.1.4 Ministère d’Etat à la Présidence	27
I.1.5 Ministère de l’Elevage	28
I.1.6 Ministère des Transports	29
I.1.7 CONCLUSION SOMMAIRE	32
II. LES CELLULES GENRE QUI S’EFFORCENT DE FONCTIONNER	32
II.1 Ministère de la Jeunesse et des Sports	32
II.2 Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement	37
III. Les cellules Genre qui ne sont pas opérationnelles	42
III.1 Ministère des Finances	42
III.2 Ministère des Enseignements Secondaires	42
III.3 Ministère de l’Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation, des	47

Affaires Coutumières et Religieuses	
III.4 Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Normalisation	51
III.5 Ministère de l'Urbanisme et du Logement	55
III.6 Ministère du Tourisme et de l'Artisanat	58
III.7 Ministère de l'Agriculture	62
III.8 Ministère de l'Équipement	66
III.9 Ministère de la Fonction Publique	70
III.10 Ministère des Mines et du Développement Industriel	74
III.11 Ministère de l'Énergie et du Pétrole	77
IV. Analyse globale de la situation des cellules genre au sein des Ministères	77
IV.1 Compréhension, perceptions et connaissances du rôle des cellules par les différents acteurs	79
IV.2 Le fonctionnement des cellules et les acteurs qui les animent	81
IV.2.1 Le fonctionnement des cellules	81
IV.2.2 Les acteurs qui animent les cellules	85
IV.3 Le rôle du MP/PF/PE dans la coordination des activités des cellules	87
IV.4 Des acquis pour et par les cellules au sein des Ministères	88
V Recommandations et Conclusion	88
V.1 Recommandations à l'endroit du MP/PF/PE	89
V.2 Conclusion	91
Annexes : TDR de l'Évaluation Questionnaire I Questionnaire II Questionnaire III Questionnaire IV Liste des personnes interviewées	93

Sigles et abréviations

ACDI	Agence Canadienne pour le Développement International
BAD	Banque Africaine de Développement
DAID/RP	Direction des Archives, de l'Information, de la Documentation et des Relations Publiques
DGS	Direction Générale des Sports
DGSR	Direction Générale de la Santé de la Reproduction
DL	Direction de la Législation
DOS	Direction de l'Organisation des Soins
DPF	Direction de la Promotion de la Femme
DREI/PF/G	Direction du Renforcement de l'Environnement Institutionnel de la Promotion de la Femme et du Genre
DRH	Direction des Ressources Humaines
DRFM	Direction des Ressources Financières et du Matériel
DS	Direction de la Statistique
IGN	Initiative Genre au Niger
MP/PF/PE	Ministère de la Population de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNG	Politique Nationale de Genre
TDR	Termes de Référence
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population

INTRODUCTION GENERALE

A l'instar des pays du monde, le Niger s'est résolument engagé vers le développement. Pour y parvenir, la prise en compte de tous les acteurs à travers la promotion de l'égalité et de l'équité s'est avérée être un facteur déterminant. En conformité avec les recommandations de la Conférence de Beijing sur les femmes qui invitent les Etats à prendre des mesures urgentes et pertinentes pour lever toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de créer les conditions durables pour assurer l'équité et égalité entre les femmes et les hommes, le Niger a procédé à l'élaboration d'une Politique Nationale de Genre (PNG). Ce document de référence a permis de faire le point en matière de prise en compte du genre dans tous les secteurs de la vie socio-économique et politique d'une part, mais aussi proposer des stratégies pour remédier aux insuffisances constatées.

Comme bien ressorti dans la formulation de la PNG du Niger, aujourd'hui, *“ il ne fait aucun doute que le coût des inégalités est très élevé pour les individus et pour la société dans son ensemble : impact négatif sur le bien-être des populations, faible productivité des femmes, contribution à la réduction de la pauvreté et capacité à participer à la création de richesses affaiblies, croissance de l'économie réduite et niveau de développement du pays amoindri”*. Or, l'égalité entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles est un droit humain fondamental, et reste simultanément un passage obligé pour la réalisation des autres droits, relatifs à l'accès et au contrôle des ressources, en particulier ceux relatifs à la santé, à l'éducation, mais surtout aux responsabilités sociales.

En même temps l'accomplissement de ces droits pour chaque femme, chaque homme, chaque fille, chaque garçon rend effective l'égalité entre les sexes et participe au soutien efficace dans la réalisation des objectifs de croissance du pays et l'atteinte de ceux du Millénaire pour le Développement. En d'autres termes pour parler de développement il est indispensable de donner à chaque personne, la chance, mais surtout le DROIT à participer à l'œuvre de construction nationale sans tenir compte des préjugés.

Aujourd'hui encore, la question de l'équilibre hommes/femmes dans les actions de développement, et notamment la représentativité équitable du genre au sein des instances décisionnelles suscite encore des frustrations, et des sentiments d'injustice. A ce niveau, la disposition logique qui consiste à attribuer à diplôme égal, chances égales n'est pas systématiquement appliquée dans nos contextes.

Pourtant, dans sa politique globale, le gouvernement fait de la prise en compte du genre un axe transversal à toutes les actions. Malheureusement au niveau de la mise en œuvre, force est de constater que cet élan est mis à mal par plusieurs contraintes dont la plus fondamentale se situe dans la résurgence au niveau de certains acteurs de tares acquises au cours de leur socialisation.

En effet, dans la socialisation, le garçon et la fille intériorisent des normes, valeurs et interdits relatifs à leur genre. Les disparités dans la scolarisation sont liées à plusieurs facteurs mais la représentation que les pères et les mères se font du garçon et de la fille, et de leur avenir respectif joue un rôle essentiel dans les stratégies familiales de scolarisation et de formation. Les disparités économiques entre hommes et femmes, en partie liées aux disparités dans la scolarisation et la formation ont une relation directe avec la répartition des rôles et des responsabilités selon le genre. Ces disparités interagissent et se renforcent mutuellement, elles constituent des barrières à la participation des femmes et des filles aux prises de décision. La vision que la société a des hommes et des femmes, les relations de genre se forment progressivement, s'enracinent et se manifestent dans les comportements au quotidien.

C'est ainsi que parmi les nombres d'activités entreprises au sein des institutions étatiques pour faire évoluer le rôle de genre, selon leur orientation et la sensibilité des acteurs qui les animent peuvent, ou non, faire muter positivement les fonctions de genre. Pour certains cas les attitudes et pratiques tendent à conforter les relations de genre, et d'accroître involontairement ou non les pouvoirs des hommes sur les femmes.

En ce qui concerne la femme, cette représentation stéréotypée influence de façon notable ses orientations professionnelles et freine sa capacité d'action quelque soit parfois le niveau de formation intellectuelle acquis. Cette situation établit la femme dans une marginalisation permanente, notamment en ce qui concerne l'accès aux responsabilités sociales, et surtout aux postes stratégiques.

Malheureusement, malgré tous les efforts consentis, la prise en compte du genre reste encore une préoccupation de second ordre dans la plus part des institutions et son intégration est de façon générale très timide au niveau des programmations, plans de travail, et de formations des Ministères. Le genre est une dimension faiblement perçue, qui ne parvient pas systématiquement à être pris en compte dans les planifications.

Afin d'y remédier et assurer un suivi permanent le MP/PF/PE, organe gouvernemental par excellence, chargé de la mise en œuvre et du suivi de l'intégration du genre dans les programmes, et projets des Ministères sectoriels, s'est entouré depuis 2005 de ses partenaires techniques et financiers au premier rang desquels l'UNFPA pour mettre en œuvre une stratégie qui consiste à la mise en place au sein des différents Ministères **d'un point focal** renforcé par une unité appelée **cellule** et dont la fonction au sein du Ministère de tutelle est d'assurer la mise en œuvre et le suivi d'actions spécifiques genre au bénéfice de toutes les parties prenantes intervenants au niveau du Ministère. Il s'agit de façon spécifique de réaliser le suivi au niveau :

- des changements observés dans la position, la condition et le vécu des travailleurs.

- Du soutien aux pratiques managériales des décideurs qui favorisent ou accroissent l'intégration de la dimension genre au sein des programmes ;
- du renforcement des capacités du personnel en matière de « gender mainstreaming » ;
- de l'accroissement de l'intérêt des partenaires en matière d'accompagnement vers le « gender mainstreaming » ;
- de la recherche permanente de solutions stratégiques pour contourner les obstacles administratifs, institutionnels, légaux, culturels, sociaux et traditionnels à l'équité entre les sexes ;
- de la recherche de stratégies pour juguler les barrières qui empêchent la pleine participation des filles et des femmes à la prise de décision au sein des institutions ;
- de l'élaboration de recommandations pertinentes pour la prise en compte du genre dans le programme global des Ministère.

Ces cellules existent depuis 2005, il est alors question au cours de la présente étude de faire le point et faire ressortir les difficultés rencontrées, les forces, opportunités, faiblesses et contraintes.

PREMIERE PARTIE:

I. GENERALITES

I.1 Contexte et justification de l'évaluation

Au Niger, l'analyse de la situation des hommes et des femmes, sur les plans Social, économique, juridique et politique, révèle une situation différenciée liée à des disparités importantes basées sur le sexe. Dès lors, il apparaît que ces disparités affectent davantage la femme justifiant ainsi les mesures spécifiques qui lui sont adressées.

Dans une large mesure, ces inégalités se manifestent comme suit :

- une inégalité de statut et de position dans la famille et dans la société qui restreint les chances d'éducation de la femme, limite sa capacité à prendre des décisions et à participer à la vie de la communauté au mêmes titres, c'est-à-dire avec les mêmes chances que l'homme;
- un niveau inégal d'instruction, d'éducation et de qualification et une précarité de la santé (due aux mariages précoces et aux multiples grossesses rapprochées) de la femme qui affectent son capital social, compromettent sa productivité et limitent son accès aux opportunités de développement ;
- une quasi-invisibilité du travail des femmes dans les agrégats économiques et un faible accès aux ressources et aux bénéfices du développement, malgré une contribution effective à l'économie de ménage et à l'économie de marché. Cette situation justifie en grande partie le faible pouvoir économique des femmes et la féminisation de la pauvreté ;
- une jouissance inégale de leurs droits et un exercice différencié de leurs devoirs au sein de la famille et de la société malgré l'égalité de droit établie entre l'homme et la femme par la Constitution du Niger ;
- une sous-représentation et une faible implication des femmes dans les instances de décision justifiant leur faible capacité à influencer les orientations et les mesures prises en matière de développement ;
- une prise en compte encore insuffisante de la transversalité du genre dans les actions de développement qui influent sur les niveaux de prise en charge des intérêts stratégiques et des besoins différenciés des hommes et des femmes.

Toutes ces situations compromettent la réduction des inégalités et, par conséquent, l'atteinte des objectifs de croissance et de développement durable du pays. Or, aujourd'hui il est admis que le développement durable, et plus particulièrement la réduction de la pauvreté, ne pourront se réaliser

sans l'élimination des inégalités entre les femmes et les hommes. Cette élimination ne peut se faire sans une prise en compte systématique et transversale du genre dans les institutions et toutes les interventions de développement.

Pour y parvenir, le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme, et de la Protection de l'Enfant (MP/PF/PE) a initié depuis 2005 un Programme dit : Initiative Genre au Niger (IGN), qui constitue une voie stratégique ayant pour objet l'institutionnalisation du genre dans les politiques et programmes sectoriels.

Dans un premier temps, la mise en œuvre de L'IGN s'est effectuée grâce à l'appui du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).

Dans sa matérialisation, l'IGN a mis en place des " points focaux", puis des "cellules genre" au sein des Ministères sectoriels, afin de rendre effective la prise en compte de la dimension Genre dans tous les projets et programmes de développement et cela au niveau de tous les démembrements des Ministères du pays.

Au total, vingt une (21) cellules ont été mises en place, et divers appuis en lien avec la thématique Genre ont été apportés aux ministères à travers ces cellules.

I.2 De l'avènement des cellules au processus de leur installation

I.2.1. Présentation du dispositif fonctionnel de la DGPF/G

I.2.1.1 Synopsis de la DREI/PF/G

Au Niger, le MP/PF/PE, est l'organe gouvernemental par excellence coordonnateur de la mise en œuvre du Genre. A cet effet, il se donne les moyens de mettre en place un dispositif adéquat au niveau central et déconcentré à même d'assurer une intégration transversale et efficace du genre dans tous les secteurs. Ainsi, dans son organigramme, il a été institué une Direction Générale de Promotion de la Femme et du Genre (DGPF/G), dont la principale mission est : « d'entreprendre des actions visant l'autonomisation des femmes, la promotion du leadership féminin et la promotion d'un environnement favorable à l'équité et l'égalité entre l'homme et la femme dans les domaines économique, social, culturel, juridique, institutionnel et politique ». Pour accomplir pleinement sa mission, la DGPF/G avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers met en œuvre, depuis 2005, un programme d'institutionnalisation du genre à travers une cellule d'appui dénommée Initiative Genre au Niger (IGN) travaillant étroitement avec les trois (3) directions techniques spécifiques, à savoir :

- La Direction de la Promotion du Leadership Féminin
- La Direction de l'Autonomisation Economique des Femmes
- La Direction du Renforcement de l'Environnement Institutionnel de la promotion de la femme et du genre (DREI/PF/G).

Et, c'est la toute dernière direction qui est en charge du pilotage du programme d'ancrage du genre au sein des institutions de la République, notamment au sein des Ministères. Aux nombres de ses attributions nous avons :

- Veiller à l'élaboration des politiques/stratégies nationales de promotion de la femme et du genre, suivre et évaluer leur mise en œuvre ;
- Promouvoir les stratégies de promotion de la femme et du genre ;
- Veiller à l'intégration du genre dans les politiques, plans et programmes de développement ;
- Etablir et renforcer le partenariat et la synergie d'action avec les associations, ONG et les autres institutions de promotion de la femme et du genre;
- Assurer la coordination des actions de promotion de la femme et du genre menées par les différentes structures œuvrant dans le domaine.

Fort de toutes ses attributions, la DREI/PF/G s'érige en organe par excellence d'appui à la promotion du genre au niveau institutionnel à l'échelle nationale.

I.2.1.2 De l'IGN et de la mise en place des premières cellules

Pour conforter l'intégration et la prise en compte du genre au sein des institutions, le MP/PF/PE a élaboré et mis en place un programme intitulé Initiative Genre au Niger : **IGN**.

L'IGN a officiellement démarré ses activités avec l'appui financier de l'UNFPA, suite à la signature d'un accord de coopération entre le Niger et l'UNFPA le 8 Aout 2005 qui s'inscrit dans le cadre de l'UNDAF 2004-2007 et du 6me Programme de Coopération entre le Gouvernement de la République du Niger et le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).

Au niveau des Ministères, la stratégie adoptée par l'IGN a consisté à la mise en place de point focal au sein de ces derniers, et ensuite à le renforcer par une équipe appelée cellule.

La mise en œuvre de ce programme a été confiée à l'équivalent de la DREI/PF/G. Elle était animée par une équipe dynamique rompue à la tâche.

L'enquête, a révélé que les premières cellules ont été effectivement mise en place au sein des Ministères à partir 2006 avec l'appui financier de l'UNFPA. Ce fut d'abord un groupe de neuf (9) Ministères qui ont bénéficiés de cette initiative.

A l'occasion, le MP/PF/PE a fait parvenir des correspondances aux dits Ministères les invitant à mettre à disposition un agent à temps partiel représentant de chacun des Ministères dénommé point focal genre, afin de créer un cadre de synergie d'action entre le MP/PF/PE et les autres ministères. Cette stratégie a permis d'effectuer un suivi des améliorations enregistrées en termes d'intégration du genre dans les planifications, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes sectoriels.

Les neuf (9) premiers Ministères concernés par ce programme étaient :

1. Ministère de la Population et de l'Action sociale ;
2. Ministère de la Justice ;
3. Ministère de l'éducation de base et de l'Alphabétisation ;
4. Ministère des Arts, de la Culture et de la Communication ;
5. Ministère des Enseignements Supérieur, Secondaire, de la Recherche, et de la Technologie ;
6. Ministère de la Jeunesse et des Jeux de la Francophonie ;
7. Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant ;
8. Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire ;
9. Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre les Endémies.

Après un partenariat salubre sanctionné par l'acquisition d'une claire expertise, il s'est établi que le point focal genre seul ne pouvait impacter et conduire un véritable changement dans les procédures traditionnelles de programmation des Ministères ; qui ne tiennent ordinairement pas compte de l'aspect genre. Il s'est alors imposé de repenser la démarche. Ce qui a conduit à la création d'une cellule autour du point focal. Celle-ci est constituée d'un représentant de chacune des Directions Techniques et ceux d'appuis du Ministère.

Cette expérience partagée par le MP/PF/PE et l'UNFPA, a fait tache d'huile, et a suscité l'intérêt d'autres partenaires, à savoir : la Banque Africaine Développement (BAD), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), et enfin l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI) qui ont chacun accompagné la mise en place de quatre cellules portant ainsi l'effectif des Ministères impactés à vingt-un.

Selon les membres des cellules interviewés, les directives étaient claires dans la correspondance d'invite à la désignation du point focal et la création des cellules au sein des Ministères adressée par le MP/PF/PE. En effet, il était clairement mentionné que les cellules devraient être constituées des Directions techniques et ceux d'appuis classiques à savoir la :

1. Direction des Etudes et de la Programmation (DEP), d'où doit provenir le Point Focal de la cellule,
2. Direction des Ressources Financières et du Matériel,
3. Direction de la Législation,
4. Direction des Statistiques
5. Directions des Ressources Humaines
6. Direction des Archives, de l'information et des Relations Publiques.

Outre ces directions, chaque cellule est finalement restée le plus en conformité avec l'organigramme de son Ministère. Les effectifs ont été complétés par d'autres directions tout autant stratégiques. C'est ainsi que les effectifs varient de Six (6) à Dix (10) membres selon les ministères.

Ce sont aujourd'hui vingt un (21) sur 35 Ministères du Niger, soit un taux de couverture de 60% qui sont concernés par ce programme. Les quatorze (14) restants n'ont pas donné suite à la correspondance du MP/PF/PE invitant à la mise en place de cellule. Celles en place, ont bénéficié depuis 2006 d'une gamme variée d'interventions, et ou appuis techniques de renforcement des capacités. On peut citer entre autres :

- Analyse organisationnelle et institutionnelle genre des 21 ministères,
- Analyse genre des politiques sectorielles ;
- Elaboration des plans de mise en œuvre des recommandations issues de l'analyse organisationnelle et institutionnelle genre ;
- Formation des membres des cellules genre des ministères sur les outils conceptuels et analytiques genre ;
- Formation thématique des cellules genre (genre et santé de la reproduction, genre et Communication pour un Changement de Comportement, genre et Gestion non violente de conflits, genre, droits humains et culture) ;
- Elaboration d'un manuel d'institutionnalisation genre et mise à disposition de ce manuel aux cellules genre ;
- Appui financier aux cellules pour l'organisation d'activités de renforcement de capacités de leurs membres ;
- Formation des cellules sur la budgétisation sensible au genre.

Tous ces appuis de l'IGN sont complétés par la mise à la disposition des cellules, de documents spécifiques à même de faciliter la mise en œuvre de l'approche genre sur le terrain.

Aujourd'hui, après huit (8) années d'existence, le MP/PF/PE s'est proposé de réaliser une évaluation, un état des lieux des cellules genre des Ministères afin de dégager les forces et les faiblesses, opportunités et menaces en vue de les rendre plus opérationnelles et donc plus efficaces.

II. Des termes de références de l'étude

II.1 Objectifs et résultats attendus de l'évaluation

Les objectifs visés à travers cette évaluation sont :

- ✚ Évaluer l'opérationnalité des 21 cellules genre mises en place dans les ministères sectoriels ;
- ✚ Faire des recommandations opérationnelles en vue de la définition d'une stratégie par secteur.

II.2 Résultats attendus de l'enquête

Au terme de cette étude, les résultats suivants sont attendus :

- les forces, faiblesses, opportunités et contraintes de chaque cellule en matière de capacité à intégrer le genre dans les programmes, projets, politiques sont connues ;
- un rapport sur l'état des lieux des cellules est élaboré ;
- Des propositions pour une meilleure prise en compte du genre dans les aspects organisationnel, institutionnel et opérationnel de chaque ministère sont formulées ;
- les cellules genres valident les propositions faites.

II.3 Méthodologie

La méthode d'investigation retenue, dans le cadre cette évaluation est qualitative. Cette méthode tente de collecter les informations dans un contexte descriptif et explicatif. C'est une approche pour la collecte d'informations qui détermine la valeur d'une activité telle qu'elle est perçue par ses principaux acteurs. Elle est une enquête systématique des valeurs et des comportements des gens ... pour un changement social ou économique.

II.4 Type de populations cibles de l'évaluation

Les groupes ciblés par la présente évaluation ont été principalement :

- Les membres des différentes cellules au niveau de chaque ministère ;
- Les anciens membres/points focaux des cellules ;
- Les agents des ministères qui ne sont pas membres des cellules ;
- Les personnes ressources (responsables du MP/PF/PE et UNFPA et toutes autres personnes capables d'apporter sa contribution dans le cadre de cette évaluation).

II.4.1 Echantillonnage

Dans le but de mieux cerner la problématique énoncée dans les termes de références de l'étude, un échantillonnage a été effectué ciblant tous les Ministères au sein desquels des cellules genre ont été mises en place, soit vingt un (21) Ministères.

II.5 Outils de collecte de données

En prélude à l'enquête terrain des guides d'entretiens basé sur l'outil FFOM : Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces ont été élaborés en fonction de chaque groupe cible. Cet outil permet de mener des échanges sous forme conversationnelle, laissant les enquêtés exprimer librement leur voix et opinions. Il a été complété par d'autres outils de collecte tels que le Focus Groups, l'observation directe et les informations capitalisées à travers les recherches documentaires.

II.6 Analyse des données collectées

Les perceptions, les connaissances, les points de vue recueillis ont été catégorisés. L'analyse a ensuite pu s'organiser autour des grands axes suivants :

- l'analyse des capacités : connaissances et perceptions des cellules,
- celle des interventions planifiées/réalisées, qui favoriseraient la prise en compte du genre dans les planifications,
- les limites dans les fonctionnements des cellules,
- les contraintes/opportunités pour le fonctionnement des cellules,

III. DEROULEMENT DE L'ETUDE ET DIFFICULTES RENCONTREES

L'état des lieux des cellules genre des Ministères a été réalisé par une consultante sélectionnée à cet effet. Après la négociation du contrat, la consultante a élaboré un chronogramme pour la réalisation de l'étude.

Le partage du chronogramme s'est tenu au cours de la réunion de cadrage, ainsi que le début de l'inventaire et l'analyse documentaire. Cette activité a été matérialisée par la production d'une revue documentaire et l'affinement des outils de collecte des données sur le terrain. Un briefing portant les tenants et aboutissants de l'évaluation et sur les outils de collecte des données a été organisée à l'endroit des deux assistants. L'investigation terrain, au niveau des différents ministères s'est étalée sur une dizaine de jours.

Les mises en commun régulières de données par Ministère se sont opérées au fur et à mesure que les données sont collectées et cela a permis à l'équipe de recherche de récapituler la substance des informations recueillies en fonction des items, par niveau, selon la nature des groupes cibles ou en fonction d'autres variables. Cela s'est effectué à l'aide des grilles d'analyses. A travers cet exercice, les opinions, perceptions, appréciations et attitudes sont répertoriées et ventilées dans l'optique de faire ressortir au mieux les tendances ainsi que les variantes.

Après la collecte de données sur le terrain, Un atelier de restitution du rapport d'étape a eu lieu au niveau du Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant. Cette rencontre a permis à l'équipe de recherche de recueillir les observations du commanditaire. Durant toute la phase de collecte des données et à diverses occasions, des check-lists (questions d'approfondissement) ont été élaborés à partir desquels, les informations complémentaires ont été recherchées.

Plus explicitement, l'état des lieux des cellules genre a consisté à l'établissement d'un diagnostic spécifique prenant en compte chacun des acteurs et structures impliquées dans le processus.

Aussi, il s'est agi d'effectuer :

- ✚ L'analyse du cadre institutionnel de mise en œuvre des cellules genre ;
- ✚ Une analyse du dispositif fonctionnel prenant en compte les cellules genres ;
- ✚ Les principaux problèmes/difficultés qui entravent le fonctionnement de chaque cellule et l'atteinte des résultats.

La substance analytique de cette étude est édiflée autour des témoignages recueillis auprès de toutes les parties prenantes. C'est dire que cette évaluation a été non seulement un constat, mais aussi, une recherche de corrélation entre tel ou tel fait ; le pourquoi et le comment ont servi à étoffer le contenu de l'analyse. Il convient de préciser que l'analyse préalable des données, s'est opérée au fur et à mesure à l'aide des mises en commun journalières. La fin du travail est sanctionnée par un rapport de synthèse préliminaire dont les résultats seront, au préalable, restitués au niveau du Comité de suivi au MP/PF/PE. Ainsi, sur cette base, un rapport de synthèse finale a été élaboré.

III.1 Démarche

Pour la réalisation efficace de cette évaluation, l'étude a adopté une démarche méthodologique en six (6) étapes :

- ✓ La revue documentaire ;
- ✓ L'identification des données complémentaires à rechercher ;
- ✓ L'élaboration des outils de collecte de données qualitatives dans le cadre de l'évaluation ;
- ✓ La collecte des données ;
- ✓ L'élaboration et présentation du rapport d'étape ;
- ✓ Le dépouillement, l'analyse des données et la rédaction du rapport.

Cette approche méthodologique a consisté à l'établissement d'un bilan global à partir des sources documentaires auprès du MP/PF/PE. Cette revue documentaire fut le point de départ de tout le processus suivi.

III.1.1 Revue documentaire

Plusieurs documents relatifs au processus de mise en place de L'IGN et des cellules genre fournis par le MP/PF/PE ont été examinés. Il s'agit d'abord de la note explicative sur l'état des lieux des cellules genre des Ministères, puis des documents portant sur les analyses organisationnelles et institutionnelles genre des 21 ministères, les analyses genre des politiques sectorielles, les conclusions et recommandations des différents ateliers qui ont réunis les acteurs dont celles de Dosso, de la Tapoa etc.... ; les plans de mise en œuvre des recommandations issues de l'analyse organisationnelle et institutionnelle genre pour ne citer que ceux-là.

Leur analyse a enrichi la réflexion sur l'intégration du genre dans la mise en œuvre des programmes des Ministères et a été exploité tout au long du travail.

Outre les informations produites par le MP/PF/PE et ses partenaires dans le cadre de l'IGN, de nombreux autres écrits et sources ont été consultés : ainsi la « PNG », le « Rapport national sur les OMD », « Beijing +10, Bilan et défis à relever », la visite du site de l'UNFPA et du MP/PF/PE ont permis de prendre connaissance des bilans et défis à relever pour la réalisation des droits de chacune et chacun et d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons.

Une checklist a été conçue pour aider à identifier :

- la prise en compte de la perspective genre dans les stratégies et activités des Ministères ;
- les débuts de changements dans les conditions de vie et positions des femmes et des filles, tels que rapportés dans les résultats des revues à mi-parcours, rapports annuels et évaluations.

III.2 Organisation des entretiens, de focus group et des guides d'entretiens

Une approche participative a été utilisée pour favoriser l'expression des femmes et des hommes impliqués d'une manière ou d'une autre dans le processus de création et de mise en œuvre des cellules genre.

A partir de notre expérience et des discussions avec le personnel de la Direction du Renforcement de l'Environnement Institutionnel de la Promotion de la Femme et du Genre (DREI/PF/G), plusieurs guides (voir en annexe) ont été conçus :

- guide d'entretien individuel avec les points focaux et membres des cellules genre;
- guide d'entretien individuel/groupe avec le personnel du MP/PF/PE et ceux du bureau de l'UNFPA du Niger;
- guide d'entretien avec les anciens membres de cellules/points focaux ;
- guide d'entretien individuel/ focus groupe avec les autres agents des Ministères qui ne sont pas membre de cellules genre ;

Bien que différents et appelés à être adaptés en fonction des interlocuteurs, les trois premiers sont organisés autour de la volonté à recueillir le maximum d'informations relatifs aux :

- Forces et Faibles des cellules et du dispositif d'accompagnement et de mise en œuvre ;
- Opportunités et contraintes en matière de mise en œuvre des cellules ;
- Recommandations.

Le dernier guide, destiné à être utilisé, avec le personnel des Ministères, qui ne sont pas membre de cellule est élaboré autour :

- de la perception des activités et du rôle de la cellule,
- des bénéfices que les femmes et les hommes du Ministère en tirent. (Voir tous les guides d'entretiens dans la partie ANNEXE)

Le tableau ci-dessous comporte la liste désagrégée par sexe des personnes rencontrées :

Tableau N°1: Nombre de personnes rencontrées	Femmes	Hommes	TOTAL
Points focaux/ Anciens points focaux	11	6	17
Membres/anciens Membres de cellules	28	19	47
Personnel du MP/PF/PE et du Bureau de l'UNFPA Niger	2	6	8
Personnel du Ministère, autres que ceux des cellules	12	4	16
Total	53	35	88

Pour l'ensemble, ce sont au total 103 personnes qui ont acceptés de consacrer leur temps aux entretiens pour un effectif désagrégé de 60 femmes et 43 hommes. Le premier constat qui se dégage des données de ce tableau est que les femmes sont en nombre important dans le pilotage des cellules genre. Constituant la frange en situation de défaveur, au titre de la thématique en étude, cet aspect pourrait constituer un grand atout s'il est bien exploité. Elles pourraient donc être leur propre levier de promotion. Par ailleurs, la façon par laquelle les problèmes liés aux situations de genre des uns et des autres seront pris en charge par les cellules contribuera à casser le stéréotype la plus répandue qui fait passer la perception des cellules au sein des Ministères, comme une « affaire de femmes ».

III. Difficultés rencontrées

Au cours des investigations entrant dans le cadre de cette évaluation, les principales difficultés rencontrées sont :

- La dispersion des membres d'une même cellule dans deux voire 3 Ministères différents à la suite de la recomposition des ministères ;
- Les directions de certains Ministères ne sont pas dans les locaux desdits Ministères ;
- La difficulté de l'organisation des focus groups du fait de l'indisponibilité des différents acteurs au même moment ;
- La non disponibilité des membres des cellules : En effet, s'entretenir avec la cible constitue un véritable « parcours du combattant. » Outre les multiples appels téléphoniques, il a fallu, souvent, l'appui d'autres personnes/structures pour repérer certaines personnes à interviewer.

DEUXIEME PARTIE:

I. RESULTATS DE L'ETUDE

I.1 Résultats bruts de l'enquête Ministère par Ministère

Le survol des données bruts recueillis sur le terrain nous amène à classer les cellules des Ministères selon les tendances démarquées en trois groupes : les cellules qui sont effectivement opérationnelles, celles qui s'efforcent de fonctionner et celles qui sont carrément en léthargie. Pour entériner le fondement de la répartition des cellules genre dans chacun des trois groupes, nous nous appuyons sur les propos des points focaux et membres de cellules dont nous exposons essentiellement ci-dessous ceux des points focaux. Des pistes de spécificités relatives à chaque cellule seront déclinées à la suite des données brutes recueillies.

I.1.1 Les cellules genre fonctionnelles

I.1.2 Ministère de la Sante Publique

I. Nom du ministère à la création de la cellule : *Ministère de la Santé (MSP)*

Nom du ministère à l'état actuel : *Ministère de la Santé (MS)*

Référence de l'arrêté créant la cellule : *Arrêté N° 00151/MSP/DEP du 15 Avril 2008*

Composition de la cellule :

Nom du point focal : *Mr Adamou Amadou, (DEP)*

Membres :

1. Mme Ibrahim Ramatou, *Direction des Ressources Humaines (DRH) ;*
2. Mme Abani Aminata, *Direction de la Statistique (DS) ;*
3. Mr Hassane Nouhou, *Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM) ;*
4. Mr Atamo Hassane, *Direction Générale de la Santé de la Reproduction (DGSR) ;*
5. Mme Sourghia Mariama, *Direction de l'Organisation des Soins (DOS);*
6. Mme Moudi Hamsatou, *Direction des Archives, de l'Information, de la Documentation et des Relations Publiques (DAID/RP) ;*
7. Mme Oumarou Esta, *Direction de la Législation (DL)*

La cellule genre est composée de 8 membres, dont Cinq (5) femmes et trois (3) hommes.

II : Corps du questionnaire

2.1 : Les Forces en présence pour faire avancer la dimension genre au niveau de la cellule genre (les ressources humaines, les infrastructures, etc.)

Questions	Réponses
1. Donnez-moi une présentation des membres de votre cellule en fonction de leur service au sein du ministère ?	Cf ci-dessus
2. Pouvez vous m'expliquez le mécanisme de la désignation du point focal de la cellule genre ?	Le point focal de la cellule genre est désigné sur proposition du DEP et confirmé par un arrêté du Ministre
3. Pouvez vous m'expliquez le mécanisme de la désignation des membres de la cellule genre ?	Tous les membres de la cellule genre sont désignés par leur direction
4. Quel est l'effectif (hommes et femmes) de votre cellule ?	La cellule genre est composée de 8 membres, dont Cinq (5) femmes et trois (3) hommes.
5. Combien y-a-t-il eu de points focaux de la création de la cellule a aujourd'hui ? et qu'en est-il des autres membres ?	<i>C'est toujours le même : Mr Adamou Amadou</i>
6. A votre avis, les membres de la cellule participent-ils effectivement aux activités ?	les membres de la cellule participent effectivement à toutes les activités organisées par la cellule
7. La qualité de la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre.	La relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre est très bonne car chez nous, tout se fait de façon transparente, et tout le monde est au même niveau d'information par rapport aux activités de la cellule.
8. Pouvez-vous me citez toutes les attributions de la cellule genre ?	<p>Les attributions de la cellule genre sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer l'intégration du genre dans les programmes, projets et plan de développement du Ministère de la Santé Publique (formation, sensibilisation ...) ➤ Faire le plaidoyer auprès des instances décisionnelles du ministère pour la prise en compte du genre dans les activités ; ➤ Elaborer et mettre en œuvre un plan d'actions ; ➤ Renforcer les capacités des membres de la cellule et des cadres du ministère ; ➤ Entretenir des relations d'échanges et de synergie avec les cellules des autres

	<p>ministères ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire le bilan et l'état des lieux des activités de la cellule ; ➤ Elaborer des rapports d'activités trimestriels à transmettre au Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant (MP/PF/PE). ➤ Informer le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant de tout changement intervenu au sein de la composition de la cellule ; ➤ Tenir des réunions périodiques au sein de la cellule.
<p>9. Pouvez-vous me citer toutes les attributions du point focal?</p>	<p>Les attributions du point focal sont les mêmes que celles de la cellule</p>
<p>10. De la création de votre cellule à aujourd'hui dites moi les différentes activités que vous aviez réalisées (réunions, atelier de formation, etc.) ?</p>	<p>Les activités réalisées par la cellule sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Elaboration d'une analyse organisationnelle et institutionnelle de l'intégration genre dans ces ministères en Mai 2006 (CT/MSP , IGS, DRH, DAF, DSR,DAIDRP) ; ➤ Participation des membres de la cellule à plusieurs ateliers et sessions de formations relatifs au genre telle que la formation sur la Budgétisation Sensible au Genre etc ; ➤ Organisation d'une session de formation des cadres centraux sur l'approche genre (30 participants) en 2009; ➤ Elaboration d'un plan d'action sur le genre en 2010 et sa transmission à l'IGN pour son financement ; ➤ Prise en compte du genre dans le PDS 2011 – 2015 : existence d'un sous axe approche genre ➤ Tenue d'une journée d'information et de sensibilisation 15 Février 2011 à l'attention des cadres centraux; ➤ Tenue d'une session de formation de 30 cadres centraux sur le Gender budgétien en

	<p>Août 2011;</p> <p>➤ Transmission des requêtes de financement aux PTFs en vue de réaliser certaines activités primordiales pour la cellule.</p>
11. Quelle appréciation faites-vous de l'intérêt qu'accorde le niveau décisionnel (ministre, SG, IGS, etc.) par rapport au fonctionnement de la cellule ?	Le niveau décisionnel accorde un grand intérêt par rapport fonctionnement de la cellule car presque tous les SG et autres conseillés qui se sont succédés ont bénéficié des formations sur le genre (lorsqu'ils étaient Directeurs centraux) avant leur nomination.
12. Disposez-vous au niveau de votre ministère d'infrastructures (salle de réunion par exemple) que vous pouvez utiliser pour faire avancer la cause du genre ? si oui, citez-les.	La cellule ne dispose d'aucune infrastructure. Nous tenons nos réunions dans la salle de réunion du Ministère
13. La cellule genre est-elle facilement accessible aux autres agents ? Oui ou Non, justifiez votre réponse.	Oui, la cellule genre est facilement accessible à tous les agents du Ministère.
14. Les agents (hommes et femmes) de votre ministère profitent-ils équitablement des activités qui sont réalisées par la cellule genre ? Oui ou Non. Justifiez la réponse.	Tous les agents de notre Ministère, sans distinction de sexe, ont bénéficié des activités de la cellule. Au niveau du Ministère tout le monde s'est approprié du genre.
15. Selon-vous et eu égard a votre expérience, quelle est la composition idéale d'une cellule genre ?	<p>Une cellule genre idéale doit être simple avec environ huit (8) membres. Elle doit également :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Refléter le genre; • Avoir un représentant de chaque Direction ; • Avoir le DEP comme Point Focal
16. Pensez-vous que la cellule genre est la seule voie appropriée pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des ministères sectoriels ? Oui ou non. Justifiez votre réponse ?	Oui, la cellule genre est la seule voie appropriée pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des ministères mais, pour que la cellule soit durable, il faut mettre les moyens a sa disposition et renforcer de temps en temps les capacités des membres.

2.2 : Les Faiblesses (traduisent iciun manque ou difficulté rencontrés au sein du ministère en lien avec la mise en œuvre des activités genre).

Questions	Reponses
1. Est-ce que la cellule genre de votre ministère rencontre des difficultés dans son fonctionnement ? oui ou Non. Si oui citez nous les principaux et leur nature.	La cellule genre de notre ministère ne rencontre pas assez de difficultés dans son fonctionnement, c'est surtout les ressources qui manque, plus précisément, le sous financement des

	activités (fonctionnement, formation, visibilité de la cellule etc....)
2. Quelles stratégies employez-vous pour surmonter ces difficultés ?	Introduction de nos préoccupations dans le Plan D'Action Annuel (PAA)

2.3 : Les Opportunités (constituent l'ensemble des appuis extérieurs sur lesquels la cellule peut compter pour faire avancer les choses (les textes juridiques, les ressources humaines extérieures, les PTF etc.)).

Questions	Réponses
1. Citez-moi les textes juridiques relatifs à votre secteur ratifié par le Niger aux niveaux international, régional et sous-régional qui prônent l'équité et l'égalité de genre.	CIPD : Conférence internationale pour la Population et le Développement ; La SR..
2. Quelles appréciations faites-vous quant à la mise en œuvre de ces textes au niveau de votre secteur ?	C'est grâce à la mise en œuvre de ces textes qu'au niveau du Ministère, toutes les Directions se sont appropriées du genre. Il faut également souligner que c'est grâce à la mise en œuvre de ces textes que la gratuité des soins pour les femmes et les enfants (PF ; CPN ;Césarienne....).
3. Où se situent selon vous les goulots d'étranglements ? Justifiez votre réponse.	
4. Y a-t-il des compétences extérieures (ressources humaines) à votre cellule qui sont disponibles à vos cotés ? oui ou Non ? si oui, dites- les	MP/PF/PE et UNFPA pour des appuis dans le cadre des formations.
5. Quels sont les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bi et multilatéraux qui interviennent dans votre secteur d'activités ?	OMS ; UNICEF ; UNFPA ; Banque mondiale ; Coopération Chinoise ; CTB ; Coopération Espagnole ; GAVI ; AFD ; PNUD ; UE...
6. Parmi ces Partenaires Techniques et Financiers, dites-nous ceux qui vous ont appuyé financièrement ou techniquement pour avancer la cause du genre de manière spécifique ?	Nous avons un Fonds Commun d'envergure nationale. C'est le Fonds Commun qui finance toutes les activités liées au genre on a : UNICEF ; PNUD ; UNFPA ; CTB...
7. Est-ce que ces appuis ont contribué à l'atteinte de certaines attributions de la cellule genre ? Oui ou non. Justifiez votre réponse.	Oui, car c'est grâce à ce financement que nous avons réalisé toutes les activités citées ci-haut.
8. Y-a-t-il un lien entre votre cellule et le Ministère coordonnateur du genre ?	Formellement, non. Mais de temps à autres on nous invite à des formations ou des réunions
9. Quelle est la nature de ce lien et comment l'appréciez-vous ?	

2.4 : Les Menaces : (les obstacles internes et extérieurs à la cellule qui peuvent entraver ou freiner la mise en œuvre des activités. Il est nécessaire de les présenter en vue de prendre les mesures qui s'imposent).

Questions	Réponses
1. D'une manière générale, ya t-il des obstacles qui entravent ou qui freinent les activités de votre cellule ? oui ou non. Si oui citez- les	NON. Le seul obstacle si l'on peut l'appeler ainsi, c'est le manque de ressources financières pour continuer les sensibilisations et autres formations en direction des nouveaux agents du Ministère d'une part et d'autre part lutter afin de faire du genre dans le PDS avenir un axe stratégique à part entière.
2. Est-ce que ces obstacles se sont présentés à vous au moins une fois ? Oui ou non justifiez votre réponse	
3. Si oui, quelles stratégies aviez-vous adopté pour les surmonter ?	Intégrations de nos préoccupations dans le PAA.
4. Comment voyez-vous l'avenir des cellules genre au Niger?	Nous pensons que ces cellules vont faire du bon travail en matière d'intégration du genre dans les politiques et programmes. Mais il faut les renforcer de temps en temps.

La cellule genre du Ministère de la Santé est très active. Elle dispose de beaucoup de partenaires qu'elle met à contribution pour la mise en œuvre de ses activités. Le point focal, principal animateur de la cellule occupe ce titre depuis la mise en place de la cellule. Ce qui constitue un atout majeur pour cette cellule qui fait la différence en matière d'activités réalisées.

I.1.3 Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques

I. Nom du ministère à la création de la cellule : Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques

Nom du ministère à l'état actuel : *Ministère des enseignements professionnels et techniques*

La Division Promotion du Genre, Formation et Insertion des Filles (DPG/FIF) est composée de :

1. Madame Boureima Garba : *Directeur*
2. Madame Habibata Boureima Sangare : *Chef de la Division*
3. Madame Mahaman Haoua Dacosta : *Agent*
4. Madame Adam Mele Fanta Kazelma: *Agent*
5. Monsieur Hassane Sanoussi : *Agent*

La Division Genre est constituée de cinq (5) membres, dont (3) femmes et (2) hommes.

II : Corps du questionnaire

2.1 : Les Forces en présence pour faire avancer la dimension genre au niveau de la cellule genre (les ressources humaines, les infrastructures, etc.)

Questions	Réponses
1. Donnez-moi une présentation des membres de votre cellule en fonction de leur service au sein du ministère ?	Cf ci-dessus
2. Pouvez vous m'expliquez le mécanisme de la désignation du point focal de la cellule genre ?	Le point focal est le Directeur de la Division Promotion de Genre, Formation et insertion des filles.
3. Pouvez vous m'expliquez le mécanisme de la désignation des membres de la cellule genre ?	Les membres de la cellule sont les agents de la Division Promotion de Genre, Formation et insertion des filles.
4. Quel est l'effectif (hommes et femmes) de votre cellule ?	Cinq (5) dont trois (2) Hommes et trois (3) Femmes
5. Combien y-a-t-il eu de points focaux de la création de la cellule a aujourd'hui ? et qu'en est-il des autres membres ?	Il y a eu un premier Point Focal nommé par arrêté N° 000015/MFPT/DAIDRP du 8 Mars 2008. Après la réorganisation des Services de l'Administration Centrale du Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques par arrêté N° 0124/MEP/T/SG du 26 Juin 2014 et la création de la Division Promotion du Genre, Formation et Insertion des filles (DPG/FIF). C'est le Directeur qui est le nouveau point focal.
6. A votre avis, les membres de la cellule participent-ils effectivement aux activités ?	Oui, tous les membres participent activement aux activités initiées Direction.
7. La qualité de la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre.	Très bonnes relations entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre.
8. Pouvez-vous me citez toutes les attributions de la cellule genre ?	Cf arrêté N0 O124/MEPT/T/SG du 26Juin 2014.
9. Pouvez-vous me citez toutes les attributions du point focal?	Cf arrêté N0 O124/MEPT/T/SG du 26Juin 2014.
10. De la création de votre cellule à aujourd'hui dites-moi les différentes activités que vous aviez réalisé (réunions, atelier de formation, etc.) ?	Participation a plusieurs formations organisées soit par le MP/PF/PE. Tenue de réunions chaque deux (2) semaines ; Installation dans des centres et suivi des filles issues des familles vulnérables ; Mise en œuvre et suivi de la prise en compte du genre dans tous les programmes des centres techniques

11. Quelle appréciation faites-vous de l'intérêt qu'accorde le niveau décisionnel (ministre, SG, IGS, etc.) par rapport au fonctionnement de la cellule ?	Le niveau décisionnel accorde un grand intérêt à notre travail c'est pour quoi on a décidé de faire de la cellule une Division à part entière.
12. Disposez-vous au niveau de votre ministère d'infrastructures (salle de réunion par exemple) que vous pouvez utiliser pour faire avancer la cause du genre ? si oui, citez-les.	Nous ne disposons pas de salle de réunion. Nous tenons nos réunions dans le bureau du Directeur ou dans la salle de réunion de Lux Dev.
13. La cellule genre est-elle facilement accessible aux autres agents ? Oui ou Non, justifiez votre réponse.	La Direction est facilement accessible à tous les agents du Ministère.
14. Les agents (hommes et femmes) de votre ministère profitent-ils équitablement des activités qui sont réalisées par la cellule genre ? Oui ou Non. Justifiez la réponse.	Notre Division a été créée il y a seulement quatre mois. Nous n'avons pas encore commencé les activités en direction des autres agents du Ministère.
15. Selon-vous et eu égard a votre expérience, quelle est la composition idéale d'une cellule genre ?	Il faut absolument que les cellules se muent en Division à part entière d'une Direction des Ministères, avec ses propres ressources et moyens et donc, une obligation de résultat.
16. Pensez-vous que la cellule genre est la seule voie appropriée pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des ministères sectoriels ? Oui ou non. Justifiez votre réponse ?	Pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des ministères sectoriels, Il faut, comme nous l'avons dit ci-haut, que la cellule soit une Division a part entière d'une Direction du Ministères.

2.2 : Les Faiblesses (traduisent iciun manque ou difficulté rencontrés au sein du ministère en lien avec la mise en œuvre des activités genre).

Questions	Réponses
1. Est-ce que la cellule genre de votre ministère rencontre des difficultés dans son fonctionnement ? oui ou Non. Si oui citez nous les principales et leur nature.	Pour le moment tout va bien dans l'ensemble.
2. Quelles stratégies employez-vous pour surmonter ces difficultés ?	

2.3 : Les Opportunités (constituent l'ensemble des appuis extérieurs sur lesquels la cellule peut compter pour faire avancer les choses (les textes juridiques, les ressources humaines extérieures, les PTF etc.)).

Questions	Réponses
1. Citez-moi les textes juridiques relatifs à votre secteur ratifié par le Niger aux niveaux international, régional et sous-régional qui prônent l'équité et l'égalité de genre.	A part la loi sur le quota, je n'en ai pas connaissance
2. Quelles appréciations faites-vous quant à la mise en	On essaie vraiment de l'appliquer

œuvre de ces textes au niveau de votre secteur ?	autant que faire se peut
3. Où se situent selon vous les goulots d'étranglements ? Justifiez votre réponse.	-
4. Y a-t-il des compétences extérieures (ressources humaines) à votre cellule qui sont disponibles à vos cotés ? oui ou Non ? si oui, dites- les	Oui. Il y a les cadres du MP/PF/PE, LUX DEV et aussi le PADEV
5. Quels sont les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bi et multilatéraux qui interviennent dans votre secteur d'activités ?	les Partenaires Techniques et Financiers du Ministère sont : PADEV ; NIG 017 ; UNICEF ; UNFPA ; CBM ; Plan Niger ; PRODEC...
6. Parmi ces Partenaires Techniques et Financiers, dites nous ceux qui vous ont appuyé financièrement ou techniquement pour avancer la cause du genre de manière spécifique ?	PADEV ; NIG 017 ; UNFPA.
7. Est-ce que ces appuis ont contribué à l'atteinte de certaines attributions de la cellule genre ? Oui ou non. Justifiez votre réponse.	Oui, car c'est grâce à ces appuis que nous sommes entrains de mener nos activités.
8. Y-a-t-il un lien entre votre cellule et le Ministère coordonnateur du genre ?	Oui, car en dehors même de la promotion du Genre, nous collaborons dans le cadre de l'insertion des filles, des personnes en situation de handicap et les autres groupes spécifiques.
9. Quelle est la nature de ce lien et comment l'appréciez-vous ?	Nous sommes très contents de cette collaboration.

2.4 : Les Menaces : (les obstacles internes et extérieurs à la cellule qui peuvent entraver ou freiner la mise en œuvre des activités. Il est nécessaire de les présenter en vue de prendre les mesures qui s'imposent).

Questions	Réponses
1. D'une manière générale, ya t-il des obstacles qui entravent ou qui freinent les activités de votre cellule ? oui ou non. Si oui citez- les	Non
2. Est-ce que ces obstacles se sont présentés à vous au moins une fois ? Oui ou non justifiez votre réponse	
3. Si oui, quelles stratégies aviez-vous adopté pour les surmonter ?	
4. Comment voyez-vous l'avenir des cellules genre au Niger?	Je pense que les cellules genre seront pérennes si on fait en sorte que tout le monde soit impliqué.

NB : *Au niveau du Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques une cellule a été créé par arrêté N° 000015/MFPT/DAIDRP du 8 Mars 2008. Après la réorganisation des Services de l'Administration Centrale du Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques par arrêté N° 0124/MEP/T/SG du 26 Juin 2014, la Direction de l'accompagnement des groupes spécifiques a vu le jour et au sein de cette Direction, il a été créé une Division Promotion du*

Genre, Formation et Insertion des filles (DPG/FIF). C'est donc cette Direction qui est chargée de Promouvoir le genre au niveau des structures, politiques et stratégies du Ministère.

I.1.4 Ministère d'Etat à la Présidence

I. Nom du ministère à la création de la cellule : *Ministère d'Etat à la Présidence*

Nom du ministère à l'état actuel : *Ministère d'Etat à la Présidence*

Composition de la cellule :

Nom du point focal: *Madame Seydou Annatou, Conseillère Technique Genre à la Présidence*

Membres:

1. Madame Ibro Foureratou, *Conseillère Spéciale à la Présidence ;*
2. Madame Djibrilla Modjeli, *Conseillère Technique Genre à la Présidence ;*
3. Madame Albouchard, *Conseillère Technique Genre à la Présidence.*

Pour ce qui est de ce Ministère, il faut signaler que la cellule genre de la Présidence existait avant même l'arrivée de la correspondance invitant les Ministères à mettre en place en leur sein des cellules genre. Ses activités sont entièrement prises en charge par la Présidence de la République.

Les quatre membres qui l'animent sont tous conseillés à la présidence. Ils sont en étroite collaboration avec les PTF et le fonctionnement de la cellule est entièrement pris en charge par le budget de la Présidence. Ils participent régulièrement aux rencontres nationales et internationales.

I.1.5 Ministère de l'Elevage

I. Nom du ministère à la création de la cellule : *Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage*

Nom du ministère à l'état actuel : *Ministère de l'élevage*

Référence de la lettre qui crée la cellule: *N°00039/MEL du 22 Juin 2012*

Composition de la cellule :

Nom du point focal : *Mme BAKO MALAM RAMATA, DAID /RP ,*

Membres:

1. Monsieur Rabe Maikano : *Prévention et Gestion des Conflits Ruraux*
2. Dr Mahamane Sani Zangui : *DG LABOCEL*
3. Dr Ousseini Salaou : *DG services Vétérinaires*
4. Madame Bako Ramatou Moumouni : *Abattoir frigorifique*
5. Madame Yaye Fatouma Habi : *Abattoir frigorifique*
6. Monsieur Hassoumi Nomao : *I 3N*

La cellule est composée de sept (7) membres dont : 4 hommes et 3 femmes

La cellule, composée initialement de sept (7) membres, n'en compte réellement que (4) quatre, car (3) trois ont été dernièrement affectés dans d'autres services. Cependant la volonté et le dynamisme du Point Focal entretient la vivacité de la cellule, avec la forte complicité du Secrétaire Générale du Ministère, entièrement sensible au genre. Ce dernier a affirmé toute sa disponibilité pour accompagner de façon concrète les initiatives de la cellule genre.

Dans l'arrêté qui crée la cellule, il est inscrit que le fonctionnement de la cellule est pris en charge par le budget national et la contribution des partenaires. La cellule genre a pu organiser des séances de formations et de sensibilisation en genre au profit des toutes les directions centrales et régionales avec l'appui du Ministère et celui d'un partenaire ARIMEL. Actuellement, c'est une formation au profit des nouveaux recrues du Ministère qui est en perspective.

Insérer tableau Questions et Réponses en annexe à l'instar des autres Ministères

Ménaces : instabilité des membres ; manque de formation pour les nouveaux ; insuffisances des ressources financières , départ très bientôt du principale bailleur

Opportunités : engagement des autorités Ministérielles, démarrage des nouveaux projets et programmes ; prises en compte de l'aspect Genre à tout les niveaux

I.1.6 Ministère des Transports

I. Nom du ministère à la création de la cellule : *Ministère des Transports et du Tourisme*

Nom du ministère à l'état actuel : *Ministère des Transports*

Référence de l'arrêté créant la cellule : *projet d'arrêté non signé*

Composition de la cellule :

Nom du point focal/Présidente: **Mme GARBA HASSANE MARIAMA (DEP)**

Membres:

1. Madame Koraou Aïssa Ganda, *DRH (Actuellement à l'ASECNA)*
2. Monsieur Moussa Idé, Directeur des Statistiques, *(Actuellement au Ministère des Finances)*
3. Madame Roua Aïchatou, Directrice de la Législation *(Actuellement Inspectrice de service)*
4. Madame Gounga Aïchatou, *Direction de la météorologie Nationale*
5. Monsieur Mamoudou Abdou, Direction des Ressources Humaines *(Actuellement à l'ENA)*

II : Corps du questionnaire

2.1 : Les Forces en présence pour faire avancer la dimension genre au niveau de la cellule genre (les ressources humaines, les infrastructures, etc.)

Questions	Réponses
1. Donnez-moi une présentation des membres de votre cellule en fonction de leur service au sein du ministère ?	Voir ci haut

2. Pouvez-vous m'expliquez le mécanisme de la désignation du point focal de la cellule genre ?	J'ai été désigné comme point focal sous conseil du Ministère en raison de mon engagement pour l'obtention des droits des femmes au sein du Ministère
3. Pouvez-vous m'expliquez le mécanisme de la désignation des membres de la cellule genre ?	La cellule a été mise en place à la demande du MP/PF/PE et est constitué par des cadres du Ministère ainsi que ceux des services rattachés
4. Quel est l'effectif (hommes et femmes) de votre cellule ?	6 membres dont: - 2 Hommes - 4 Femmes
5. Combien y-a-t-il eu de points focaux de la création de la cellule a aujourd'hui ? et qu'en est-il des autres membres ?	J'ai toujours été le seul point focal depuis la création de la cellule. Pour les membres il y'a eu beaucoup de mouvement lié aux affectations
6. A votre avis, les membres de la cellule participent-ils effectivement aux activités ?	Les membres de la cellule ont toujours été associés dans la mise en œuvre des activités et ont toujours été effectivement actifs
7. La qualité de la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre.	Nos relations sont très bonne
8. Pouvez-vous me citez toutes les attributions de la cellule genre ?	Réf à l'arrêté
9. Pouvez-vous me citez toutes les attributions du point focal?	Réf à l'arrêté
10. De la création de votre cellule à aujourd'hui dites moi les différentes activités que vous aviez réalisé (réunions, atelier de formation, etc.) ?	-Formation au profit des membres de la cellule -Organisation des fêtes de 13 Mai -Don à la morgue et à quelques agents dans le besoin
11. Quelle appréciation faites-vous de l'intérêt qu'accorde le niveau décisionnel (ministre, SG, IGS, etc.) par rapport au fonctionnement de la cellule ?	Il nous écoute et nous apporte l'appui nécessaire, surtout à l'occasion des commémorations du 13 Mai. Aujourd'hui avec la vigilance de la cellule, nous sommes arrivés à la parité au niveau des postes décisionnelles les plus importants de notre Ministère
12. Disposez-vous au niveau de votre ministère d'infrastructures (salle de réunion par exemple) que vous pouvez utiliser pour faire avancer la cause du genre ? si oui, citez-les.	Oui, les salles de réunion, les matériels de bureau,
13. La cellule genre est-elle facilement accessible aux autres agents? Oui ou Non, justifiez votre réponse.	La cellule est accessible à tout le monde au sein du Ministère, malheureusement ce n'est tous qui croient en nous. Mais nous essayons d'avoir l'adhésion de tous à notre cause par des actions ciblées prenant en compte des hommes et des femmes en situation de défaveur : chauffeur, gardien, veuves etc
14. Les agents (hommes et femmes) de votre	La parité est de au sein de notre

ministère profitent-ils équitablement des activités qui sont réalisées par la cellule genre? Oui ou Non. Justifiez la réponse.	ministère. A l'arrivée du Ministre, nous sommes allés nous présenter à lui pour faire un plaidoyer en prévision de futures nominations, avec le slogan : a diplôme égale, chance égale. Et aujourd'hui les postes de directeurs sont partagés par égalité. On a un SG et une SGA
15. Selon-vous et eu égard a votre expérience, quelle est la composition idéale d'une cellule genre ?	En plus des directions stratégiques, il faut faire participer le cabinet afin que les dossiers de la cellule soient traités avec diligence
16. Pensez-vous que la cellule genre est la seule voie appropriée pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des ministères sectoriels ? Oui ou non. Justifiez votre réponse ?	En tout cas, c'est une excellente stratégie. Il importe de la renforcer par des moyens conséquents

2.2 :Les Faiblesses (traduisent iciun manque ou difficulté rencontrés au sein du ministère en lien avec la mise en œuvre des activités genre).

Questions	Réponses
1. Est-ce que la cellule genre de votre ministère rencontre des difficultés dans son fonctionnement ? oui ou Non. Si oui citez nous les principales et leur nature.	Oui. Les difficultés sont liées surtout au manque de moyen pour mener sa mission
2. Quelles stratégies employez-vous pour surmonter ces difficultés ?	Nous sommes allés vers l'UNFPA sans succès

2.3 : Les Opportunités (constituent l'ensemble des appuis extérieurs sur lesquels la cellule peut compter pour faire avancer les choses (les textes juridiques, les ressources humaines extérieures, les PTF etc.)).

Questions	Réponses	Recommandations Opérationnelles
1. Citez-moi les textes juridiques relatifs à votre secteur ratifié par le Niger aux niveaux international, régional et sous-régional qui prônent l'équité et l'égalité de genre.	La loi sur le quota	
2. Quelles appréciations faites-vous quant à la mise en œuvre de ces textes au niveau de votre secteur ?	Elle est très bien appliquée et respecté dans notre ministère notamment au niveau des nominations aux postes de décision	
3. Où se situent selon vous les goulots d'étranglements ? Justifiez votre réponse.	-	

4. Y a-t-il des compétences extérieures (ressources humaines) à votre cellule qui sont disponibles à vos cotés ? oui ou Non ? si oui, dites- les	Nos dirigeants (cabinet et secrétariat général)
5. Quels sont les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bi et multilatéraux qui interviennent dans votre secteur d'activités ?	-
6. Parmi ces Partenaires Techniques et Financiers, dites-nous ceux qui vous ont appuyé financièrement ou techniquement pour avancer la cause du genre de manière spécifique ?	Aucun
7. Est-ce que ces appuis ont contribué à l'atteinte de certaines attributions de la cellule genre ? Oui ou non. Justifiez votre réponse.	-
8. Y-a-t-il un lien entre votre cellule et le Ministère coordonnateur du genre ?	Lien quasi-inexistant ! le Ministère ne fait appel à nous qu'a l'occasion des 13 Mai
9. Quelle est la nature de ce lien et comment l'appréciez-vous ?	Je n'apprécie guère cette attitude car elle n'est pas productive. il n'y a pas d'échange entre eux et nous

2.4 : Les Menaces : (les obstacles internes et extérieurs à la cellule qui peuvent entraver ou freiner la mise en œuvre des activités. Il est nécessaire de les présenter en vue de prendre les mesures qui s'imposent).

2.5

Questions	Réponses
1. D'une manière générale, y a-t-il des obstacles qui entravent ou qui freinent les activités de votre cellule ? oui ou non. Si oui citez- les	Manque de coordination de la part du MP/PF/PE et manque d'appui financier
2. Est-ce que ces obstacles se sont présentés à vous au moins une fois ? Oui ou non justifiez votre réponse	Oui, nous n'avons pas les moyens de mettre en œuvre nos plans d'actions
3. Si oui, quelles stratégies aviez-vous adopté pour les surmonter ?	-
4. Comment voyez-vous l'avenir des cellules genre au Niger?	Il est sombre, il n'y a plus aucune activité
5. Quelles recommandations faites-vous	Mettre des fonds à la disposition des points focaux et des cellules pour qu'ils puissent travailler

La cellule était initialement composée de six (6) membres dont quatre (4) femmes et deux (2) hommes. Mais aujourd'hui il n'en reste que quatre (4), qui sont pour leur part éparpillés au sein du Ministère et ses services rattachés

I.1.7 CONCLUSION SOMMAIRE

Les points particuliers observés au niveau de ces ministères, sont :

- ✚ *Le dynamisme et l'engagement singulier des points focaux ;*
- ✚ *L'organisation de réunion périodique entre membres/ avec les autorités ministérielles*
- ✚ *Les membres croient absolument à la réussite et la pérennisation des cellules genres ;*
- ✚ *Disponibilité/Appui des autorités décisionnelles à accompagner l'intégration du genre dans les activités du Ministère/ initiative à rechercher des financements auprès d'autres partenaires du fait du manque de subvention/*
- ✚ *Les membres sont motivés et s'investissent pour la cause*

On note au niveau du Ministère de la Formation Professionnelle, Technique et Technique et au Ministère d'Etat à la Présidence de la République :

- ✚ *Disponibilité de ressources financières, matérielles, et humaines spécifiques à la mise en œuvre de l'intégration du genre dans le fonctionnement global de ces entités.*

II. LES CELLULES GENRE QUI S'EFFORCENT DE FONCTIONNER

II.I Ministère de la Jeunesse et des Sports

I. Nom du ministère à la création de la cellule : *Ministère de la jeunesse des sports et de la culture*

Nom du ministère à l'état actuel : *Ministère de la Jeunesses et des sports*

Référence de la lettre créant la cellule : *N°47/MJS/C/SG du 23 Mai 2013*

Composition de la cellule :

Nom du point focal : Madame Maïkassoua Halima, Chef de Division, Coopération et Assistance Technique aux initiatives des jeunes

Membres :

1. Madame Issaka Ramatou, *DGS*
2. Madame Ousmane Ramatou, *DAID/DRP*
3. Madame Mamoudou Fatima, *DRFM*
4. Madame Hadiza Issa, *DGC*
5. Madame Abdouramane Youhanazou, *DRH*
6. Monsieur Moussa Adamou, *DGJ*
7. Monsieur Paul Hassan, *DL*
8. Monsieur Mahamadou Issa, *DS*

II : Corps du questionnaire

2.1 : Les Forces en présence pour faire avancer la dimension genre au niveau de la cellule genre (les ressources humaines, les infrastructures, etc.)

Questions	Réponses
1. Donnez-moi une présentation des membres de votre cellule en fonction de leur service au sein du ministère ?	Voir ci haut
2. Pouvez-vous m'expliquez le mécanisme de la désignation du point focal de la cellule genre ?	Le mécanisme de la désignation du point focal commence par : -une correspondance qui nous est parvenu du MP/PF/PE et qui signifie clairement que -le point focal doit être de la Direction des Etudes et de la Programmation, -il doit être au niveau central du Ministère et non dans les services rattachés, une fois que toutes ces conditions sont réunies, la DEP désigne un de ses agents pour être point focal. Ce titre est entériné par la signature de l'arrêté qui met en place la cellule genre du Ministère
3. Pouvez-vous m'expliquez le mécanisme de la désignation des membres de la cellule genre ?	A la réception de la correspondance du MP/PF/PE, le secrétariat général du Ministère a demandé à chacune des directions clé de désigner un membre qui siègera au sein de la cellule ; ensuite il y a eu un arrêté pour consacrer la mise en place effective de la cellule
4. Quel est l'effectif (hommes et femmes) de votre cellule ?	- 3 Hommes - 6 Femmes Soit membres 9 membres
5. Combien y-a-t-il eu de points focaux de la création de la cellule a aujourd'hui ? et qu'en est-il des autres membres ?	-2 points focaux Le premier point focal était Mme SALIFOU BIBATA, elle est actuellement DRH au Ministère de la Formation Professionnelle, à son départ en 2011, il y a eu un temps mort et le titre est resté vacant, et la cellule en sommeil. Moi, j'ai été nommé en Mai 2014. Il y 'a deux mois que j'ai été affecté dans une autre direction, en principe le titre de point focal va être remis à un autre Agent de la DEP
6. A votre avis, les membres de la cellule participent-ils effectivement aux activités ?	Quand il y'a activité de la cellule, ils répondent tous présents et de façon effective
7. La qualité de la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre.	Les relations sont excellentes
8. Pouvez-vous me citez toutes les attributions de la	-assurer l'intégration du genre dans les

cellule genre ?	<p>programmes et activités du ministère</p> <ul style="list-style-type: none"> -plaidoyer auprès des instances décisionnelles pour la prise en compte du genre dans toutes les prises de décisions au sein du Ministère -Elaborer et mettre en place un plan d'action genre au sein du Ministère -entretenir des relations d'échanges et de synergie avec les cellules des autres Ministères -Faire le bilan et l'état des lieux des activités de la cellule -Elaborer des rapports trimestriels des actions - Tenir des réunions périodiques
9. Pouvez-vous me citer toutes les attributions du point focal?	<ul style="list-style-type: none"> -Coordonne toutes les activités de la cellule -il est l'interface entre le Ministère et le MP/PF/PE
10. De la création de votre cellule à aujourd'hui dites moi les différentes activités que vous aviez réalisé (réunions, atelier de formation, etc.) ?	<p>De ma nomination en tant que point focal en juin 2013 à ce jour, nous avons élaboré un plan d'action global 2014 qui compte 8 activités avec un budget de près de 41 000 000 Fcfa. Malheureusement 1 seule activité pu être financé. Il s'agit de la célébration du 13 Mai 2014. Toutefois nous avons:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisé 3 grandes réunions, - Organisé une journée de visibilité marqué par une séance de salubrité, - organisé des festivités à l'occasion du 13 Mai 2014 au sein du Ministère
11. Quelle appréciation faites-vous de l'intérêt qu'accorde le niveau décisionnel (ministre, SG, IGS, etc.) par rapport au fonctionnement de la cellule ?	<p>Les autorités sont toute oui à nos activités, mais ne classe pas les besoins de la cellule de même que ses activités parmi les priorités. ils prétextent que ses activités sont censées être financés par la cellule initiative genre du MP/PF/PE</p>
12. Disposez-vous au niveau de votre ministère d'infrastructures (salle de réunion par exemple) que vous pouvez utiliser pour faire avancer la cause du genre ? si oui, citez-les.	<p>Nous n'avons aucun problème à utiliser les infrastructures du Ministère pour nos activités, cependant quand nous devons nous déplacer hors du Ministère pour des activités rentrant dans le cadre de la cellule genre, nous le faisons sur fond propre. Le Ministère ne débloque rien à cet effet</p>
13. La cellule genre est-elle facilement accessible aux autres agents? Oui ou Non, justifiez votre réponse.	<p>La cellule genre est accessible à tout agent qui le souhaite, malheureusement ce ne sont pas tous les agents qui sont</p>

	sensibles à son importance
14. Les agents (hommes et femmes) de votre ministère profitent-ils équitablement des activités qui sont réalisées par la cellule genre ? Oui ou Non. Justifiez la réponse.	Quand nous menons nos activités au Ministère, nous nous efforçons à associer tous les agents (hommes et femmes), cependant, certains hommes ne nous prennent pas au sérieux et traitent les hommes qui sont avec nous d'acquis à la cause féministe.
15. Selon-vous et eu égard a votre expérience, quelle est la composition idéale d'une cellule genre ?	La composition idéale pour qu'elle fonctionne de façon effective doit comporter de mon point de vue : -
16. Pensez-vous que la cellule genre est la seule voie appropriée pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des ministères sectoriels ? Oui ou non. Justifiez votre réponse ?	Pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des Ministères sectoriels, je pense qu'on peut passer par des sensibilisations et des formations sur l'approche genre de tous les agents par vague

2.2 : Les Faiblesses (traduisent ici un manque ou difficulté rencontrés au sein du ministère en lien avec la mise en œuvre des activités genre).

Questions	Réponses
1. Est-ce que la cellule genre de votre ministère rencontre des difficultés dans son fonctionnement ? oui ou Non. Si oui citez nous les principales et leur nature.	Oui. Manque d'appui technique de la part du MP/PF/PE Manque d'appui financier de la part du Ministère de tutelle, des PTF, Manque d'encadrement et d'orientation de la part de la cellule initiative genre qui est censé être notre interlocuteur privilégié
2. Quelles stratégies employez-vous pour surmonter ces difficultés ?	Nous avons essayé par nous-même d'aller vers l'UNFPA pour faire financer notre plan d'action mais ils nous ont répondu qu'ils ont versé tous les fonds à la cellule initiative. Quand nous sommes allé vers la cellule initiative genre, ils nous ont répondu de retourner au Ministère. Au Ministère on nous explique qu'il y'a des priorités et que nous devons patienter

2.3 : Les Opportunités (constituent l'ensemble des appuis extérieurs sur lesquels la cellule peut compter pour faire avancer les choses (les textes juridiques, les ressources humaines extérieures, les PTF etc.)).

Questions	Réponses	Recommandations Opérationnelles
-----------	----------	---------------------------------

1. Citez-moi les textes juridiques relatifs à votre secteur ratifié par le Niger aux niveaux international, régional et sous-régional qui prônent l'équité et l'égalité de genre.	La loi sur le quota
2. Quelles appréciations faites-vous quant à la mise en œuvre de ces textes au niveau de votre secteur ?	Elle n'est pas rigoureusement respectée dans la représentativité homme-femme au niveau des postes de décision
3. Où se situent selon vous les goulots d'étranglements ? Justifiez votre réponse.	Le haut niveau n'est pas sensible à la prise en compte du genre
4. Y a-t-il des compétences extérieures (ressources humaines) à votre cellule qui sont disponibles à vos côtés ? oui ou Non ? si oui, dites-les	Pas vraiment
5. quels sont les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bi et multilatéraux qui interviennent dans votre secteur d'activités ?	Fenifoot, Orange Niger ; UNFPA
6. Parmi ces Partenaires Techniques et Financiers, dites nous ceux qui vous ont appuyé financièrement ou techniquement pour avancer la cause du genre de manière spécifique ?	Aucun
7. Est-ce que ces appuis ont contribué à l'atteinte de certaines attributions de la cellule genre? Oui ou non. Justifiez votre réponse.	-
8. Y-a-t-il un lien entre votre cellule et le Ministère coordonnateur du genre ?	Depuis la rencontre de partage de la Tapoa, le pont est rompu avec le MP/PF/PE
9. Quelle est la nature de ce lien et comment l'appréciez-vous ?	Le lien n'est pas ce qu'il devrait être. Je pense que le MP/PF/PE doit se ressaisir et jouer pleinement le rôle d'encadrement qui est le sien

2.4 : Les Menaces : (les obstacles internes et extérieurs à la cellule qui peuvent entraver ou freiner la mise en œuvre des activités. Il est nécessaire de les présenter en vue de prendre les mesures qui s'imposent).

Questions	Réponses
1. D'une manière générale, y a-t-il des obstacles qui entravent ou qui freinent les activités de votre cellule ? oui ou non. Si oui citez-les	Manque d'appui financier et d'encadrement technique adéquat
2. Est-ce que ces obstacles se sont présentés à vous au moins une fois ? Oui ou non justifiez votre réponse	Oui, depuis que je suis point focal
3. Si oui, quelles stratégies aviez-vous adoptées pour les surmonter ?	Aller vers d'autres partenaires ; mais ça n'a pas marché
4. Comment voyez-vous l'avenir des cellules genre au Niger?	Si les choses continuent au rythme actuel, les cellules genre ne seront bientôt qu'un souvenir. Elles vont s'effacer
5. Quelles recommandations faites-vous ?	Il faut que le MP/PF/PE s'investisse pour faire une grande sensibilisation et

	redynamiser le fonctionnement des cellules
--	--------------------------------------------

La cellule est animée par neuf (9) membres dont six (6) femmes et (3) hommes. Le point focal est dynamique et pétri d'initiative. La cellule dispose d'un plan d'action, qu'elle a déjà soumis à des partenaires, sans succès ; malheureusement, elle ne bénéficie pas de soutien financier de la part du Ministère, même si l'accord de principe du niveau décisionnel a été maint fois été exprimé en plénière.

II.2 Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

Nom du ministère à la création de la cellule : *Ministère de l'Hydraulique*

Nom du ministère à l'état actuel : *Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MH/A)*

Référence de l'arrêté créant la cellule : *Arrêté N°0041/MH/D/EP du 12 Mai 2009*

Composition de la cellule :

Nom du point focal : *Harouna Issoufou ; Directeur des Etudes et de la Programmation (DEP)*

Membres:

1. Madame Abass Oumera Sani, *Direction des études et de la Programmation (DEP), Point Focal suppléante ;*
2. Madame Laoualy Haoua Saidou, *Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM) ;*
3. Madame Konate Nana Aiché Barka, *Direction des Ressources Humaines (DRH) ;*
4. Monsieur Souley Hamidou, *Direction de la statistique ;*
5. Monsieur Kabirou Mahaman Sahirou, *Direction des Archives de l'information, de la Documentation et de Relation Publiques (DAID/RP).*

II : Corps du questionnaire

2.1 : Les Forces en présence pour faire avancer la dimension genre au niveau de la cellule genre (les ressources humaines, les infrastructures, etc.)

Questions	Réponses
1. Donnez-moi une présentation des membres de votre cellule en fonction de leur service au sein du ministère ?	Cf ci-dessus
2. Pouvez vous m'expliquer le mécanisme de la désignation du point focal de la cellule genre ?	Le point focal de la cellule genre est désigné sur proposition du DEP et confirmé par un arrêté du Ministre
3. Pouvez vous m'expliquer le mécanisme de la désignation des	Les membres de la cellule genre sont désignés par leur direction respective.

membres de la cellule genre ?	
4. Quel est l'effectif (hommes et femmes) de votre cellule ?	Il y a trois (3) hommes et trois (3) Femmes
5. Combien y-a-t-il eu de points focaux de la création de la cellule a aujourd'hui ? et qu'en est-il des autres membres ?	Il n y a jamais eu de changement de point focal depuis la création de la cellule. c'est toujours le même M ^r Harouna Issoufou DEP
6. A votre avis, les membres de la cellule participent-ils effectivement aux activités ?	Nous n'avons pas eu à faire beaucoup d'activités. Mais le peu que nous avons réalisé a vu la participation de tous les membres de la cellule.
7. La qualité de la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre.	La qualité de la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre est très bonne car nous faisons tout ensemble. Nous avons toujours impliqué tout le monde. Lorsqu'un membre de la cellule revient d'une formation ou mission, il fait la restitution et le partage de la documentation ainsi, tout le monde est au même niveau d'information. Dans le même ordre d'idées, un membre de la cellule à savoir le DRH a bénéficié de l'appui et du soutien de toute la cellule dans le cadre de sa soutenance sur le thème <<violence faite aux femmes>>.
8. Pouvez-vous me citez toutes les attributions de la cellule genre ?	La cellule genre est chargée de : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des actions visant à l'intégration du genre dans les stratégies, les plans et programmes du Ministères ; ➤ Initier des activités pour la promotion du genre au sein du Ministère ; ➤ Donner son appréciation ou avis par rapport a tout sujet ayant trait au genre au sein du Ministère ; ➤ Collecter, traiter et diffuser les informations relatives au genre.
9. Pouvez-vous me citez toutes les attributions du point focal?	Les attributions du point focal sont les mêmes que celles de la cellule.
10. De la création de votre cellule à aujourd'hui dites moi les différentes activités que vous aviez réalisé (réunions, atelier de formation, etc.) ?	Les activités que nous avons réalisées se résument aux réunions mensuelles et à la participation à des sessions de formation sur la "Résorption des inégalités hommes-femmes dans l'accès au avantages des services d'eau d'hygiène et assainissement au Niger, organisée sous financement EAA/NEPAD ; "Intégration des femmes dans le développement" ; "Genre et Développement" Il faut aussi signaler que deux membres de la cellule ont reçu une formation sur "Genre, eau et Assainissement" au Mali sous financement de la coopération Belge. Nous avons également intégré dans notre plan d'action la formation des femmes cadres au niveau

	du Ministère. Actuellement elles sont à Ouagadougou pour la formation.
11. Quelle appréciation faites-vous de l'intérêt qu'accorde le niveau décisionnel (ministre, SG, IGS, etc.) par rapport au fonctionnement de la cellule ?	Nous ne pouvons pas dire que le niveau décisionnel accorde une certaine importance par rapport au fonctionnement de la cellule car malgré nos efforts nous n'avons rien reçu du ministère. Pour prendre en compte quelques unes de nos doléances il faut vraiment une grande lutte.
12. Disposez-vous au niveau de votre ministère d'infrastructures (salle de réunion par exemple) que vous pouvez utiliser pour faire avancer la cause du genre ? si oui, citez-les.	Notre cellule genre ne dispose de rien. Ce sont nos bureaux que nous utilisons pour nos réunions.
13. La cellule genre est-elle facilement accessible aux autres agents ? Oui ou Non, justifiez votre réponse.	Oui, la cellule genre est facilement accessible à tous les agents du Ministère car elle est composée par les représentants de toutes les Directions Ministère.
14. Les agents (hommes et femmes) de votre ministère profitent-ils équitablement des activités qui sont réalisées par la cellule genre ? Oui ou Non. Justifiez la réponse.	Nous avons réalisé très peu d'activités. Mais dans toutes les activités, nous faisons en sorte que tout le monde profite (homme-Femme). Il faut dire que très peu de personnes s'intéressent à nos activités en dehors des agents de la cellule
15. Selon-vous et eu égard à votre expérience, quelle est la composition idéale d'une cellule genre ?	Une cellule genre idéale doit respecter le genre c'est à dire autant d'hommes que de Femmes ; toutes les Directions (surtout les Directions d'appui ou transversales) doivent être représentées. La cellule doit avoir comme point focal le DEP. Il faut aussi impliquer le niveau décisionnel afin d'une part de donner plus de poids à la cellule et d'autre part motiver les membres.
16. Pensez-vous que la cellule genre est la seule voie appropriée pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des ministères sectoriels ? Oui ou non. Justifiez votre réponse ?	Oui, moi je pense que la cellule genre est la seule voie appropriée pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des ministères mais si l'on veut que cette cellule soit efficace, il faut impliquer le niveau décisionnel afin qu'ils comprennent au moins les différents concepts liés au genre. Cela permettra une meilleure prise en compte des recommandations de la cellule.

2.2 : Les Faiblesses (traduisent ici un manque ou difficulté rencontrés au sein du ministère en lien avec la mise en œuvre des activités genre).

Questions	Reponses
1. Est-ce que la cellule genre de votre ministère rencontre des difficultés dans son fonctionnement ? oui ou Non. Si oui citez nous	La cellule genre de notre ministère rencontre beaucoup de difficultés dans son fonctionnement. On peut citer :

les principales et leur nature.	le manque d'infrastructures pour tenir nos réunions ; Le manque de moyens matériels et financier ; la démotivation des membres par manque d'activités.
2. Quelles stratégies employez-vous pour surmonter ces difficultés ?	Aucune stratégie particulière en dehors des réunions que nous tenons dans nos bureaux.

2.3 : Les Opportunités (constituent l'ensemble des appuis extérieurs sur lesquels la cellule peut compter pour faire avancer les choses (les textes juridiques, les ressources humaines extérieures, les PTF etc.)).

Questions	Réponses
1. Citez-moi les textes juridiques relatifs à votre secteur ratifié par le Niger aux niveaux international, régional et sous régional qui prônent l'équité et l'égalité de genre.	Parmi les textes juridiques il y a : le code de l'eau ; Le guide de service d'alimentation en eau potable et les sept (7) arrêtés du ministère en charge de l'hydraulique.
2. Quelles appréciations faites-vous quant à la mise en œuvre de ces textes au niveau de votre secteur ?	L'application de ces textes est effective et cela a permis la prise en compte de la dimension genre dans toutes les activités du ministère.
3. Où se situent selon vous les goulots d'étranglements ? Justifiez votre réponse.	Il n y a pas de goulots d'étranglements
4. Y a-t-il des compétences extérieures (ressources humaines) à votre cellule qui sont disponibles à vos cotés ? oui ou Non ? si oui, dites- les	Les compétences extérieures disponibles sont les agents du MP/PF/PE, de l'IGN et de l'UNFPA qui continuent d'apporter à la cellule leur soutien.
5. Quels sont les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bi et multilatéraux qui interviennent dans votre secteur d'activités ?	Les Partenaires Techniques et Financiers qui interviennent sont : La BAD ; la coopération Danoise ; la coopération Belge ; la coopération Japonaise.
6. Parmi ces Partenaires Techniques et Financiers, dites-nous ceux qui vous ont appuyé financièrement ou techniquement pour avancer la cause du genre de manière spécifique ?	Les Partenaires Techniques et Financiers, qui nous ont appuyé pour faire avancer la cause du genre sont : la coopération Danoise ; la coopération Belge ; la coopération Japonaise.
7. Est-ce que ces appuis ont contribué à l'atteinte de certaines attributions de la cellule genre ? Oui ou non. Justifiez votre réponse.	Oui car cela a permis à la cellule de mener des activités de promotion du genre au sein du Ministère.
8. Y-a-t-il un lien entre votre cellule et le Ministère coordonnateur du genre ?	Comme nous l'avons dit ci-haut, le MP/PF/PE et l'IGN constituent les compétences extérieures pour notre Ministère.

9. Quelle est la nature de ce lien et comment l'appréciez-vous ?	Ils nous apportent leur soutien à tout moment et particulièrement dans le cadre du renforcement des capacités de membres de la cellule ou dans l'organisation des sessions de formation à l'intention des agents du Ministère.
------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2.4 : Les Menaces : (les obstacles internes et extérieurs à la cellule qui peuvent entraver ou freiner la mise en œuvre des activités. Il est nécessaire de les présenter en vue de prendre les mesures qui s'imposent).

Questions	Réponses
1. D'une manière générale, ya t-il des obstacles qui entravent ou qui freinent les activités de votre cellule ? oui ou non. Si oui citez- les	L'obstacle majeur est le manque de moyens financiers et matériels
2. Est-ce que ces obstacles se sont présentés à vous au moins une fois ? Oui ou non justifiez votre réponse	Oui et cela existe jusqu'aujourd'hui. Sans le financement nous ne pouvons rien faire.
3. Si oui, quelles stratégies aviez-vous adopté pour les surmonter ?	Nous n'avons adopté aucune stratégie.
4. Comment voyez-vous l'avenir des cellules genre au Niger ?	Les cellules genre constituent à nos yeux la seule voie appropriée pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des ministères pour cela il faut : -faire de temps en temps des recyclages pour les membres de la cellule ; -Appuyer financièrement et matériellement la cellule ; -Impliquer le niveau décisionnel.

La cellule compte en son sein sept (6) membres dont quatre (3) hommes et trois (3) femmes. Sur les six membres du départ, deux ont été remplacés, mais l'arrêté n'a pas encore été actualisé. La cellule bénéficie de l'appui de plusieurs partenaires ; elle se débat comme elle peut, et arrive à cumuler des résultats encourageant.

III. LES CELLULES GENRE QUI NE SONT PAS OPERATIONNELLES

III.1 Ministère des Finances

Nom du ministère à la création de la cellule : *Ministère des Finances*

Nom du ministère à l'état actuel : *Ministère Finances*

Nom du point focal : *M^{me} Talatou Mariama , Elle n'a reçu aucune formation*

Composition de la cellule et la référence de l'arrêté qui l'a créé : *La cellule n'a pas été mise en place et le point Focal vient juste d'être nommé.*

Le point focal est désigné et est en place depuis plus de deux ans ; bien que l'arrêté ne soit pas encore formalisé. Quant à la cellule, jusque-là le processus devant aboutir à sa mise en place tarde à être effectif.

III.2 Ministère des Enseignements Secondaires

Nom du ministère à la création de la cellule : *Ministère*

Nom du ministère à l'état actuel : *Ministère des enseignements secondaires (ME/S)*

Référence de l'arrêté créant la cellule: *M^{me} Hassane Barrira Magagi Arrêté N°00053/MEMS/RS/DEP du 15 Février 2013*

Composition de la cellule :

Point Focal : *Madame Hassane Barira Magagi Goubé, Direction des Etudes et de la Programmation (DEP).*

Membres :

- 1. Madame Gambo Mahaman Maimouna ; Direction des Archives, de l'Information, de la Documentation et des Relations Publiques (DAID/RP);*
- 2. Madame Bello Saleye, Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM) ;*
- 3. Madame Abdoulmoumouni Mariama, Direction de la Statistiques (DS) ;*
- 4. Madame Abass Zeinabou, Direction des Ressources Humaines (DRH) ;*
- 5. Monsieur Abdoulaye Alhassan, Direction de l'Enseignement Arabe ;*
- 6. Monsieur Insa Garba, Direction de l'Enseignement Moyen ;*
- 7. Madame Sayouba Rabi Mahamane, Direction de l'Enseignement Supérieur ;*
- 8. Madame Issoufou Mariama, Direction de la recherche Scientifique ;*
- 9. Madame Almoctar Satou, Secretariat General.*

II : Corps du questionnaire

2.1 : Les Forces en présence pour faire avancer la dimension genre au niveau de la cellule genre (les ressources humaines, les infrastructures, etc.)

Questions	Réponses
1. Donnez-moi une présentation des membres de votre cellule en fonction de leur service au sein du ministère ?	Cf ci-dessus
2. Pouvez vous m'expliquez le mécanisme de la désignation du point focal de la cellule genre ?	Le point focal de la cellule genre est désigné au niveau de la DEP et confirmé par un arrêté du Ministre

3. Pouvez vous m'expliquez le mécanisme de la désignation des membres de la cellule genre ?	Tous les autres Membres de la cellule sont désignés par leurs directions respectives.
4. Quel est l'effectif (hommes et femmes) de votre cellule ?	Deux (2) Hommes et dix (8) Femmes
5. Combien y-a-t-il eu de points focaux de la création de la cellule à aujourd'hui ? et qu'en est-il des autres membres ?	De sa création à aujourd'hui, la cellule a eu trois points focaux. Le Ministère des enseignements secondaires (ME/S) étant un Ministère en perpétuel restructuration, tous les membres ont été changés.
6. A votre avis, les membres de la cellule participent-ils effectivement aux activités ?	Nous n'avons pas fait beaucoup d'activités a proprement parler. Mais le peu que nous avons réalisé c'est avec le concours de tous les membres. Tous les membres ont participé aux activités de la cellule.
7. La qualité de la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre.	La qualité de la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre est très bonnes car la cellule n'a jamais eu de financement ni d'autres appuis. C'est ensemble que nous avons réalisé toutes les activités.
8. Pouvez-vous me citez toutes les attributions de la cellule genre ?	<p>La cellule Genre du Ministère des enseignements secondaires (ME/S) a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer l'intégration du genre dans les programmes, projets et plan de développement du ME/S ; ➤ Faire le plaidoyer auprès des instances décisionnelles pour la prise en compte du genre dans les activités ; ➤ Elaborer et mettre en œuvre un plan d'actions ; ➤ Renforcer les capacités des membres de la cellule et des cadres du ME/S en genre et planification axée sur les résultats ; ➤ Entretenir des relations d'échanges et de synergies avec les cellules des autres Ministères ; ➤ Faire le bilan et l'état des lieux des activités de la cellule ; ➤ Elaborer des rapports d'activités trimestriels à transmettre au MP/PF/PE ;

	<p>➤ Informer le MP/PF/PE de tout changement intervenu au sein de la composition de la cellule.</p>
9. Pouvez-vous me citer toutes les attributions du point focal?	Le point focal doit veiller à ce que la cellule puisse accomplir sa mission
10. De la création de votre cellule à aujourd'hui dites moi les différentes activités que vous aviez réalisé (réunions, atelier de formation, etc.) ?	Compte tenu des incessantes mutations du personnel et des restructurations récurrentes au sein du Ministère, nous n'avons pas pu réaliser beaucoup d'activités. Au tout début, nous tenons des réunions mensuelles et nous rendons compte au Secrétariat General. De temps à autres, nous assistons à des formations comme : <<Genre, planification et gestion axée sur les résultats>> à Dosso ; <<Intégration du genre dans les politiques et programmes... >>. Il faut aussi signaler que la cellule a élaboré un plan d'action qu'elle n'a pas pu mettre en œuvre faute de moyens (moyens financiers).
11. Quelle appréciation faites-vous de l'intérêt qu'accorde le niveau décisionnel (ministre, SG, IGS, etc.) par rapport au fonctionnement de la cellule ?	Tous les responsables qui se sont succédé ont apprécié l'existence de la cellule. Mais, dans la pratique aucun n'a appuyé la cellule dans le but de faire avancer la cause du genre.
12. Disposez-vous au niveau de votre ministère d'infrastructures (salle de réunion par exemple) que vous pouvez utiliser pour faire avancer la cause du genre ? si oui, citez-les.	Non. Même les réunions de la cellule nous les tenons dans nos bureaux.
13. La cellule genre est-elle facilement accessible aux autres agents? Oui ou Non, justifiez votre réponse.	Oui, car dans sa composition, il y a les représentants de toutes les directions. Mais il faut dire que notre cellule genre n'est pas connue par tous les agents du Ministère. Ceux qui savent que la cellule existe, ne connaissent pas ses attributions. Le caractère bénévole de la chose, la mobilité du personnel et le manque de moyens en sont pour quelque chose
14. Les agents (hommes et femmes) de votre ministère profitent-ils équitablement des activités qui sont réalisées par la cellule genre? Oui ou Non. Justifiez la réponse.	Comme nous l'avons dit ci-haut, la cellule n'a pas eu à organiser beaucoup d'activités
15. Selon-vous et eu égard à votre expérience, quelle est la composition idéale d'une cellule genre ?	Pour être véritablement fonctionnel, La cellule genre doit être composée de toutes les directions du Ministère, à cette équipe, il faut impliquer soit le SG ou le Ministre lui-même

	afin de donner un certain dynamisme à la cellule
16. Pensez-vous que la cellule genre est la seule voie appropriée pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des ministères sectoriels ? Oui ou non. Justifiez votre réponse ?	Pour le moment, oui. Mais, comme nous l'avons dit ci-haut il faut associer le niveau décisionnel car les cellules n'ont pas de moyens pour assurer leur fonctionnement.

2.2 :Les Faiblesses (traduisent iciun manque ou difficulté rencontrés au sein du ministère en lien avec la mise en œuvre des activités genre).

Questions	Réponses
1. Est-ce que la cellule genre de votre ministère rencontre des difficultés dans son fonctionnement ? oui ou Non. Si oui citez nous les principales et leur nature.	Oui notre cellule genre rencontre des difficultés dans son fonctionnement. On peut citer entre autre : <ul style="list-style-type: none"> ➤ le manque de moyens financier, ce qui nous a empêchés de mettre en œuvre notre plan d'action ; ➤ le manque de moyens matériels (ordinateur, imprimante...)
2. Quelles stratégies employez-vous pour surmonter ces difficultés ?	Aucune.

2.3 : Les Opportunités (constituent l'ensemble des appuis extérieurs sur lesquels la cellule peut compter pour faire avancer les choses (les textes juridiques, les ressources humaines extérieures, les PTF etc.)).

Questions	Réponses
1. Citez-moi les textes juridiques relatifs à votre secteur ratifié par le Niger aux niveaux international, régional et sous régional qui prônent l'équité et l'égalité de genre.	Les textes juridiques sont : la Politique Nationale Genre ; le CEDEF ; Les OMD
2. Quelles appréciations faites-vous quant à la mise en œuvre de ces textes au niveau de votre secteur ?	Au niveau des écoles ces textes sont bien appliqués. C'est au niveau même du ministère que l'application des textes rencontre des difficultés. Cela est du au fait qu'il n y a pas assez de femmes dans la sphère décisionnelle et celles qui sont présentes n'ont pas assez de poids pour défendre la cause des femmes ce qui fait que les femmes n'ont pas assez d'opportunités pour aller faire des études.
3. Où se situent selon vous les goulots d'étranglements ? Justifiez votre réponse.	

4. Y a-t-il des compétences extérieures (ressources humaines) à votre cellule qui sont disponibles à vos cotés ? oui ou Non ? si oui, dites- les	Les compétences extérieures qui appuient les efforts de la cellule sont le MP/PF/PE et l'UNFPA car en cas de renforcement des capacités des membres de la cellule c'est à eux que nous sollicitons.
5. quels sont les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bi et multilatéraux qui interviennent dans votre secteur d'activités ?	Nos partenaires sont : UNICEF ; Banque Mondiale ; UNFPA ; Jica
6. Parmi ces Partenaires Techniques et Financiers, dites nous ceux qui vous ont appuyé financièrement ou techniquement pour avancer la cause du genre de manière spécifique ?	Aucun. Notre cellule n'a bénéficié d'aucun appui.
7. Est-ce que ces appuis ont contribué à l'atteinte de certaines attributions de la cellule genre ? Oui ou non. Justifiez votre réponse.	
8. Y-a-t-il un lien entre votre cellule et le Ministère coordonnateur du genre ?	Le lien entre notre cellule et le Ministère coordonnateur du genre se résume aux réunions et à la célébration du 13 Mai
9. Quelle est la nature de ce lien et comment l'appréciez-vous ?	Il est condamnable et doit absolument être revue par le MP/PF/PE. Il doit jouer pleinement son rôle d'encadrement

2.4 : Les Menaces : (les obstacles internes et extérieurs à la cellule qui peuvent entraver ou freiner la mise en œuvre des activités. Il est nécessaire de les présenter en vue de prendre les mesures qui s'imposent).

Questions	Réponses
1. D'une manière générale, ya t-il des obstacles qui entravent ou qui freinent les activités de votre cellule ? oui ou non. Si oui citez- les	L'obstacle majeur est le manque de moyens surtout financier pour mener à bien nos activités. Sans moyen financier on ne peu rien faire.
2. Est-ce que ces obstacles se sont présentés à vous au moins une fois ? Oui ou non justifiez votre réponse	
3. Si oui, quelles stratégies aviez-vous adopté pour les surmonter ?	Aucune
4. Comment voyez-vous l'avenir des cellules genre au Niger?	Les cellules genres sont des structures viables et durables, mais il faut des moyens financiers et matériels pour leur fonctionnement.

La cellule est composée de dix (10) membres dont sept (8) femmes et trois (2) hommes. Cette cellule, a connu beaucoup de bouleversement en son sein du fait des multiples restructurations que le Ministère a enregistré et les affectations qui s'en sont suivi. Toutefois, la prise en compte du genre dans les programmes et activités scolaires sont à souligner et à mettre à l'actif de

l'orientation stratégique du gouvernement en matière d'éducation. Pour ce qui est de la cellule, elle existe mais ne fournit pas d'effort notable et ne fait pas preuve d'initiative pour aller vers la multitude de partenaire dont dispose le Ministère.

III.3 Ministère de l'intérieur, de la sécurité publique, de la décentralisation, des affaires coutumières et religieuses

I. Nom du ministère à la création de la cellule : *Ministère de l'intérieur, de la sécurité publique et de la décentralisation (MI/SP/D)*

Nom du ministère à l'état actuel : *Ministère de l'intérieur, de la sécurité publique, de la décentralisation, des affaires coutumières et religieuses (MI/SP/D/AC/R)*

Référence de l'arrêté créant la cellule : *Arrêté N°0075/MI/SP/D/DGR/DRH du 10/02/2010*

Composition de la cellule:

Membres :

Nom du point focal: *M^{me} Mamoudou Fatouma Djibo Direction des Statistiques*

1. Madame Sayo Aissata, Direction des Libertés Publiques (DLP), Point Focal suppléante ;
2. Monsieur Issaka Sama, Direction du Patrimoine;
3. Monsieur Hamani Bouda, Direction des Ressources Humaines (DRH) ;
4. Monsieur Abdoukader Garba Moussa, Direction des Etudes et Programmation (DEP) ;
5. Madame Harouna Haoua, (DAF).

II : Corps du questionnaire

2.1 : Les Forces en présence pour faire avancer la dimension genre au niveau de la cellule genre (les ressources humaines, les infrastructures, etc.)

Questions	Réponses
1. Donnez-moi une présentation des membres de votre cellule en fonction de leur service au sein du ministère ?	Cf ci-dessus
2. Pouvez vous m'expliquez le mécanisme de la désignation du point focal de la cellule genre ?	Le point focal de la cellule genre est désigné sur proposition du DEP et confirme par un arrêté du Ministre
3. Pouvez vous m'expliquez le mécanisme de la désignation des membres de la cellule genre ?	Les membres de la cellule genre sont désignés par leur direction respective.
4. Quel est l'effectif (hommes et femmes) de votre cellule ?	Il y a trois (3) hommes et trois (3) Femmes
5. Combien y-a-t-il eu de points focaux de la création de la cellule a aujourd'hui ? et qu'en est-il des autres membres ?	Notre cellule genre est toujours dirigée par Mme Mamoudou Fatouma Djibo Direction des Ressources Financières et

	du Matériel (DRF/M) <i>de sa création à aujourd'hui</i>
6. A votre avis, les membres de la cellule participent-ils effectivement aux activités ?	Comme activités, nous n'avons pas eu à faire grand-chose en dehors de l'atelier d'information et de sensibilisation sur le genre et la participation aux différentes formations organisées par le MP/PF/PE. Il faut aussi signaler la célébration de la journée du 13 Mai.
7. La qualité de la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre.	La qualité de la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre est très bonne. Sur ce plan il n'y a pas de problème. Tout le monde est au même niveau d'information.
8. Pouvez-vous me citez toutes les attributions de la cellule genre ?	La cellule genre est chargée de : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des actions visant à l'intégration du genre dans les stratégies, les plans et programmes du Ministères; ➤ Initier des activités pour la promotion du genre au sein du Ministère ;
9. Pouvez-vous me citez toutes les attributions du point focal?	Les attributions du point focal sont les mêmes que celles de la cellule.
10. De la création de votre cellule à aujourd'hui dites moi les différentes activités que vous aviez réalisé (réunions, atelier de formation, etc.) ?	Au niveau de notre cellule, nous n'avons rien fait comme activités en dehors de la participation aux différentes formations organisées par le MP/PF/PE et la célébration de la journée de la femme le 13 mai. Nous n'avons même pas bénéficié des fonds alloués par le MP/PF/PE aux cellules dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action.
11. Quelle appréciation faites-vous de l'intérêt qu'accorde le niveau décisionnel (ministre, SG, IGS, etc.) par rapport au fonctionnement de la cellule ?	Le niveau décisionnel actuel accorde très peu d'importance au fonctionnement de la cellule car malgré nos efforts nous n'avons rien reçu du ministère. Il faut dire aussi que l'engouement d'avant s'était vite émoussé.
12. Disposez-vous au niveau de votre ministère d'infrastructures (salle de réunion par exemple) que vous pouvez utiliser pour faire avancer la cause du genre ? si oui, citez-les.	Notre cellule genre ne dispose de rien. Ce sont nos bureaux que nous utilisons avant pour nos réunions. Mais maintenant même les réunions ne se tiennent plus à cause du manque de financement
13. La cellule genre est-elle facilement accessible aux autres agents? Oui ou Non, justifiez votre	Oui, la cellule genre est facilement

réponse.	accessible à tous les agents du Ministère car elle est composée par les représentants de toutes les Directions Ministère.
14. Les agents (hommes et femmes) de votre ministère profitent-ils équitablement des activités qui sont réalisées par la cellule genre? Oui ou Non. Justifiez la réponse.	Nous avons réalisé très peu d'activités. Mais dans toutes les activités, nous faisons en sorte que tout le monde profite.
15. Selon-vous et eu égard a votre expérience, quelle est la composition idéale d'une cellule genre ?	Une cellule genre idéale doit respecter le genre c'est à dire autant d'hommes que de Femmes ; (si possible trois (3) hommes et trois (3) femmes). Il faut aussi impliquer le niveau décisionnel afin qu'il puisse s'investir.
15. Pensez-vous que la cellule genre est la seule voie appropriée pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des ministères sectoriels ? Oui ou non. Justifiez votre réponse ?	Oui, mais il faut que les éléments qui l'anime soit soient compétent. Il faut aussi impliquer le niveau décisionnel.

2.2 :Les Faiblesses (traduisent iciun manque ou difficulté rencontrés au sein du ministère en lien avec la mise en œuvre des activités genre).

Questions	Réponses
1. Est-ce que la cellule genre de votre ministère rencontre des difficultés dans son fonctionnement ? oui ou Non. Si oui citez nous les principales et leur nature.	Nous avons les ressources humaines. Ce qui manque ce sont les ressources financières.
2. Quelles stratégies employez-vous pour surmonter ces difficultés ?	Aucune

2.3 : Les Opportunités (constituent l'ensembledes appuis extérieurs sur lesquels la cellule peut compter pour faire avancer les choses (les textes juridiques, les ressources humaines extérieures, les PTF etc.)).

Questions	Réponses
1. Citez-moi les textes juridiques relatifs à votre secteur ratifié par le Niger aux niveaux international, régional et sous-régional qui prônent l'équité et l'égalité de genre.	La politique de décentralisation et la politique d'état civil.
2. Quelles appréciations faites-vous quant à la mise	Au niveau de la mise en œuvre des

en œuvre de ces textes au niveau de votre secteur ?	textes, le genre est très peu respecté.
3. Où se situent selon vous les goulots d'étranglements ? Justifiez votre réponse.	NSP
4. Y a-t-il des compétences extérieures (ressources humaines) à votre cellule qui sont disponibles à vos côtés ? oui ou Non ? si oui, dites-les	Les compétences extérieures à notre cellule qui sont disponibles sont le MP/PF/PE et l'UNFPA nos partenaires.
5. Quels sont les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bi et multilatéraux qui interviennent dans votre secteur d'activités ?	UNICEF ; PNUD ; UNFPA.
6. Parmi ces Partenaires Techniques et Financiers, dites nous ceux qui vous ont appuyé financièrement ou techniquement pour avancer la cause du genre de manière spécifique ?	UNFPA à travers l'IGN
7. Est-ce que ces appuis ont contribué à l'atteinte de certaines attributions de la cellule genre ? Oui ou non. Justifiez votre réponse.	Non car après les formations nous n'avons rien fait de concret.
8. Y-a-t-il un lien entre votre cellule et le Ministère coordonnateur du genre ?	Le lien c'est que c'est le Ministère qui pilote le projet.
9. Quelle est la nature de ce lien et comment l'appréciez-vous ?	

2.4 : Les Menaces : (les obstacles internes et extérieurs à la cellule qui peuvent entraver ou freiner la mise en œuvre des activités. Il est nécessaire de les présenter en vue de prendre les mesures qui s'imposent).

Questions	Réponses
1. D'une manière générale, ya t-il des obstacles qui entravent ou qui freinent les activités de votre cellule ? oui ou non. Si oui citez-les	Le principal obstacle est le manque de ressources financières.
2. Est-ce que ces obstacles se sont présentés à vous au moins une fois ? Oui ou non justifiez votre réponse	C'est même à cause de cela que nous n'avons rien fait comme activités malgré notre détermination
3. Si oui, quelles stratégies aviez-vous adopté pour les surmonter ?	Rien
4. Comment voyez-vous l'avenir des cellules genre au Niger?	L'institutionnalisation du genre au sein des ministères est une bonne chose mais il faut songer à mettre les moyens à leur disposition.

La cellule est composée de six (6) membres dont sept (3) femmes et trois (3) hommes.

Un projet d'arrêté portant création de la cellule a été élaborée, mais n'a pas été signé jusque-là.

Le point focal ainsi que les membres désignés de la cellule se sont démarqués par leur

indifférence et leur manque de volonté à faire booster le processus. Le Ministère dispose de beaucoup de partenaires à même de participer au financement des activités de la cellule.

III.4 Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Normalisation

I. Nom du ministère à la création de la cellule : Ministère du COMMERCE

Nom du ministère à l'état actuel : Ministère Du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé

Référence de l'arrêté la créant : N° 008 DU MCI/N/DRH du 03 Janvier 2009

Composition de la cellule :

Nom du point focal : Mme ADAMOU FATOUMA DRH POINT FOCAL

1. Monsieur Boucar Chaïbou, actuellement au Ministère du Tourisme et de l'Artisanat
2. Monsieur Karidjo Hamadou, *Commerce Extérieur*
3. Monsieur Zime Sare Moussa, *DL affectée à Tahoua*
4. Monsieur Alassane Mahaman Salissou *Documentation/DAI/DRP actuellement affecté en détachement à l'OMS*
5. Madame Abdou Nayé, *actuellement à L'OPVN*

2.1 : Les Forces en présence pour faire avancer la dimension genre au niveau de la cellule genre (les ressources humaines, les infrastructures, etc.)

Questions	Réponses
1. Donnez-moi une présentation des membres de votre cellule en fonction de leur service au sein du ministère ?	Cf ci-dessus
2. Pouvez vous m'expliquez le mécanisme de la désignation du point focal de la cellule genre ?	Le point focal de la cellule genre est désigné par un arrêté du Ministre
3. Pouvez vous m'expliquez le mécanisme de la désignation des membres de la cellule genre ?	Tous les autres Membres de la cellule sont désignés par leurs directions respectives.
4. Quel est l'effectif (hommes et femmes) de votre cellule ?	Aujourd'hui rien que deux membres dont 1 femme et 1 homme
5. Combien y-a-t-il eu de points focaux de la création de la cellule a aujourd'hui ? et qu'en est-il des autres membres ?	De sa création à aujourd'hui, je suis le seul point focal que la cellule a connu.
6. A votre avis, les membres de la cellule participent-ils effectivement aux activités ?	Oui, lorsque les membres étaient au grand complet, ils participaient tous aux activités.
7. La qualité de la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre.	La relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre est très bonne.
8. Pouvez-vous me citez toutes les attributions de la cellule genre ?	La cellule Genre du Ministère est chargée de poursuivre le processus

	d'intégration du Genre déjà engagé, Renforcer les Capacités du personnel sur les outils conceptuels et analytiques du Genre ; Intégrer le Genre dans les politiques sectorielles du Ministère
9. Pouvez-vous me citez toutes les attributions du point focal?	Les attributions du point focal sont les mêmes que celles de la cellule.
10. De la création de votre cellule à aujourd'hui dites moi les différentes activités que vous aviez réalisé (réunions, atelier de formation, etc.) ?	La seule activité que nous avons réalisée est l'atelier de <<Formation et de sensibilisation sur le genre>> organisée le 16/03/2011 sous financement du MP/PF/PE. Il faut aussi signaler que nous avons participé à plusieurs formations organisées par le MP/PF/PE Au début nous tenons des réunions mensuelles, mais après la cellule est plongée dans une certaine léthargie.
11. Quelle appréciation faites-vous de l'intérêt qu'accorde le niveau décisionnel (ministre, SG, IGS, etc.) par rapport au fonctionnement de la cellule ?	Nos autorités Ministérielles sont sensibles au genre, lors du dernier recrutement ils ont tenu compte de notre suggestion et ont recruté parmi les récrus des femmes plantons. Le poste de SGA ets occupé par une femme et celui de DG du commerce aussi.
12. Disposez-vous au niveau de votre ministère d'infrastructures (salle de réunion par exemple) que vous pouvez utiliser pour faire avancer la cause du genre ? si oui, citez-les.	Oui. Il n'ya aucun problème pour cela. Nous avons échangé avec le DRFM sur l'éventualité de la mise à disposition d'un bureau..
13. La cellule genre est-elle facilement accessible aux autres agents? Oui ou Non, justifiez votre réponse.	Oui. Et à tous les agents du Ministère
14. Les agents (hommes et femmes) de votre ministère profitent-ils équitablement des activités qui sont réalisées par la cellule genre? Oui ou Non. Justifiez la réponse.	Oui, toutes les directions sont représentés et les membres assurent le suivi de l'implication tous le personnel.
15. Selon-vous et eu égard a votre expérience, quelle est la composition idéale d'une cellule genre ?	En plus des services techniques et stratégiques, il est impérative d'allier un conseiller du Ministre et rattaché la cellule au cabinet.
16. Pensez-vous que la cellule genre est la seule voie appropriée pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des ministères sectoriels ? Oui ou non. Justifiez votre réponse ?	Non. Il est préférable de créer une direction spécifique en charge des questions de genre, nous pensons que de cette façon, son plan d'action sera de façon absolument pris en compte dans la programmation globale du Ministère. en plus des ressources lui seront

	spécifiquement attribuées.
--	----------------------------

2.2 :Les Faiblesses (traduisent iciun manque ou difficulté rencontrés au sein du ministère en lien avec la mise en œuvre des activités genre).

Questions	Réponses
1. Est-ce que la cellule genre de votre ministère rencontre des difficultés dans son fonctionnement ? oui ou Non. Si oui citez nous les principales et leur nature.	Les difficultés rencontrées par notre cellule est le sous financement de nos activités, le manque d'infrastructures et de matériels de travail et aussi le désintéressement de certains responsables.
2. Quelles stratégies employez-vous pour surmonter ces difficultés ?	Aucune. Sauf pour les réunions qui sont tenues dans nos bureaux

2.4 : Les Opportunités (constituent l'ensemble des appuis extérieurs sur lesquels la cellule peut compter pour faire avancer les choses (les textes juridiques, les ressources humaines extérieures, les PTF etc.)).

Questions	Réponses
1. Citez-moi les textes juridiques relatifs à votre secteur ratifié par le Niger aux niveaux international, régional et sous-régional qui prônent l'équité et l'égalité de genre.	A part la loi sur le quota, je n'en n'ai point connaissance d'une quelconque loi genre spécifique au Ministère
2. Quelles appréciations faites-vous quant à la mise en œuvre de ces textes au niveau de votre secteur ?	-
3. Où se situent selon vous les goulots d'étranglements ? Justifiez votre réponse.	-
4. Y a-t-il des compétences extérieures (ressources humaines) à votre cellule qui sont disponibles à vos cotés ? oui ou Non ? si oui, dites- les	Les compétences extérieures à notre cellule qui sont disponibles sont le MP/PF/PE et l'UNFPA
5. quels sont les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bi et multilatéraux qui interviennent dans votre secteur d'activités ?	UMOCIR
6. Parmi ces Partenaires Techniques et Financiers, dites nous ceux qui vous ont appuyé financièrement ou techniquement pour avancer la cause du genre de manière spécifique ?	On a soumis à ce partenaire notre plan d'action, sans succès
7. Est-ce que ces appuis ont contribué à l'atteinte de certaines attributions de la cellule genre? Oui ou non. Justifiez votre réponse.	-
8. Y-a-t-il un lien entre votre cellule et le Ministère	Depuis un moment c'est le silence total.

coordonnateur du genre ?	Moi, j'ai pensé que la question des cellules genre n'est plus d'actualité
9. Quelle est la nature de ce lien et comment l'appréciez-vous ?	Cet attitude nous déçoit beaucoup et nous démotive complètement. Au début, le Ministère nous saisi en cas d'activité, mais depuis un moment, quand nous partons vers le MP/PF/PE, on nous répond :'' il n'y a rien''

2.4 : Les Menaces : (les obstacles internes et extérieurs à la cellule qui peuvent entraver ou freiner la mise en œuvre des activités. Il est nécessaire de les présenter en vue de prendre les mesures qui s'imposent).

Questions	Réponses
1. D'une manière générale, ya t-il des obstacles qui entravent ou qui freinent les activités de votre cellule ? oui ou non. Si oui citez- les	Oui, nous manquons de financement pour nos activités ; le manque d'infrastructures et de matériels de travail.
2. Est-ce que ces obstacles se sont présentés à vous au moins une fois ? Oui ou non justifiez votre réponse	Ces obstacles sont toujours présents.
3. Si oui, quelles stratégies aviez-vous adopté pour les surmonter ?	Nous avons tenté avec d'autres partenaires
4. Comment voyez-vous l'avenir des cellules genre au Niger?	L'avenir des cellules est lié à la mise à disposition de moyens. Car on a la volonté et on peut réussir

La cellule comportait six (6) membres dont quatre (4) hommes et deux (2) femmes. A ce jour, il ne reste que deux (2) membres sur place. L'arrêté n'a pas été actualisé et toutes les activités relatives à cette cellule sont au poids mort.

III.5 Ministère de l'Urbanisme et de logement

I.Nom du ministère à la création de la cellule : *Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat*

Nom du ministère à l'état actuel : *Ministère de l'Urbanisme et de Logement (MU/L)*

Référence de l'arrêté créant la cellule : *N° 027/MAT/UH du 21 Juillet 2010*

Composition de la cellule:

Nom du point focal: *Mme Abdoulaye Fatou, Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM)*

Membres:

1. Madame Yacouba Aichatou, Division Réglementation, Point Focal suppléante ;
2. Madame Inoussa Hindatou, Direction Promotion du Logement et Aménagement de l'Habitat (DPL/AH) ;
3. Madame Mossi Mariama, Direction Promotion du Logement (DPL) ;
4. Madame Attaou Maria, Direction de la Construction (DC);
5. Monsieur Alhassane Mahamadou, (DRA).

II : Corps du questionnaire

2.1 : Les Forces en présence pour faire avancer la dimension genre au niveau de la cellule genre (les ressources humaines, les infrastructures, etc.)

Questions	Réponses
1. Donnez-moi une présentation des membres de votre cellule en fonction de leur service au sein du ministère ?	Cf ci-dessus
2. Pouvez vous m'expliquez le mécanisme de la désignation du point focal de la cellule genre ?	Le point focal de la cellule genre est désigné par un arrêté du Ministre
3. Pouvez vous m'expliquez le mécanisme de la désignation des membres de la cellule genre ?	Tous les autres Membres de la cellule sont désignés par leurs directions respectives.
4. Quel est l'effectif (hommes et femmes) de votre cellule ?	Un (1) Homme et cinq(5) Femmes
5. Combien y-a-t-il eu de points focaux de la création de la cellule a aujourd'hui ? et qu'en est-il des autres membres ?	De sa création à aujourd'hui, la cellule n'a jamais changé de point focal.
6. A votre avis, les membres de la cellule participent-ils effectivement aux activités ?	Oui, lorsque nous avons une activité tous les membres de la cellule participent. Mais il faut dire que nos activités sont très limitées.
7. La qualité de la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre.	La relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre est très bonne. Dès qu'elle reçoit une information, elle communique avec tous les autres membres de la cellule.
8. Pouvez-vous me citez toutes les attributions de la cellule genre ?	La cellule Genre du Ministère de l'Urbanisme et de Logement (MU/L) a pour mission de traiter et de suivre toutes les questions relatives au genre.
9. Pouvez-vous me citez toutes les attributions du point focal?	Les attributions du point focal sont les mêmes que celles de la cellule.
10. De la création de votre cellule à aujourd'hui dites moi les différentes activités que vous aviez réalisé (réunions, atelier de formation, etc.) ?	La seule activité que nous avons réalisée est l'atelier de <<Formation et de sensibilisation sur le genre>> organisée le 16/03/2011 sous financement du

	MP/PF/PE. Il faut aussi signaler que nous avons participé à plusieurs formations organisées par le MP/PF/PE Au début nous tenons des réunions mensuelles, mais après la cellule est plongée dans une certaine léthargie.
11. Quelle appréciation faites-vous de l'intérêt qu'accorde le niveau décisionnel (ministre, SG, IGS, etc.) par rapport au fonctionnement de la cellule ?	Au niveau de notre Ministère, le niveau décisionnel n'accorde pas une très grande importance au fonctionnement de la cellule genre peut être que c'est par ce que nous ne les avons pas approché.
12. Disposez-vous au niveau de votre ministère d'infrastructures (salle de réunion par exemple) que vous pouvez utiliser pour faire avancer la cause du genre ? si oui, citez-les.	Non. Même les réunions de la cellule nous les tenons dans nos bureaux.
13. La cellule genre est-elle facilement accessible aux autres agents? Oui ou Non, justifiez votre réponse.	Oui, car dans sa composition, il y a les représentants de toutes les directions. Mais comme nous n'avons pas fait beaucoup d'activités, nous ne sommes pas solliciter.
14. Les agents (hommes et femmes) de votre ministère profitent-ils équitablement des activités qui sont réalisées par la cellule genre? Oui ou Non. Justifiez la réponse.	Comme nous l'avons dit ci-haut, la cellule n'a pas eu à organiser beaucoup d'activités. Mais dans tous ce que nous avons organisés, tous les agents du ministère en ont profité équitablement.
15. Selon-vous et eu égard a votre expérience, quelle est la composition idéale d'une cellule genre ?	La cellule genre doit être composée de toutes les directions du Ministère ; elle doit être trop légère (6) personnes maximum (trois (3) hommes, trois (3) femmes) à cette équipe, il faut impliquer les SG et autres directeurs centraux.
16. Pensez-vous que la cellule genre est la seule voie appropriée pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des ministères sectoriels ? Oui ou non. Justifiez votre réponse ?	Oui, nous pensons que c'est la seule voie. Mais, il faut mettre à leur disposition les moyens nécessaires pour faire le travail.

2.2 :Les Faiblesses (traduisent iciun manque ou difficulté rencontrés au sein du ministère en lien avec la mise en œuvre des activités genre).

Questions	Réponses
1. Est-ce que la cellule genre de votre ministère rencontre des difficultés dans son fonctionnement ? oui ou Non. Si oui citez nous les principales et leur nature.	Les difficultés rencontrées par notre cellule est le sous financement de nos activités, le manque d'infrastructures et de matériels de travail et aussi le désintéressement de certains

	responsables.
2. Quelles stratégies employez-vous pour surmonter ces difficultés ?	Aucune. Sauf pour les réunions qui sont tenues dans nos bureaux

2.3 : Les Opportunités (constituent l'ensemble des appuis extérieurs sur lesquels la cellule peut compter pour faire avancer les choses (les textes juridiques, les ressources humaines extérieures, les PTF etc.)).

Questions	Réponses
1. Citez-moi les textes juridiques relatifs à votre secteur ratifié par le Niger aux niveaux international, régional et sous-régional qui prônent l'équité et l'égalité de genre.	La loi 2013-28 du 12 Juin 2013 fixant les principes fondamentaux de l'urbanisme et de l'aménagement urbain
2. Quelles appréciations faites-vous quant à la mise en œuvre de ces textes au niveau de votre secteur ?	La mise en œuvre de ces textes au niveau de notre ministère a contribué à la prise en compte du genre. Présentement cette loi est en modification.
3. Où se situent selon vous les goulots d'étranglements ? Justifiez votre réponse.	
4. Y a-t-il des compétences extérieures (ressources humaines) à votre cellule qui sont disponibles à vos cotés ? oui ou Non ? si oui, dites-les	Les compétences extérieures à notre cellule qui sont disponibles sont le MP/PF/PE et l'UNFPA
5. quels sont les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bi et multilatéraux qui interviennent dans votre secteur d'activités ?	Nous n'avons aucun partenaire
6. Parmi ces Partenaires Techniques et Financiers, dites nous ceux qui vous ont appuyé financièrement ou techniquement pour avancer la cause du genre de manière spécifique ?	
7. Est-ce que ces appuis ont contribué à l'atteinte de certaines attributions de la cellule genre? Oui ou non. Justifiez votre réponse.	
8. Y-a-t-il un lien entre votre cellule et le Ministère coordonnateur du genre ?	Le lien entre la cellule et le MP/PF/PE est la participation aux ateliers qu'il organise à l'intention des différentes cellules
9. Quelle est la nature de ce lien et comment l'appréciez-vous ?	Nous apprécions beaucoup cela, mais nous pensons que le MP/PF/PE doit plaider auprès des PTF pour un appui conséquent aux cellules.

2.4 : Les Menaces : (les obstacles internes et extérieurs à la cellule qui peuvent entraver ou freiner la mise en œuvre des activités. Il est nécessaire de les présenter en vue de prendre les mesures qui s'imposent).

Questions	Réponses
1. D'une manière générale, ya t-il des obstacles qui entravent ou qui freinent les activités de votre cellule ? oui ou non. Si oui citez- les	Oui, le sous financement des activités ; le manque d'infrastructures et de matériels de travail.
2. Est-ce que ces obstacles se sont présentés à vous au moins une fois ? Oui ou non justifiez votre réponse	Ces obstacles sont toujours présents.
3. Si oui, quelles stratégies aviez-vous adopté pour les surmonter ?	Aucune stratégie, car même le niveau décisionnel ne s'intéresse pas tellement à nos activités.
4. Comment voyez-vous l'avenir des cellules genre au Niger?	Si les agents qui animent ces cellules sont compétents et font bien leur travail, alors les cellules seront pérennes

La cellule a été formellement mise en place depuis 2010. Mais à cette date, elle n'a tenté aucune démarche pour l'amener à survivre. On a relevé la passivité des membres de la cellule face par rapport à cette dernière et aux missions qu'elle est censé accomplir. Le niveau décisionnel est complètement indifférent de la cellule.

III.6 Ministère du Tourisme et de l'Artisanat

I Nom du ministère à la création de la cellule : *Ministère du Développement Industriel, du Tourisme et de l'artisanat (MDI/T/A)*

Nom du ministère à l'état actuel : *Ministère du Tourisme et de l'artisanat (MT/A)*

Référence de l'arrêté créant la cellule : **indisponible**

Composition de la cellule :

Nom du point focal : *Madame Ari Maïmouna, Conseillère genre*

Membres:

II : Corps du questionnaire

2.1 : Les Forces en présence pour faire avancer la dimension genre au niveau de la cellule genre (les ressources humaines, les infrastructures, etc.)

Questions	Réponses
1. Donnez-moi une présentation des membres de votre cellule en fonction de leur service au sein	Cf ancienne conseillère en artisanat de la Ministre

du ministère ?	
2. Pouvez vous m'expliquez le mécanisme de la désignation du point focal de la cellule genre ?	Le point focal de la cellule genre est désigné par un arrêté du Ministre
3. Pouvez vous m'expliquez le mécanisme de la désignation des membres de la cellule genre ?	Tous les autres Membres de la cellule sont désignés par leurs directions respectives.
4. Quel est l'effectif (hommes et femmes) de votre cellule ?	
5. Combien y-a-t-il eu de points focaux de la création de la cellule a aujourd'hui ? et qu'en est-il des autres membres ?	De sa création à aujourd'hui, la cellule n'a jamais changé de point focal. C'est toujours <i>M^{me} Ari Maimouna Conseillère genre au Ministère du Tourisme et de l'artisanat (MT/A)</i>
6. A votre avis, les membres de la cellule participent-ils effectivement aux activités ?	Non. Certains membres participent, d'autres pas. Par exemple, lors des préparatifs de l'atelier de formation des cadres sur le genre financé par le MP/PF/PE que nous avons organisé, nous nous sommes partagés les tâches. Mais, à la fin, nous n'étions plus que trois. C'est dire que les gens ne participent pas tellement aux activités sauf s'il s'agit d'une formation organisée par le MP/PF/PE.
7. La qualité de la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre.	Il n'y a aucun problème entre nous. A mon avis, la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre est bonne.
8. Pouvez-vous me citez toutes les attributions de la cellule genre ?	La cellule Genre du Ministère du Tourisme et Artisanat (MT/A) a pour mission de traiter et de suivre toutes les questions relatives au genre (voir arrêté)
9. Pouvez-vous me citez toutes les attributions du point focal?	Les attributions du point focal sont les mêmes que celles de la cellule.
10. De la création de votre cellule à aujourd'hui dites moi les différentes activités que vous aviez réalisé (réunions, atelier de formation, etc.) ?	En termes d'activités, nous n'avons pas fait grand-chose. En effet, après notre participation à la série de formation organisée par le MP/PF/PE, nous avons élaboré un plan d'action et organisé une formation pour les cadres sous financement du MP/PF/PE. En dehors de ces activités nous n'avons rien fait.
11. Quelle appréciation faites-vous de l'intérêt qu'accorde le niveau décisionnel (ministre, SG,	Au niveau de notre Ministère, le niveau décisionnel n'accorde pas tellement

IGS, etc.) par rapport au fonctionnement de la cellule ?	d'importance au fonctionnement de la cellule genre. Nous avons soumis notre plan d'actions et deux (2) requêtes de financement au Ministère mais, malgré notre insistance, nous n'avons rien reçu jusqu'à aujourd'hui.
12. Disposez-vous au niveau de votre ministère d'infrastructures (salle de réunion par exemple) que vous pouvez utiliser pour faire avancer la cause du genre ? si oui, citez-les.	Non. Même les réunions de la cellule nous les tenons dans nos bureaux. Pourtant, la dotation de la cellule en infrastructures permet de la rendre plus visible au sein même du Ministère.
13. La cellule genre est-elle facilement accessible aux autres agents? Oui ou Non, justifiez votre réponse.	Oui, car toutes les directions sont représentées. Il faut dire aussi que l'organisation de l'atelier de formation des agents du Ministère a permis de rendre plus visible la cellule.
14. Les agents (hommes et femmes) de votre ministère profitent-ils équitablement des activités qui sont réalisées par la cellule genre? Oui ou Non. Justifiez la réponse.	Comme nous l'avons dit ci-haut, la cellule n'a pas eu à organiser beaucoup d'activités. Mais nous avons associés le maximum d'agent du ministère de façon équitable.
15. Selon-vous et eu égard a votre expérience, quelle est la composition idéale d'une cellule genre ?	La cellule genre doit être trop légère quatre (4) personnes maximum (deux (2) hommes, deux (2) femmes) issus des différentes directions centraux.
16. Pensez-vous que la cellule genre est la seule voie appropriée pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des ministères sectoriels ? Oui ou non. Justifiez votre réponse ?	Oui, nous pensons que c'est la seule voie. Mais, il faut d'une part mettre à leur disposition les moyens nécessaires pour faire le travail et d'autre part il faut impliquer le niveau décisionnel dans tout le processus.

2.2 :Les Faiblesses (traduisent iciun manque ou difficulté rencontrés au sein du ministère en lien avec la mise en œuvre des activités genre).

Questions	Réponses
1. Est-ce que la cellule genre de votre ministère rencontre des difficultés dans son fonctionnement ? oui ou Non. Si oui citez nous les principales et leur nature.	Actuellement, notre cellule n'existe que de non. Nous sommes dans une léthargie totale. Nous n'avons personne pour nous financer les activités prévues dans notre plan d'actions. Une cellule comme la notre ne peut pas fonctionner sans financement malgré la bonne volonté des membres.
2. Quelles stratégies employez-vous pour	Aucune.

surmonter ces difficultés ?	
-----------------------------	--

2.3 : Les Opportunités (constituent l'ensemble des appuis extérieurs sur lesquels la cellule peut compter pour faire avancer les choses (les textes juridiques, les ressources humaines extérieures, les PTF etc.)).

Questions	Réponses
1. Citez-moi les textes juridiques relatifs à votre secteur ratifié par le Niger aux niveaux international, régional et sous-régional qui prônent l'équité et l'égalité de genre.	Tous les textes du Ministère prônent l'équité et l'égalité de genre.
2. Quelles appréciations faites-vous quant à la mise en œuvre de ces textes au niveau de votre secteur ?	La mise en œuvre de ces textes a permis la prise en compte de la dimension genre au niveau du Ministère.
3. Où se situent selon vous les goulots d'étranglements ? Justifiez votre réponse.	
4. Y a-t-il des compétences extérieures (ressources humaines) à votre cellule qui sont disponibles à vos cotés ? oui ou Non ? si oui, dites- les	Il y a le MP/PF/PE et UNFPA
5. quels sont les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bi et multilatéraux qui interviennent dans votre secteur d'activités ?	La Coopération Luxembourgeoise ; le projet DANI
6. Parmi ces Partenaires Techniques et Financiers, dites nous ceux qui vous ont appuyé financièrement ou techniquement pour avancer la cause du genre de manière spécifique ?	Aucun. Notre cellule n'a jamais bénéficié d'un quelconque appui
7. Est-ce que ces appuis ont contribué à l'atteinte de certaines attributions de la cellule genre? Oui ou non. Justifiez votre réponse.	
8. Y-a-t-il un lien entre votre cellule et le Ministère coordonnateur du genre ?	Aucun lien en dehors de la participation aux sessions de formation.
9. Quelle est la nature de ce lien et comment l'appréciez-vous ?	

2.4 : Les Menaces : (les obstacles internes et extérieurs à la cellule qui peuvent entraver ou freiner la mise en œuvre des activités. Il est nécessaire de les présenter en vue de prendre les mesures qui s'imposent).

Questions	Réponses
1. D'une manière générale, ya t-il des obstacles qui entravent ou qui freinent les activités de votre cellule ? oui ou non. Si oui citez- les	Le principale obstacle reste et demeure le sous financement des activités
2. Est-ce que ces obstacles se sont présentés à vous au moins une fois ? Oui ou non justifiez votre réponse	Nous avons ce problème de la création de la cellule à aujourd'hui

3. Si oui, quelles stratégies aviez-vous adopté pour les surmonter ?	Aucune
4. Comment voyez-vous l'avenir des cellules genre au Niger?	Les cellules genre, si l'on n'y prend pas garde, vont disparaître à cause du manque de financement. Il ne sert à rien de créer des structures si l'on ne pense pas aux mécanismes de financement.

Cette cellule reste la plus déçue de toutes les cellules, le point focal ne connaît même pas les autres membres de sa cellule. Il n'y a aucune volonté manifeste de prospecter un financement d'activité de la cellule avec d'autres partenaires. TOUT est à revoir au niveau de cette cellule.

III.7 Ministère de l'agriculture

I. Nom du ministère à la création de la cellule : *Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage*

Nom du ministère à l'état actuel : *Ministère de l'Agriculture*

Référence de l'arrêté créant la cellule : *pas accessible*

Composition de la cellule :

Nom du point focal: Madame MAAZOU TOUJANI

Membres :

1. Madame DJIBEY Ramatou (*DEP*)
2. Monsieur ABDOULAYE MAMANE (*DRFM*)
3. Madame LADI SOUROUPO (*DS*)
4. Madame HASSANE AÏSSA (*DGA*) Madame RABI BAARE (*DGPV*)
5. Madame BOUKARI AMINATOU (*DAI/RP*)
6. Monsieur IBRAHIM ADOUM (*DL*)
7. Madame MAÏMOUNA (*DRH*)

II : Corps du questionnaire

2.1 : Les Forces en présence pour faire avancer la dimension genre au niveau de la cellule genre (les ressources humaines, les infrastructures, etc.)

Questions	Réponses
1. Donnez-moi une présentation des membres de votre cellule en fonction de leur service au sein du ministère ?	Voir ci haut
2. Pouvez-vous m'expliquer le mécanisme de la désignation du point focal de la cellule genre ?	La correspondance du MP/PF/PE qui demande la mise en place des cellules indique que le point focal doit être à la

	DEP
3. Pouvez-vous m'expliquez le mécanisme de la désignation des membres de la cellule genre ?	Tout a commencé avec une correspondance du MP/PF/PE qui demande la mise en place de cellule au sein du Ministère. Le secrétariat général a pris le relais pour instruire les différentes directions de désigner un représentant qui va la représenter au sein de la cellule.
4. Quel est l'effectif (hommes et femmes) de votre cellule ?	<ul style="list-style-type: none"> - 3 Hommes - 6 Femmes Soit 9 membres
5. Combien y-a-t-il eu de points focaux de la création de la cellule a aujourd'hui ? et qu'en est-il des autres membres ?	-2 points focaux Le premier point focal Mr Maïtouraré Garba, qui est maintenant au Haut-Commissariat à la Restauration de la Paix a quitté et je suis arrivé en 2011 au Ministère où j'ai été désigné point focal. Depuis, beaucoup de membres ont été affectés dans d'autres services
6. A votre avis, les membres de la cellule participent-ils effectivement aux activités ?	Ils sont tous associés aux activités menées
7. La qualité de la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre.	Elle est très bonne
8. Pouvez-vous me citez toutes les attributions de la cellule genre ?	Réf à l'arrêté
9. Pouvez-vous me citez toutes les attributions du point focal?	<ul style="list-style-type: none"> -Suivre la prise en compte du genre au niveau de la planification -Faire le suivi de l'application de la loi sur le quota
10. De la création de votre cellule à aujourd'hui dites-moi les différentes activités que vous aviez réalisé (réunions, atelier de formation, etc.) ?	On a élaboré un plan d'action qui peine à être mis en œuvre
11. Quelle appréciation faites-vous de l'intérêt qu'accorde le niveau décisionnel (ministre, SG, IGS, etc.) par rapport au fonctionnement de la cellule ?	Le niveau décisionnel n'est pas sensible aux questions de genre et considère la cellule comme une affaire de femme de ce fait, il nous considère avec légèreté. Une fois pendant mon mandat, un de mes anciens Ministres a collé un post stick sur un TDR d'une activité de notre cellule en signifiant que les budgets de nos activités sont versés au MP/PF/PE par l'Etat et que la mise en œuvre du genre ne figure pas dans son cahier de charge mais plutôt dans celui du MP/PF/PE

12. Disposez-vous au niveau de votre ministère d'infrastructures (salle de réunion par exemple) que vous pouvez utiliser pour faire avancer la cause du genre ? si oui, citez-les.	Les infrastructures du Ministère sont disponibles et accessibles sans peine
13. La cellule genre est-elle facilement accessible aux autres agents? Oui ou Non, justifiez votre réponse.	La cellule est accessible à tout le personnel, dernièrement, à l'arrivée du nouveau Ministre, les femmes m'ont approchée pour me dire d'aller le voir en perspective des nominations pour qu'il tienne compte de la loi sur le quota
14. Les agents (hommes et femmes) de votre ministère profitent-ils équitablement des activités qui sont réalisées par la cellule genre? Oui ou Non. Justifiez la réponse.	Dans notre plan d'action nous avons prévu de faire bénéficier les femmes au même titre que les hommes
15. Selon-vous et eu égard à votre expérience, quelle est la composition idéale d'une cellule genre ?	En plus des directions générales et des directions d'appui, il faut un représentant du cabinet
16. Pensez-vous que la cellule genre est la seule voie appropriée pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des ministères sectoriels ? Oui ou non. Justifiez votre réponse ?	Non, en plus de la mise en place de ces cellules, la MP/PF/PE doit sensibiliser ses pairs au plus haut niveau pour qu'ils comprennent les objectifs visés par dans la création de ces cellules. Une autre alternative est de créer des directions à part entières au sein de chaque Ministère en charge de questions de genre. Ces directions seront alors dotées de missions, mais aussi de moyens pour accomplir ses missions

2.2 :Les Faiblesses (traduisent iciun manque ou difficulté rencontrés au sein du ministère en lien avec la mise en œuvre des activités genre).

Questions	Réponses
1. Est-ce que la cellule genre de votre ministère rencontre des difficultés dans son fonctionnement ? oui ou Non. Si oui citez nous les principales et leur nature.	Oui. Les difficultés sont surtout d'ordres institutionnels. Le MP/PF/PE en lui-même n'accorde pas d'importance aux cellules : "tu ne peux pas mettre un enfant au monde et ne pas le doter de moyens pour sa survie".
2. Quelles stratégies employez-vous pour surmonter ces difficultés ?	Nous avons pris attache avec la DRFM pour faire le plaidoyer afin qu'il fasse le nécessaire pour que notre plan d'action soit intégrer et financé dans le budget global du Ministère 2015

2.3 : Les Opportunités (constituent l'ensemble des appuis extérieurs sur lesquels la cellule peut compter pour faire avancer les choses (les textes juridiques, les ressources humaines extérieures, les PTF etc.)).

Questions	Réponses
10. Citez-moi les textes juridiques relatifs à votre secteur ratifié par le Niger aux niveaux international, régional et sous régional qui prônent l'équité et l'égalité de genre.	La loi sur le quota
11. Quelles appréciations faites-vous quant à la mise en œuvre de ces textes au niveau de votre secteur ?	Le niveau décisionnel accorde un grand intérêt par rapport au fonctionnement de la cellule
12. Où se situent selon vous les goulots d'étranglements ? Justifiez votre réponse.	Il n'y a pas d'œil regardant pour l'application stricte des lois
13. Y a-t-il des compétences extérieures (ressources humaines) à votre cellule qui sont disponibles à vos cotés ? oui ou Non ? si oui, dites-les	Non
14. quels sont les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bi et multilatéraux qui interviennent dans votre secteur d'activités ?	3 N, PAM,
15. Parmi ces Partenaires Techniques et Financiers, dites nous ceux qui vous ont appuyé financièrement ou techniquement pour avancer la cause du genre de manière spécifique ?	Aucun
16. Est-ce que ces appuis ont contribué à l'atteinte de certaines attributions de la cellule genre? Oui ou non. Justifiez votre réponse.	-
17. Y-a-t-il un lien entre votre cellule et le Ministère coordonnateur du genre ?	Après la formation de Tapoa, c'est le silence complet
18. Quelle est la nature de ce lien et comment l'appréciez-vous ?	On ne peut même pas parler de lien depuis 2011.

2.4 : Les Menaces : (les obstacles internes et extérieurs à la cellule qui peuvent entraver ou freiner la mise en œuvre des activités. Il est nécessaire de les présenter en vue de prendre les mesures qui s'imposent).

Questions	Réponses
5. D'une manière générale, y a-t-il des obstacles qui entravent ou qui freinent les activités de votre cellule ? oui ou non. Si oui citez-les	Oui. Manque de moyen Absence de suivi de la part du MP/PF/PE
6. Est-ce que ces obstacles se sont présentés à vous au moins une fois ? Oui ou non justifiez votre réponse	Oui, on a l'impression que le MP/PF/PE n'est plus intéressé par le genre et par la cellule
7. Si oui, quelles stratégies aviez-vous adopté pour les surmonter ?	J'ai approché la DRFM pour faire un plaidoyer afin qu'elle intègre nos activités dans la budgétisation globale des activités du Ministère en 2015
8. Comment voyez-vous l'avenir des cellules	Si ça continue comme ça les cellules

genre au Niger?	genre risquent de mourir car il n'y a aucun dynamisme actuellement
5. Quelles recommandations faites-vous ?	Il est faut que le MP/PF/PE s'active à restructurer les cellules genre, en mettant les moyens nécessaires motiver les acteurs -Sensibiliser les pouvoirs décisionnels au plus haut niveau pour qu'ils tiennent compte et acceptent d'élire les activités de genre aux budgets nationaux

La cellule, depuis sa création n'a organisé aucune activité. Elle ne bénéficie point du soutien de ses autorités, et n'a pas développé d'initiative aux près d'autres partenaires.

III.8 Ministère de l'Équipement

I. **Nom du ministère à la création de la cellule :** *Ministère de l'Équipement (ME)*

Nom du ministère à l'état actuel : *Ministère de l'Équipement (ME)*

Référence de l'arrêté qui l'a créé: *N° 049/ME du 19 Septembre 2012.*

Composition de la cellule :

Nom du point focal : *Madame Guimba Bibata Rouafi, Chef service de la documentation a la DAID/RP ;*

Membres:

1. Madame Chaibou Hadiza, *Chef de la Division Environnement à la DGGT;*
2. Madame Safiyatou Issa, *Chef de la Division Administrative et du personnel à la DRH;*
3. Madame Hassane Salamata Inoussa, *Secrétaire au Secrétariat Général;*
4. Madame Maiga Hadiza Adamou, *Secrétaire à la DGRR ;*
5. Monsieur Kandarga Mahaman Tahir, *Directeur des Etudes et de la Programmation (DEP) ;*
6. Monsieur Souleymane Yacouba, *Directeur de la Législation*
7. Monsieur Bassirou Amadou, *Directeur de la Statistique*
8. Monsieur Mahaman Lawal Aboubacar, *Agent a la DGER*
9. Monsieur Boukari Mounkaila, *Chef de la Division Financière a la DRFM*

NB : Sur les dix (10) membres du départ, trois ne sont plus au Ministère.

II : Corps du questionnaire

2.1 : LesForces en présence pour faire avancer la dimension genre au niveau de la cellule genre (les ressources humaines, les infrastructures, etc.)

Questions	Réponses
-----------	----------

1. Donnez-moi une présentation des membres de votre cellule en fonction de leur service au sein du ministère ?	Cf ci-dessus
2. Pouvez vous m'expliquez le mécanisme de la désignation du point focal de la cellule genre ?	Le point focal de la cellule genre est désigné par un arrêté du Ministre
3. Pouvez vous m'expliquez le mécanisme de la désignation des membres de la cellule genre ?	Tous les autres Membres de la cellule sont désignés par leurs directions respectives.
4. Quel est l'effectif (hommes et femmes) de votre cellule ?	
5. Combien y-a-t-il eu de points focaux de la création de la cellule a aujourd'hui ? et qu'en est-il des autres membres ?	
6. A votre avis, les membres de la cellule participent-ils effectivement aux activités ?	Oui tous les membres participent aux activités. Le problème de la cellule c'est le manque de financement
7. La qualité de la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre.	La relation est très bonne entre le point focal et les autres membres de la cellule.
8. Pouvez-vous me citez toutes les attributions de la cellule genre ?	<p>La cellule genre est chargée de traiter et de suivre toutes les questions relatives au genre. Ace titre, elle a pour attributions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer l'intégration du genre dans les programmes, projets et plans de développement de la structure (formation, sensibilisation...); ✓ Faire le plaidoyer auprès des instances décisionnelles du Ministère pour la prise en compte du genre dans les activités ; ✓ Elaborer et mettre en œuvre un plan d'actions ; ✓ Renforcer les capacités des membres de la cellule et des cadres du Ministère ; ✓ Entretenir des relations d'échanges et de synergie avec les cellules des autres Ministère ; ✓ Faire le bilan et l'état des lieux des activités de la cellule; ✓ Elaborer des rapports d'activités trimestriels à transmettre au

	<p>MP/PF/PE ;</p> <p>✓ Informer le MP/PF/PE de tout changement intervenu au sein de la composition de la cellule ;</p> <p>✓ Tenir des réunions périodiques au sein de la cellule (périodicité à déterminer)</p>
9. Pouvez-vous me citer toutes les attributions du point focal?	Le point focal n'a pas d'attributions particulières, autres que celles de la cellule.
10. De la création de votre cellule à aujourd'hui dites moi les différentes activités que vous avez réalisées (réunions, atelier de formation, etc.) ?	Au niveau de notre cellule, nous n'avons rien fait comme activités en dehors de la participation aux différentes formations organisées par le MP/PF/PE et la célébration de la journée de la femme le 13 mai. Nous n'avons même pas bénéficié des fonds alloués par le MP/PF/PE aux cellules.
11. Quelle appréciation faites-vous de l'intérêt qu'accorde le niveau décisionnel (ministre, SG, IGS, etc.) par rapport au fonctionnement de la cellule ?	Le niveau décisionnel n'accorde aucune importance au fonctionnement de la cellule. Malgré nos efforts, nous n'avons rien reçu du ministère.
12. Disposez-vous au niveau de votre ministère d'infrastructures (salle de réunion par exemple) que vous pouvez utiliser pour faire avancer la cause du genre ? si oui, citez-les.	Notre ne disposons de rien en termes d'infrastructures. C'est mon bureau qui fait office de salle de réunion pour la cellule.
13. La cellule genre est-elle facilement accessible aux autres agents? Oui ou Non, justifiez votre réponse.	Oui, la cellule genre est facilement accessible à tous les agents du Ministère car nous partageons le même Ministère et la cellule est composée par les représentants de toutes les Directions.
14. Les agents (hommes et femmes) de votre ministère profitent-ils équitablement des activités qui sont réalisées par la cellule genre? Oui ou Non. Justifiez la réponse.	Nous avons réalisé très peu d'activités. Mais dans toutes les activités, nous faisons en sorte que tout le monde profite, sans distinction aucune.
15. Selon-vous et eu égard à votre expérience, quelle est la composition idéale d'une cellule genre ?	Une cellule genre idéale doit respecter le genre c'est à dire autant d'hommes que de Femmes ; (si possible cinq(5) hommes et cinq (5) femmes). Il faut aussi impliquer le SG et les Directeurs centraux afin de donner beaucoup plus de crédibilité à la cellule.
16. Pensez-vous que la cellule genre est la seule voie	Oui, mais à condition que les initiateurs

appropriée pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des ministères sectoriels ? Oui ou non. Justifiez votre réponse ?	ne l'assimile à une simple activité qu'il faut réaliser et c'est tout. Il s'agit là d'un processus qu'il faut suivre et surtout renforcer car les membres sont très motivés. On ne doit pas créer des cellules dans presque tous les Ministères et ne pas les accompagner (financièrement) au moins pour un certains temps.
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2.2 :Les Faiblesses (traduisent iciun manque ou difficulté rencontrés au sein du ministère en lien avec la mise en œuvre des activités genre).

Questions	Réponses
1. Est-ce que la cellule genre de votre ministère rencontre des difficultés dans son fonctionnement ? oui ou Non. Si oui citez nous les principales et leur nature.	Au niveau de la cellule, nous avons les ressources humaines motivées pour faire le travail mais ce qui manque ce sont les ressources financières. Nous n'avons même pas bénéficié de l'argent que le MP/PF/PE a mis à la disposition des autres ministères.
2. Quelles stratégies employez-vous pour surmonter ces difficultés ?	Aucune

2.3 : Les Opportunités (constituent l'ensemble des appuis extérieurs sur lesquels la cellule peut compter pour faire avancer les choses (les textes juridiques, les ressources humaines extérieures, les PTF etc.)).

Questions	Réponses
1. Citez-moi les textes juridiques relatifs à votre secteur ratifié par le Niger aux niveaux international, régional et sous-régional qui prônent l'équité et l'égalité de genre.	Il n'y a pas de texte en la matière au niveau du Ministère. C'est pourquoi nous avons voulu avoir un financement de notre projet afin de pousser le niveau décisionnel à prendre en compte la dimension genre partout.
2. Quelles appréciations faites-vous quant à la mise en œuvre de ces textes au niveau de votre secteur ?	
3. Où se situent selon vous les goulots d'étranglements ? Justifiez votre réponse.	NSP
4. Y a-t-il des compétences extérieures (ressources humaines) à votre cellule qui sont disponibles à vos cotés ? oui ou Non ? si oui, dites-les	Nous n'avons pas de compétences extérieures autres que le MP/PF/PE et l'UNFPA.
5. quels sont les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bi et multilatéraux qui interviennent dans votre secteur d'activités ?	Nous n'avons aucun partenaire et nous n'avons reçu aucune aide extérieure.

6. Parmi ces Partenaires Techniques et Financiers, dites nous ceux qui vous ont appuyé financièrement ou techniquement pour avancer la cause du genre de manière spécifique ?	
7. Est-ce que ces appuis ont contribué à l'atteinte de certaines attributions de la cellule genre? Oui ou non. Justifiez votre réponse.	
8. Y-a-t-il un lien entre votre cellule et le Ministère coordonnateur du genre ?	Oui, car le MP/PF/PE nous invite à des formations ou des réunions
9. Quelle est la nature de ce lien et comment l'appréciez-vous ?	

2.4 : Les Menaces : (les obstacles internes et extérieurs à la cellule qui peuvent entraver ou freiner la mise en œuvre des activités. Il est nécessaire de les présenter en vue de prendre les mesures qui s'imposent).

Questions	Réponses
1. D'une manière générale, ya t-il des obstacles qui entravent ou qui freinent les activités de votre cellule ? oui ou non. Si oui citez- les	C'est le manque de financement. Sans financement même si on a le plus beau et le plus pertinent des projets on ne peut rien faire.
2. Est-ce que ces obstacles se sont présentés à vous au moins une fois ? Oui ou non justifiez votre réponse	
3. Si oui, quelles stratégies aviez-vous adopté pour les surmonter ?	
4. Comment voyez-vous l'avenir des cellules genre au Niger?	Si l'on ne fait pas attention, les cellules vont disparaître à cause du manque de financement. Pour le moment il est encore temps.

La cellule est dans un attentisme totale, elle s'est sentie frustrée de n'avoir pas bénéficié des fonds mis à disposition par l'IGN pour la réalisation

III.9 Ministère de la Fonction Publique

Composition actuelle de la cellule

I. Nom du ministère à la création de la cellule : Ministère de la Fonction Publique et du travail

Nom du ministère à l'état actuel : Ministère de la Fonction Publique

Référence de l'arrêté créant la cellule : N° 0227/MFP/T/DEP du 08 Février 2010

Composition de la cellule :

Nom du point focal: Mr BLAISE AMADOU, *cadre de la DEP*

Membres:

1. **PRESIDENT :** Monsieur Bagourrmé Oumarou, *DEP*

2. Dr Konate Angele, *Facilitatrice genre*
3. Monsieur Dounama Abdou, *DTSS*
4. Monsieur Sani Assane, *DRH*
5. Madame Ibrahim Aïchatou, *DRFM*
6. Madame Ousseini Nafissa, *Syndicat des agents du Ministère*

II : Corps du questionnaire

2.1 : Les Forces en présence pour faire avancer la dimension genre au niveau de la cellule genre (les ressources humaines, les infrastructures, etc.)

Questions	Réponses
1. Donnez-moi une présentation des membres de votre cellule en fonction de leur service au sein du ministère ?	Voir ci haut
2. Pouvez-vous m'expliquez le mécanisme de la désignation du point focal de la cellule genre ?	Sous l'impulsion du MP/PF/PE à travers une correspondance qui définit le point focal comme agent de la DEP
3. Pouvez-vous m'expliquez le mécanisme de la désignation des membres de la cellule genre ?	Cette même correspondance demande la mise en place des cellules dans chaque Ministère et guide dans sa composition. Nous avons appliqué les instructions de la correspondance
4. Quel est l'effectif (hommes et femmes) de votre cellule ?	<ul style="list-style-type: none"> - 5 Hommes - 2 Femmes Soit 7 membres
5. Combien y-a-t-il eu de points focaux de la création de la cellule a aujourd'hui ? et qu'en est-il des autres membres ?	-2 points focaux Certains sont toujours là mais beaucoup ont quitté le Ministère où leur fonction initiale
6. A votre avis, les membres de la cellule participent-ils effectivement aux activités ?	Je n'ai été associé à aucune activité, la dernière fois si j'ai bonne mémoire que j'ai assisté à une activité c'est en 2011
7. La qualité de la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre.	Elle est normale, mais sans rien
8. Pouvez-vous me citez toutes les attributions de la cellule genre ?	Il faut chercher l'arrêté de création de la cellule
9. Pouvez-vous me citez toutes les attributions du point focal?	Il faudra voir le point focal
10. De la création de votre cellule à aujourd'hui dites-moi les différentes activités que vous aviez réalisé (réunions, atelier de formation, etc.) ?	On a élaboré un plan d'action qui peine à être mis en œuvre
11. Quelle appréciation faites-vous de l'intérêt qu'accorde le niveau décisionnel (ministre, SG, IGS, etc.) par rapport au fonctionnement de la cellule ?	Le niveau décisionnel sensible accorder de l'importance mais les acteurs ne semble être motivé pour accomplir leur mission
12. Disposez-vous au niveau de votre ministère d'infrastructures (salle de réunion par exemple) que vous pouvez utiliser pour faire avancer la cause du genre ? si oui, citez-les.	Les infrastructures du Ministère sont disponibles pour nos activités
13. La cellule genre est-elle facilement accessible	La cellule est accessible à tout le monde

aux autres agents? Oui ou Non, justifiez votre réponse.	
14. Les agents (hommes et femmes) de votre ministère profitent-ils équitablement des activités qui sont réalisées par la cellule genre? Oui ou Non. Justifiez la réponse.	On n'existe plus en tant que cellule car le Ministère même n'est plus, et donc nous n'avons mené aucune activité en tant que cellule
15. Selon-vous et eu égard a votre expérience, quelle est la composition idéale d'une cellule genre ?	La composition actuelle des cellules est très intéressante, cependant il faut motiver les différents acteurs
16. Pensez-vous que la cellule genre est la seule voie appropriée pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des ministères sectoriels ? Oui ou non. Justifiez votre réponse ?	C'est une bonne politique ; mais il faut : -sensibiliser le Ministère des finances pour qu'il accepte de financer les activités au sein du budget global du Ministère -Faire le plaidoyer et le lobbying au niveau des autorités et les faire impliqué dans la démarche

2.2 :Les Faiblesses (traduisent iciun manque ou difficulté rencontrés au sein du ministère en lien avec la mise en œuvre des activités genre).

Questions	Réponses
1. Est-ce que la cellule genre de votre ministère rencontre des difficultés dans son fonctionnement ? oui ou Non. Si oui citez nous les principales et leur nature.	On a mené d'activité et donc on ne peut pas parler de difficultés
2. Quelles stratégies employez-vous pour surmonter ces difficultés ?	-

2.3 : Les Opportunités (constituent l'ensemble des appuis extérieurs sur lesquels la cellule peut compter pour faire avancer les choses (les textes juridiques, les ressources humaines extérieures, les PTF etc.)).

Questions	Réponses
1. Citez-moi les textes juridiques relatifs à votre secteur ratifié par le Niger aux niveaux international, régional et sous régional qui prônent l'équité et l'égalité de genre.	La loi sur le quota
2. Quelles appréciations faites-vous quant à la mise en œuvre de ces textes au niveau de votre secteur ?	Elle n'est pas effective,
3. Où se situent selon vous les goulots d'étranglements ? Justifiez votre réponse.	Parfois, au sein des femmes on a pas les compétences requises pour les nommer à certains postes
4. Y a-t-il des compétences extérieures (ressources humaines) à votre cellule qui sont disponibles à vos côtés ? oui ou Non ? si oui, dites-les	Non
5. quels sont les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bi et multilatéraux qui interviennent dans votre secteur d'activités ?	-
6. Parmi ces Partenaires Techniques et Financiers,	-

dites-nous ceux qui vous ont appuyé financièrement ou techniquement pour avancer la cause du genre de manière spécifique ?	
7. Est-ce que ces appuis ont contribué à l'atteinte de certaines attributions de la cellule genre? Oui ou non. Justifiez votre réponse.	-
8. Y-a-t-il un lien entre votre cellule et le Ministère coordonnateur du genre ?	Le MP/PF/PE ne nous accorde plus de l'importance, on est laissé à nous même, depuis la rencontre de la TAPOA, il n'y a un silence totale
9. Quelle est la nature de ce lien et comment l'appréciez-vous ?	Ce n'est pas encourageant

2.4 : Les Menaces : (les obstacles internes et extérieurs à la cellule qui peuvent entraver ou freiner la mise en œuvre des activités. Il est nécessaire de les présenter en vue de prendre les mesures qui s'imposent).

Questions	Réponses
1. D'une manière générale, y a-t-il des obstacles qui entravent ou qui freinent les activités de votre cellule ? oui ou non. Si oui citez-les	-Oui. Manque de coordination -Absence de suivi de la part du MP/PF/PE -Absence de motivation
2. Est-ce que ces obstacles se sont présentés à vous au moins une fois ? Oui ou non justifiez votre réponse	Oui, on n'a reçu aucun agent pour venir faire un quelconque suivi de notre état d'avancement en termes d'activités et de difficultés
3. Si oui, quelles stratégies aviez-vous adopté pour les surmonter ?	RAS
4. Comment voyez-vous l'avenir des cellules genre au Niger?	A mon avis, il n'y pas d'avenir pour les cellules si le MP/PF/PE ne revoit pas sa façon de manager. Le premier noyau mis en place au niveau du MP/PF/PE doit être pris comme personne ressource afin de redynamiser le processus et donner une chance aux cellules d'accomplir leur mission
5. Quelles recommandations faites-vous ?	-Il faut tout réorganiser, en se basant sur l'expertise des personnes ressources -Mettre en place un comité de suivi des activités des cellules au MP/PF/PE

On compte 7 membres au sein de cette cellule ave (5) hommes et (2) femmes. Cependant il faut rappeler que la configuration du Ministère a été restructurée et les animateurs de cette cellule se sont retrouvés pour certain au sein du Ministère de la Fonction publique et des Reformes Administratives et pour d'autres au Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociales. L'un dans l'autre, la cellule initiale et les deux nouvelles qui sont censés se générer de celle disloquée, n'existe plus. En plus, il n'y a eu aucune initiative à cet effet.

III.10 Ministère des Mines et du Développement Industriel

I.Nom du ministère à la création de la cellule : Ministère des Mines et de l’Energie

Nom du ministère à l’état actuel : Ministère des Mines et du Développement Industriel

Référence de l’arrêté créant la cellule : c’était un projet d’arrêté qui n’a jamais été signé

Composition de la cellule :

Nom du point focal: Mr Oumarou Kané, *DEP*

Membres :

1. Monsieur Hassane Moussa, *DRH*
2. Monsieur Kadri Harouna, *DRFM*
3. Madame Soga Fati, *DL*
4. Monsieur Kader Hassane, *DS*

2.1 : LesForces en présence pour faire avancer la dimension genre au niveau de la cellule genre (les ressources humaines, les infrastructures, etc.)

Questions	Réponses
1. Donnez-moi une présentation des membres de votre cellule en fonction de leur service au sein du ministère ?	Voir ci haut
2. Pouvez-vous m’expliquez le mécanisme de la désignation du point focal de la cellule genre ?	Le MP/PF/PE a dans sa correspondance qui demandait la mise en place des cellules au sein des Ministères indiqué que le point focal doit être de la Direction des Etudes et de la Programmation. Nous avons respecté la consigne
3. Pouvez-vous m’expliquez le mécanisme de la désignation des membres de la cellule genre ?	Dans la même correspondance les directions était membres la cellule étaient désignées, on a aussi respecté les consignes à ce niveau
4. Quel est l’effectif (hommes et femmes) de votre cellule ?	– 4 Hommes – 1 Femmes Soit 5 membres
5. Combien y-a-t-il eu de points focaux de la création de la cellule a aujourd’hui ? et qu’en est-il des autres membres ?	-1 seule point focal Pour les autres membres, ils sont tous là
6. A votre avis, les membres de la cellule participent-ils effectivement aux activités ?	Ils répondent tous présents quand il y’a une activité de la cellule
7. La qualité de la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre.	On a des bons rapports et on travaille en symbiose
8. Pouvez-vous me citez toutes les attributions de la cellule genre ?	Réf à l’arrêté
9. Pouvez-vous me citez toutes les attributions du point focal?	Réf à l’arrêté
10. De la création de votre cellule à aujourd’hui dites-moi les différentes activités que vous aviez réalisé (réunions, atelier de formation, etc.) ?	On a participé à des formations organisées par le MP/PF/PE. Et organisé des fêtes à l’occasion des 13 Mai. Nous

	avons aussi élaboré un plan d'activité qui n'a jamais pu être financé
11. Quelle appréciation faites-vous de l'intérêt qu'accorde le niveau décisionnel (ministre, SG, IGS, etc.) par rapport au fonctionnement de la cellule ?	Ils sont attentifs à nos activités mais l'accompagnement financier n'est pas encore automatique
12. Disposez-vous au niveau de votre ministère d'infrastructures (salle de réunion par exemple) que vous pouvez utiliser pour faire avancer la cause du genre ? si oui, citez-les.	OUI ; sans aucun problème
13. La cellule genre est-elle facilement accessible aux autres agents? Oui ou Non, justifiez votre réponse.	La cellule est accessible mais le personnel ne semble pas être sensible à la chose
14. Les agents (hommes et femmes) de votre ministère profitent-ils équitablement des activités qui sont réalisées par la cellule genre? Oui ou Non. Justifiez la réponse.	Tous les agents sont associés et pris en compte à l'occasion des activités, notamment aux 13 Mai
15. Selon-vous et eu égard à votre expérience, quelle est la composition idéale d'une cellule genre ?	La cellule dans sa composition actuelle est très bonne et stratégique, elle a juste besoin de moyen conséquent
	l'institutionnalisation du genre au sein des Ministères sectoriels passe par la sensibilisation de toutes les parties prenantes sur le contenu de l'approche genre

2.2 : Les Faiblesses (traduisent ici un manque ou difficulté rencontrés au sein du ministère en lien avec la mise en œuvre des activités genre).

Questions	Réponses
1. Est-ce que votre cellule rencontre des difficultés dans son fonctionnement ? oui ou Non. Si oui citez nous les principales et leur nature.	Oui. Le manque de moyen et du suivi du MP/PF/PE
2. Quelles stratégies employez-vous pour surmonter ces difficultés ?	En réalité nous n'avons rien fait car avec nos PTF, qui sont les sociétés Minières parce que nous avons déjà enregistrés des antécédents malheureux pour le financement d'activité

2.3 : Les Opportunités (constituent l'ensemble des appuis extérieurs sur lesquels la cellule peut compter pour faire avancer les choses (les textes juridiques, les ressources humaines extérieures, les PTF etc.)).

Questions	Réponses
1. Citez-moi les textes juridiques relatifs à votre secteur ratifié par le Niger aux niveaux international, régional et sous régional qui prônent l'équité et l'égalité de genre.	La loi sur le quota

2. Quelles appréciations faites-vous quant à la mise en œuvre de ces textes au niveau de votre secteur ?	Elle bien appliqué au sein de notre Ministère
3. Où se situent selon vous les goulots d'étranglements ? Justifiez votre réponse.	-
4. Y a-t-il des compétences extérieures (ressources humaines) à votre cellule qui sont disponibles à vos côtés ? oui ou Non ? si oui, dites- les	NON
5. quels sont les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bi et multilatéraux qui interviennent dans votre secteur d'activités ?	-
6. Parmi ces Partenaires Techniques et Financiers, dites-nous ceux qui vous ont appuyé financièrement ou techniquement pour avancer la cause du genre de manière spécifique ?	-
7. Est-ce que ces appuis ont contribué à l'atteinte de certaines attributions de la cellule genre? Oui ou non. Justifiez votre réponse.	-
8. Y-a-t-il un lien entre votre cellule et le Ministère coordonnateur du genre ?	Il y'a rupture avec le MP/PF/PE depuis un moment. Nous on ne comprend même plus ce qui se passe. Il n'y a qu'à l'occasion des 13 Mai que les relations se ravivent et puis après plus rien
9. Quelle est la nature de ce lien et comment l'appréciez-vous ?	Il n'est pas dynamique et c'est vraiment regrettable de constater que malgré la forte impulsion donnée initialement aux cellules, un frein brusque vient mettre fin à la dynamique créée au moment où tout le monde s'y intéressait

2.4 : Les Menaces : (les obstacles internes et extérieurs à la cellule qui peuvent entraver ou freiner la mise en œuvre des activités. Il est nécessaire de les présenter en vue de prendre les mesures qui s'imposent).

Questions	Réponses
1. D'une manière générale, y a-t-il des obstacles qui entravent ou qui freinent les activités de votre cellule ? oui ou non. Si oui citez- les	Oui. Manque de moyen financier et de suivi pr le MP/PF/PE
2. Est-ce que ces obstacles se sont présentés à vous au moins une fois ? Oui ou non justifiez votre réponse	Oui, c'est ce qui nous freine notre élan de travail au sein de la cellule
3. Si oui, quelles stratégies aviez-vous adopté pour les surmonter ?	-
4. Comment voyez-vous l'avenir des cellules genre au Niger?	Les cellules risquent de s'éclater à ce rythme
5. Quelles recommandations faites-vous ?	Le MP/PF/PE doit prendre ses responsabilités et les dispositions pour relancer les activités de la cellule

La cellule est composée de 5 membres dont 4 Hommes et 1 Femmes. A ce jour elle n'a enregistré aucune activité à son actif.

III.11 Ministère de l'Energie et du Pétrole

I.Nom du ministère à la création de la cellule : *Ministère des Mines et de l'Energie*

Nom du ministère à l'état actuel : *Ministère de l'Energie et du Pétrole*

Référence de l'arrêté créant la cellule : *N°000060 ME/PSG/DRH DU 23 Octobre 2012*

Composition de la cellule

Nom du point focal: Madame Mahamadou Roubeyatou Tanimoune point focal (DEP)

Membres :

1. Président : Mr Laouali Amadou Dan Azoumi (SGA)
2. Vice-président : Mme Kouloukoye Mariama Hamidou, *Inspectrice de Service*
3. Rapporteurs : Mme Mahamadou Roubeyatou *DEP (Point Focal)* et Mme Issoufou Aichatou Illou (*DAI/DRP*)
4. Mme Djibo Saadi *DL*
5. Mme Manta Ibnou Almadi (*DRFM*)
6. Mme Fati Gado ,(*DRH*)
7. Mme Moutari Falmata Malla Kiari, (*DS*)

Inserer le tableau des questionnaires à l'instant des autres Ministères

.les menaces : instabilité des membres

Les forces : existence d'un cadre légale, volonté des autorités Ministériel,

Les faiblesses insuffisance des financement ; manque de formation des membres de la cellule

Le point focal est nommé récemment ; il y a eu quelques réunions et c'est tout .A reformuler

La cellule a en son sein huit (8) membres et tous sont des femmes

A ajouter sur la liste

Ministère de la Justice

Constats :

- **Dynamiser la cellule genre du Ministère (membres affectés)**
- **Méconnaissance du niveau d'évolution de la question genre**
- **Forces :**

- **Existence du cadre décisionnel**
- **Participation des représentants du Ministère aux différentes rencontres**
- **Faiblesses**
- **Manque de partenaire**
- **Manque de ligne budgétaire**
- **Manque de cadre organisationnel de la cellule**
- **Les opportunités**
- **Volonté de ressusciter la cellule ; disponibilité du personnel**
- **Défis**
- **Mise en place de la cellule par arrêté, formation des membres**

A ajouter sur la liste

Ministère du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire

NB : Créer une Cellule Genre pour ce Ministère

IV. Analyse globale de la situation des cellules genre au sein des Ministères

Toute notre analyse se bâtera autour de constats globaux majeurs et suggestions ci-après :

LES FORCES

- + Existence d'un cadre légal (formel), (*arrêté de création des cellules, lettre de nomination des points focaux*) ;**
- + Existence et la connaissance des textes juridiques qui prônent l'équité et l'égalité du genre ;**
- + Disponibilité du niveau décisionnel (*Ministre, SG, IGS...*) ;**

- + **Disponibilité du MP/PF/PE** (*Ministère coordonnateur du genre*) ;
- + **80% des points focaux sont toujours en place** ;
- + **Les cellules genre sont accessibles a tous les agents du Ministère** ;
- + **Existence d'une panoplie de partenaires techniques et financiers** ;
- + **Beaucoup d'acteurs croient à la viabilité des cellules genre** ;
- + **Bonne volonté des membres des cellules**

FAIBLESSES

Non fonctionnement des cellules

- + **La non appropriation des cellules par les membres** ; *Dans 70% des cas, les membres des cellules interviewés perçoivent la mise en place de ces cellules comme étant une activité du MP/PF/PE autrement dit, les cellules travaillent pour le MP/PF/PE ;*
- + **Le manque de financement des cellules** ;
- + **Manque d'initiative des acteurs** ;
- + **La restructuration des ministères**
- + **Les différents acteurs n'ont pas la même compréhension des objectifs de la mise en place des Cellules genre** ;
- + **80% des cellules ne sont pas impliquées dans les activités de leurs ministères** ;
- + **Frustration née du traitement l'acquisition des fonds**
- + **La mobilité des certains membres des cellules due aux affectations** (*peu d'incidence sur le fonctionnement des cellules*) ;
- + **Composition des cellules** (*certaines cellules sont constituées d'agents auxiliaires et souvent on constate l'absence de la DEP alors même que les projets et programmes sont conçus au niveau de cette Direction*) ;
- + **L'implication timide du niveau décisionnel (SG, Ministre...)** dans les activités des cellules ;

- ✚ **Manque de synergie/collaboration entre les cellules ;**
- ✚ **Manque de suivi du fonctionnement des cellules par le MP/PF/PE** (*depuis l'atelier sur la définition de stratégie de renforcement des capacités des cellules genre tenu a la Tapoa du 28 au 30 décembre 2011*) ;
- ✚ **Manque de visibilité des cellules ;**

SUGGESTIONS

- ✚ **Créer un cadre de concertation entre les cellules genre et le MP/PF/PE** (*Ministère coordonnateur du genre*). Le cadre de concertation va se réunir une fois par trimestre. Cela permettra aux différents membres d'échangés d'une part et d'autre part d'impulser un nouveau dynamisme dans le fonctionnement des cellules ;
- ✚ **Collaborer/"impliquer" la cellule genre de la Présidence dans le cadre de la recherche de financement ;**
- ✚ **Mettre l'accent sur la visibilité de la cellule au sein même du Ministère ;**
- ✚ **Faire participer de temps en temps les membres des cellules a des rencontres internationales, régionales et sous régionales sur le genre ;**

IV.1 Compréhension, perceptions et connaissances du rôle des cellules par les différents acteurs

Pour la majeure partie des animateurs des cellules interviewées, ils expriment une compréhension parfois floue, ou restrictive des attributions des cellules. « *Les compréhensions sont diffuses* », et sont à très souvent complétées par la lecture des documents. « *Je vais vous remettre la correspondance portant création de la cellule, toutes les attributions et informations y sont* » nous ont rétorqué près de 95% des membres des cellules. Il est manifeste qu'à ce jour, les acteurs sont loin d'avoir pleinement internalisées les attributions des cellules qu'ils pilotent.

En outre, dans les discours tenus par les membres des cellules, notamment les points focaux, on dénote que pour la plus part, leur compréhension principale de la mise en œuvre des cellules réside en la conduite des grandes actions de formations à tous les niveaux de la chaine de travail du niveau central au niveau décentralisé du Ministère. Certes la formation constitue un outil pertinent de renforcement des capacités des différents acteurs, de sensibilisation, et de mise à niveau par rapport

à la thématique en question, néanmoins, **cette tendance à viser que des grandes actions au détriment d'actions même spasmodiques mais réussies réduit de façon significative l'ampleur et la visibilité des actions des cellules au sein des institutions.**

Nous savons que la réussite repose dans le cumul et la répétition de "petits succès". Pour accroître l'impact et rehausser la portée de ses activités, il est important que les cellules mènent de temps à autre des actions stratégiques qui parfois ne font appel à aucun moyen financier, mais seulement de volonté propre et de détermination face aux objectifs à atteindre. Dans ce cas précis, il nous plait de rapporter la stratégie adopter par la cellule du Ministère des Transports. Le point focal nous a rapporté leur expérience en ces termes : *« notre stratégie, c'est qu'à l'arrivée d'un nouveau Ministre dans le Ministère; nous nous arrangeons dès les premières semaines de son installation à être reçus par celui-ci avant qu'il ne soit phagocyté par les différents bords et tendances sur place. Alors nous nous présentons à lui comme cellule genre, mais surtout comme organe qui aura un œil observateur sur la prise en compte du genre dans toutes les actions qu'il aura à mener. Aussi en prélude aux futures nominations qu'il aura à effectuer nous faisons un plaidoyer afin que les postes de responsabilités soient attribués autant aux hommes qu'aux femmes tant que ces dernières ont les compétences requises. Cette approche reste jusque-là porteuse. A ce jour, au niveau des postes décisionnelles, c'est-à-dire le Secrétariat Général, les Directions, les inspections de service, on tend vers la parité numérique entre H/F au sein de notre Ministère » (F).* Ce témoignage rend compte de l'impact que peut avoir une cellule tant qu'elle se détermine et s'impose comme organe à part entière dans le système.

Pour ce qui concerne, le personnel des Ministres autres que ceux qui animent les cellules ; le rôle de la cellule se confond pour beaucoup à *« ...celui d'un comité d'organisation de fête de 13 Mai (F)... la cellule nous offre chaque année un pagne à l'occasion de la journée nationale de la femme Nigérienne (H-F) »*. Aussi surprenant que cela puisse paraître, cette compréhension a surtout été présentée par des femmes (mais pas uniquement). Pour d'autres la cellule c'est pour : *« Aider à la promotion de la femme (H)... donner toute sa place à la femme (F)... faire la part belle à la femme (H)... mis en place pour promouvoir l'ascension des femmes (F)... pour favoriser les femmes, (F) »* ; Toujours relativement à la perception du rôle des cellules par certains acteurs, notamment au niveau décisionnel des Ministères, il nous a été restitué par un membre de cellule du Ministère de l'agriculture qu'un de ses anciens Ministres lui a formellement indiqué que : *« ...la mise en œuvre du Genre ne relève pas de mon cahier de charge mais plutôt de celui du MP/PF/PE, et par conséquent je ne vais injecter aucun sous dans votre affaire » (H).*

La dernière frange des interviewés, en occurrence ceux du MP/PF/PE et de l'UNFPA Niger ont une compréhension plus programmatique et se sont exprimées en connaisseurs et en experts en de la chose : *« il s'agit à travers elles (les cellules) , de faire le suivi pour que les programmes et projets*

élaborés au sein des institutions profitent aussi bien aux hommes qu'aux femmes (F) ; ...Assurer aux hommes comme aux femmes les mêmes opportunités d'accès aux services (H)... ...C'est un outil profitable à tous (F)... c'est un outil qui permet d'avoir des données désagrégées par sexe à long termes (H)... c'est un organe autonome doté d'outils et de compétence à même d'influer à la prise en compte du genre dans les planifications au sein des Ministères(F) ». Dans ce même groupe, certains perçoivent en la création de ces cellules une perspective: « ... de comblé un vide et un besoin identifié :promouvoir l'égalité des chances » (H).

La grande majorité des individus estime avoir entendu parler au moins une fois en passant, de la cellule de leur Ministère, mais n'ont aucune connaissance des attributions et des activités menées par cette dernière à l'exception de l'organisation des festivités entrant dans le cadre des 13 Mai : « ... la cellule nous offre chaque année un pagne à l'occasion de la journée nationale de la femme Nigérienne» (H-F).

En ce qui concerne le point focal,il est assez souvent perçu, par ceux qui l'identifient, comme celui qui représente le Ministère lors des réunions des groupes thématiques genre hors du Ministère, et le répondant du Ministère sur la même thématique. Effectivement le point focal participe aux rencontres. Etre l'interface entre son Ministère, celui de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant ; coordonnateur du genre et les autres Ministères sur les questions de genre reste une de ses missions. En plus, dans la plus part des cellules, il est chargé de la coordination de toutes les activités.

Pour récapituler, en termes d'information, on peut dire qu'on observe des niveaux de compréhensions, de perceptions et de connaissances relatives, disparates ou fictives, pour lesquelles des clarifications sont indispensables. Lors de nos échanges sur le terrain, **des exhortations à l'information et surtout à la formation pour apprendre le genre et comprendre comment le prendre en compte dans les programmes ont à maint reprise été formulés par les personnes interviewées notamment les personnels des Ministères qui n'ont bénéficiés d'aucunes activités organisées par leur cellule.**

IV.2 Le fonctionnement des cellules et les acteurs qui les animent

IV.2.1 Le fonctionnement des cellules

Comme affirmé plus haut, les cellules ont été mise en place à la suite d'une correspondance adressée par le MP/PF/PE aux différents Ministères pour solliciter leur installation. Après désignation des représentants de chaque direction, un arrêté pas toujours nominatif est signé par le Ministre, renvoyant ainsi les acteurs à l'exercice de leur fonction.

L'existence de ce cadre légal (arrêté de création des cellules, lettre de nomination des points focaux) constitue un atout majeur quant au fonctionnement des cellules.

Néanmoins, si ce schéma théoriquement simple, a connu un cheminement régulier et un aboutissement heureux dans certain Ministère, dans d'autre il n'a jamais abouti. En effet, un article de l'arrêté stipule que : « *Le fonctionnement de la cellule sera pris en charge par le budget national/des Ministères de tutelles* ». La substance de cet article constitue un véritable point d'achoppement, car comme nous l'ont expliqué les DRFM, membre des cellules dont par exemple celui de l'agriculture : « *...Au niveau du trésor national, il n'existe pas de rubrique budgétaire qui prend en compte les activités typiques de genre, du coup vous comprenez qu'il nous est impossible de faire passer des activités qui ne sont pas pris en charge par le trésor national (H)* ».

Dans certains Ministères tels que celui des Mines et de l'industrie, un membre de la cellule nous a été rapporté relativement à cet article que : « *...C'est le véritable point de blocage au niveau de notre cellule ; après avoir parcouru le projet d'arrêté de mise en place de notre cellule, Le secrétariat Général nous a instruit de revoir l'article en question en retournant vers le MP/PF/PE pour clarifier les choses, avant toute signature de l'arrêté, en effet, il nous a été signifié que le Ministère ne dispose pas de rubrique qui pourrait financer le fonctionnement de la cellule, encore moins son plan d'action. Ce que nous avons effectivement fait, où il nous a été notifié qu'il n'existe pas de fond spécifique à l'IGN qui finance le fonctionnement des cellules ou leur plan d'action et que c'est au Ministère de tutelle de prendre les dispositions pour intégrer les activités des cellules dans son Plan d'Action Annuel et en assurer le financement. Le niveau décisionnel de Ministère ne l'entendant pas de cette oreille, le dit arrêté n'a jamais été signé et aucune activité n'a été menée par notre cellule, mis à part l'organisation d'une formation financé par l'IGN en 2006 (H)* ».

Dans d'autres Ministères, tels que celui de la Jeunesse et des sports ou celui du Tourisme et de l'Artisanat, dans l'arrêté portant création de leurs cellules genre, il est clairement inscrit que la prise en charge financière des activités de la cellule sera assurée par le MP/PF/PE. Ces cellules, malgré l'élaboration de plans d'actions n'ont jamais pu réaliser aucune activité. A chaque fois qu'elles sollicitent l'appui de leur Ministère, elles s'entendent répondre : « *adresser-vous au MP/PF/PE qui est l'organe habilité à vous accompagner et à vous soutenir financièrement* ».

C'est dire que **dans 70% des cas, force est de constater la non appropriation des cellules par les différents acteurs et notamment par les institutions. Les autres acteurs et même certains membres de cellules interviewés comptabilisent les cellules et ses activités comme étant celles du MP/PF/PE autrement dit, les cellules travaillent pour le MP/PF/PE.**

Cette attitude constitue un frein et une véritable barrière qui n'est pas de nature à encourager une synergie des actions entre les activités globales du Ministère et ceux entrepris par les cellules.

Pourtant dans l'esprit initial de la démarche, les plans d'activités des cellules devaient être imbriquées dans ceux globaux des Ministères et constituer un seul amas.

Inopportunément, force est de réaliser que **les différents acteurs n'ont pas la même compréhension des objectifs visés par la mise en place des cellules genre. En plus, on note une timide implication et un faible engagement du niveau décisionnel (SG, Ministre...) dans les activités des cellules. La plus part ont affirmé leur engagement de principe et leur disponibilité à accompagner les cellules dans leur mission ; malheureusement cela s'en est arrêté là.**

Tout compte fait, selon tous nos interlocuteurs, le fonctionnement des cellules constitue en d'innombrables points un véritable arcane. Les cellules font face à d'énormes difficultés pour se déployer effectivement.

Certains membres de cellule ont déplorés un manque d'information entretenue, et l'absence de cadre de concertation qui permettrait de déterminer les responsabilités entre point focal, les membres de cellule et le MP/PF/PE.

Pour d'autres, c'est plutôt l'absence de moyen clairement défini pour se mettre en œuvre qui constitue le problème majeur des cellules.

Un de nos interlocuteurs s'est exprimé à ce sujet en ces termes : « *...on ne peut compter au titre de notre Ministère que sur la disponibilité des salles pour la tenue de nos réunions, le matériel de bureau pour la saisie et l'impression de nos documents et très rarement du matériel roulant à condition d'y mettre notre carburant ...le Ministère n'est disposé à financer le moindre de nos activités (H)* ». Ce témoignage est le refrain fredonné au niveau de toutes les cellules. « *...Nous avons pourtant soumis à l'IGN nos besoins en consommable, matériel de bureau, et même roulant malheureusement c'est resté sans suite (F)...* », Complète un point focal. Et un membre de cellule du Ministère de l'Agriculture de renchérir avec cette parabole en interpellant le MP/PF/PE : « *...Tu ne peux pas vouloir d'un enfant, le mettre au monde et ne pas lui donner les moyens pour survivre...Nous avons élaboré des plans d'actions, des budgets et des TDR, malheureusement nous faisons face à un problème de prise en compte de nos activités par le Ministère. (F)* »

Face à cette situation de déficit de moyen, la majorité des cellules est restée depuis la participation de quelque uns de leurs membres aux activités ci haut cités organisées par le MP/PF/PE dans l'inertie totale. C'est dire que depuis leur création, ils n'ont mis en œuvre aucune activité au sein de leur Ministère, au point où quand nous avons contacté certains membres de cellules au téléphone pour leur faire part de notre désir d'échanger avec eux par rapport à leur cellule et à son fonctionnement, plus d'un nous ont rétorqué en ces termes: « *...quoi ça existe encore cette affaire de cellule genre ?, ... Depuis la rencontre de la Tapoa (2011) on a plus eu des nouvelles du MP/PF/PE* » (H-F).

Pour matérialiser la latence dans laquelle se trouvent les cellules, nous en voulons pour preuve entre autres les propos d'une secrétaire d'un membre de cellule qui nous disait que : « *S'il existe un point focal ou une cellule au sein du Ministère, ils n'ont pas de visibilité dans la pratique* » (F).

Dans un instinct de survie, rares sont les cellules qui ont pris l'initiative de prospecter vers les PTF pour solliciter des appuis afin de mettre en œuvre leur plan d'action, dont dispose d'ailleurs près de 85% des cellules.

On compte parmi ces derniers ceux qui ont réussi à avoir des appuis pour mettre en œuvre des actions au profit du personnel de leur ministère. Il s'agit par exemple des cellules du Ministère de l'élevage avec le partenaire ARIMEL, ou celle du Ministère de la santé avec de multiples partenaires.

Ces cellules, comptent d'ailleurs parmi les rares qui ont enregistré des activités depuis leur création. Le personnel des autres Ministères, dont les cellules sont restées inactives va jusqu' à affirmer qu'il n'existe pas de point focal et de cellule genre au niveau de leur Ministère.

Plusieurs agents au sein des Ministères se demandent même qui est le point focal genre et hésitent entre la présidente de l'organisation des femmes au sein du Ministère et une autre femme dynamique et active relativement aux questions de femmes.

Pour ceux qui sont au courant de l'existence du point focal et/des cellules, tous ne sont pas bien informés des changements intervenus à la suite d'affectation de certains membres de cellule ou à la suite de scission d'un Ministère en deux.

Ces derniers temps, en fonction des régimes politiques, il intervient des changements dans les appellations et portes feuilles des Ministères. Ainsi, on observe plusieurs cas de scission de Ministère en deux. La conséquence est que, les membres des cellules se retrouvent ainsi de part et d'autres de l'un ou de l'autre des deux nouveaux Ministères. Ces cas se sont présentés par exemple dans les Ministère tels que :

- Ministère de la jeunesse, des sports et de la culture, scindé maintenant, en Ministère de la jeunesse et des Sports et en Ministère de la culture, des Arts et des Loisirs ;
- Ministère des Mines et de l'Energie scindé maintenant, en Ministère des Mines et du Développement Industriel, et en Ministère de l'Energie et du Pétrole ;
- Ministère de la Fonction Publique et du Travail scindé maintenant, en Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative et, en Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale ;
- Ministères des enseignements ;
- Ministère de l'Hydraulique et Environnement etc...

Sur les cellules qui devraient découler des premières initiales, il n'y a qu'une seule qui existe aujourd'hui de façon formelle. Toutes les autres ne sont pas encore aujourd'hui actualiser, encore moins formalisées.

C'est une situation analogue qui se présente à l'affectation d'un membre de cellule dans une autre fonction au sein ou en dehors du Ministère, le mécanisme de remplacement ne suit pas toujours. Ce qui plonge la cellule dans une situation de temps mort absolue, surtout quand c'est le point focal lui-même qui est concerné par l'affectation.

Ce phénomène fut observé par exemple au niveau du Ministère de la Jeunesse et des sports ; où la structure est restée en léthargie pendant plus de deux après le départ du point focal. Il a fallu le dynamisme de certains membres de la cellule pour prendre les dispositions administratives permettant la réactivation de la cellule.

Aujourd'hui encore, cette cellule est à l'arrêt car le nouveau point focal vient d'être affecté dans une Direction qui est une nouvelle création dans l'organigramme du Ministère. Suivant le principe qui soutient que le point focal doit être agent de la DEP, le présent point focal, après moins de deux années d'exercice va devoir en toute logique céder sa place à un nouveau arrivant qui probablement n'est même pas genre-sensible.

Cette situation met à nu et pose entièrement la problématique soulevé par nombre de nos interlocuteurs à savoir la concession systématique du poste de point focal à la DEP. Au su de tous les bouleversements intervenus dans les Ministères depuis lors, et sans réfuter le fait que la DEP, est la Direction chargé de la planification des projets et programmes au niveau de l'ensemble du Ministère, ces derniers pensent que cette question est plus que jamais d'actualité. Il s'impose de reposer le débat, car cette pratique a fait fi de facteurs prépondérants et porteurs de résultats qui devraient absolument orienter dans la désignation des membres des cellules mais notamment du point focal.

Toujours relativement au fonctionnement des cellules, leur organisation interne diffère d'un Ministère à un autre. C'est ainsi qu'au niveau de certains Ministères, comme celui de l'Industrie et du Pétrole, on observe l'existence des postes de Président, et de vice-président qui sont octroyés à des personnalités du niveau décisionnel du Ministère (Secrétaire Général, Inspecteur de service).

Cette démarche nous semble très stratégique, car malgré le fait que ces personnalités de par leur responsabilité n'ont pas toujours le temps matériel à consacrer à la mise en œuvre des activités de la cellule, mais parce qu'ils sont membres, se sentent concernés par la chose et usent de leurs pouvoirs pour faire aboutir certains dossiers et faciliter la tâche à la cellule. Ils constituent un atout majeur pour le fonctionnement des cellules et un outil efficace d'appui à la prise de décision au sommet du Ministère.

IV.2.2 Les acteurs qui animent les cellules

Les cellules sont constituées d'acteurs qui sont désignés par leurs directions respectives pour animer la structure. Pour ce qui concerne le point focal, comme nous l'avons souligné plus haut, il est issu de la DEP.

Il est vrai qu'en dehors des points focaux dont les Ministères ont été scindés en deux, ou de ceux qui ont été affectés, nous avons comptabilisé environ 70% des points focaux qui sont sur place et qui pilotent les cellules depuis leur création. Cependant, là où les changements sont intervenus, il nous a été donné de constater que certaines cellules sont essentiellement constituées d'agents stagiaires (appelé du service civique national). Cette catégorie d'agent, on le sait a une durée de séjour bien délimitée (deux ans) au sein des institutions ; en outre, sans vouloir les persiffler, nous savons que ce sont des agents qui sont en plein apprentissage et n'ont pas encore la maîtrise du système de fonctionnement d'une administration; enfin quel que soit leur bonne volonté, ils n'ont aucun pouvoir décisionnel ou moyen de pression face aux autorités dirigeantes.

Traditionnellement les dispositions prises pour nommer le point focal n'excède pas son appartenance à la DEP. Aucun autre critère lié au profil, n'a été préalablement défini par le MP/PF/PE pour appuyer cette disposition de désignation de cet acteur combien important dans la conduite et la réussite de la mission de la cellule genre. Malgré le fait que les recommandations de la Tapoa notifient que le point peut ne pas être de la DEP, mais une personne motivée. Cette disposition n'est pas mise en application.

La définition et l'observance d'un certain nombre de critère objectif avant toute nomination de membres des cellules est de nature à donner de l'importance et du "sérieux" à la cellule. Cela donnera à la structure plus de chance à réussir sa mission. De notre point de vue, qui est du reste conforté par celui de certains de nos interlocuteurs, parmi ces facteurs déterminants, il est impératif de tenir compte de :

- La sensibilité au genre des différents acteurs,
- L'occupation des postes décisionnels et/ou stratégiques,
- L'engagement en faveur de la cause féminine ; car dans le cas du Niger la femme reste la couche la plus défavorisée, et est par conséquent la première bénéficiaire des actions spécifiques de genre tendant à créer un équilibre homme-femme en droit et en accès aux ressources,
- Expérience dans la mise en œuvre du genre,
- Expérience professionnel au sein du Ministère/ dans l'administration de façon générale,
- Prioriser le volontariat et le développement de l'initiative au détriment de la désignation et de la cooptation et,
- Les qualifications professionnelles de base.

La non/faible prise en compte de ces éléments dans le choix des membres de cellules ou du point focal du point de vue de notre analyse est à la base de moult dysfonctionnements des cellules.

Toutes ces insuffisances couplées à l'absence de TDR formels pour le point focal et le manque de sensibilité genre de certains acteurs principaux compliquent énormément l'accomplissement de la mission assignées aux membres de la cellule.

Aussi dans la pratique, certains estiment que le point focal, et la cellule ne mènent pas d'actions de visibilité qui pourraient susciter l'intérêt de tout un chacun par rapport à la démarche. Plusieurs se plaisent à dire que des actions devraient être entreprises pour améliorer le niveau de connaissances des staffs et de leurs compétences à l'intégration du genre dans le programme. D'autres ont décrié le rôle peu actif du point focal et sa capacité limitée à répondre efficacement aux nombreuses exigences liées à la prise en compte transdisciplinaire et intersectorielle du genre.

Aussi, nous avons rencontré parfois des femmes et des hommes dont certains avaient du mal à expliquer les concepts, mais le récit de leur expérience de terrain montre leurs efforts de prendre en compte le genre dans leur travail quotidien. Les compétences des personnes chargées d'animer les cellules genre sont certes très hétérogènes ; mais sont-elles suffisantes pour faciliter l'intégration du genre dans le programme de coopération ? Au niveau des partenaires, la réponse est mitigée, et ce d'autant plus que nous n'avons rencontré qu'un nombre restreint de partenaires.

Toutefois, il est important de souligner l'intérêt, la volonté et la disponibilité affichée par toutes les parties prenantes à se déployer pour redynamiser les cellules. Des membres de la cellule, en passant par les autorités Ministérielles que nous avons pu rencontrer, mais aussi du personnel du MP/PF/PE, coordonnateur du genre ; à celui de l'UNFPA.

IV.3 Le rôle du MP/PF/PE dans la coordination des activités des cellules

Le MP/PF/PE a dans son rôle spécifique été le principale instigateur de la création des cellules, néanmoins, les différents acteurs ont déplorés l'attitude adoptée par cette structure depuis un certain temps. En effet, depuis l'atelier sur la définition de stratégie de renforcement des capacités des cellules genre tenu à la Tapoa du 28 au 30 décembre 2011, date de référence évoqué par la majorité des membres de cellule, le MP/PF/PE s'est fait remarquer par un silence et un mutisme sans précédent marqué par un délaissement total des cellules à leur sort.

Malheureusement, aucune explication objective n'est sortie de nos prospections de justificatifs de cette situation sauf toute analyse faite, il apparaît évident que la suppression de l'IGN, organe de liaison, entre le MP/PF/PE et les cellules semble être la principale cause de cet état de fait absolument déplorable. En absence de l'IGN, et d'organe de substitution, la coordination des activités menées par les cellules se relèvent irréalisable. Plusieurs animateurs et acteurs dont

l'UNFPA ont marqué leur incompréhension et leur exaspération face à la situation dans laquelle végètent aujourd'hui les cellules.

que pour auprès de nos interlocuteurs du MP/PF/PE.

Cependant, la volonté manifeste décelée au niveau des acteurs ne peut être féconde que lorsque, tous les acteurs, aux premiers rangs desquels, le MP/PF/PE s'approprient sa "partition dans le mouvement d'ensemble" ; pour qu'en suite, les conditions soient créées pour fédérer les énergies en créant et en animant de façon périodique et régulière un cadre de collaboration entre les cellules des différents Ministères. Cet espace favorisera le partage et la mise en commun des expériences afin de capitaliser les plus réussis.

Pour ce faire, le MP/PF/PE doit :

- ❖ Renouer avec son rôle de leader, et de prise en main du pilotage de ce cadre par l'organisation et la planification des dites rencontres ;
- ❖ Assurer un suivi permanent du fonctionnement des cellules ;
- ❖ Proposer des stratégies alternatives pour solutionner les problèmes rencontrés par les cellules ;
- ❖ Assurer un service d'appui-conseil aux différentes cellules qui n'ont pas toujours les capacités requises et l'outillage nécessaire pour répondre aux exigences de mise en œuvre du genre ;
- ❖ Chercher et orienter les PTFs sensibles au genre vers les Ministères qui s'affichent comme n'ayant pas/ou peu de partenaires ;
- ❖ Assurer une communication de haut niveau (ministre et SG) pour appuyer l'ancrage des cellules au sein des divers ministères.

IV.4 Des acquis pour et par les cellules au sein des Ministères

L'un dans l'autre, il est évident que grâce à l'appui de l'UNFPA, le MP/PF/PE a réussi à travers la création de ces cellules au sein des Ministères à jeter des bases pour réaliser un travail important dans la dynamique d'une réelle perspective de genre, et donc de promotion de l'équité et l'égalité entre les sexes au Niger.

Aujourd'hui, par l'élaboration des documents d'analyse sectorielle genre dans les différents Ministères, on peut affirmer sans risque de se tromper qu'il existe une situation claire permettant d'apprécier la prise en compte du genre dans les programmations globales et politiques sectorielles des Ministères.

Les Ministères disposent également d'un noyau même disparate, sensible au genre, pour lequel la prise en compte du genre constitue un réflexe même latent et un souci réel dans les activités au quotidien.

V. Recommandations et Conclusion

Les recommandations suivantes présentées ont été élaborées à partir des idées exprimées par les différents interlocuteurs, à partir des différentes évaluations et études consultées et enfin bien entendu sur la base des analyses précédemment faites.

V.1 Recommandation à l'endroit du MP/PF/PE

❖ Pour conforter et assurer son rôle de leader dans la démarche

Afin d'optimiser les rendements des différents acteurs, il serait souhaitable de reconsidérer les interventions des uns et des autres, mais aussi de s'appuyer sur les ressources déjà existantes. A cet effet, et comme l'ont suggéré beaucoup de nos interlocuteurs, le MP/PF/PE doit :

- se baser sur son personnel qui a déjà acquis de l'expérience en contribuant à la mise en place des premières cellules pour redonner du tonus aux cellules qui sont au ralenti et/ou à l'arrêt. Qui fait quoi, où et comment, sont les questions de base d'une telle remise à plat. Il serait alors plus aisé de déterminer les complémentarités en fonction des mandats respectifs attribués aux différents acteurs.
- assurer la conduite d'un plaidoyer et d'un lobbying au plus haut niveau (Ministre, parlementaire) afin d'obtenir de nouvelles mesures institutionnelles et politiques pour aboutir à la prise en charge des activités spécifiques genre par le budget national. Il doit créer les moyens de faire insérer dans les lignes de crédit du trésor national, une rubrique spécifique à la mise en œuvre du genre pour permettre aux institutions, notamment les ministères à s'aligner à la politique stratégique du gouvernement.
- Prendre en main son leadership dans la conduite et la mise en commun des efforts et actions de tous les acteurs. Cela passe par la mise en place et la conduite d'un cadre formel d'échange et de partage de toutes les parties prenantes. Il se doit de s'imposer en tant que porte flambeau de la diffusion régulière et permanente des :
 - évolutions enregistrés dans les capacités des acteurs des programmes/projets à intégrer la dimension genre ;
 - changements observés grâce à l'utilisation d'outils et de procédures qui intègrent la dimension genre ;
 - des progrès réalisés en matière de rôles et responsabilités dans les divers postes stratégiques et de responsabilités, en matière de participation des femmes aux prises de décision;
 - la satisfaction des besoins pratiques et stratégiques de genre des personnels des différentes institutions en liaison bien sûr avec les objectifs et stratégies formulés;

- relancer par des nouvelles correspondances les Ministères qui n'ont pas donné suite à l'invite à la mise en place de cellule genre au sein de leur Ministère ; puis assurer le suivi de la mise en place de ces cellules

❖ pour une meilleure fonctionnalité dans la mise en œuvre des activités des cellules

Pour ce qui concerne les cellules, il convient:

- Que le MP/PF/PE réactive le nombril IGN initiale pour qu'il encadre les cellules dans la détermination des stratégies d'actions claires et opérationnelles axées autour :
 - Du plaidoyer en faveur de l'approche genre, et ce à tous les niveaux ;
 - De la mobilisation des hommes et des femmes par des messages concrets, mettant en exergue les avantages d'une équipe équilibrée Homme-Femme ;
- Que le MP/PF/PE invite les cellules à lui soumettre un plan d'action spécifique à court et moyen terme pour validation.
- Que le MP/PF/PE assure un suivi permanent de la mise en œuvre des activités ;
- Que la DREI/PF/G accompagne les cellules dans leur mise en place et les encourage à la mixité dans les cellules afin de valoriser la participation de tous et toutes ;
- Que le MP/PF/PE assure le lead de la mise en place d'un système fluide d'information, et de partage d'expérience entre les cellules genre des différents ministères.
- Que le MP/PF/PE participe à l'identification d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs spécifiques et adaptés à chaque Ministère permettant d'assurer la collecte périodique des données permettant de faire le suivi de l'intégration du genre et la réduction des disparités au niveau des activités, formations, promotions au sein des Ministères.
- Que les cellules s'appuient sur les organisations des femmes au sein du Ministère (si elles existent), pour servir à la facilitation, et à la mobilisation des acteurs ;
- Identifier sur la base des données recueillies les tendances en matière de problèmes de genre entre les sexes qui seront ensuite transmis aux services compétents du MP/PF/PE ;

❖ Recommandations pour une meilleure efficacité des cellules genre

Pour une meilleure efficacité et un rendement des cellules genre, il importe de mener des actions à différents niveaux du processus et des acteurs ; à savoir :

Au niveau des différents acteurs, Il importe de prendre les mesures ci-après en vue d'un rendement meilleur :

- Renforcer les capacités des staffs, des membres des cellules ; notamment ceux nouvellement impliqués et de tous les autres acteurs pour une meilleure compréhension du genre, une acquisition de connaissances et de compétences pour son intégration dans les programmes (planification, budgétisation, mise en œuvre, suivi),
- Identifier pour l'animation des cellules, des hommes et des femmes motivés qui ont une expérience dans la connaissance des concepts et/ou la prise en compte du genre;
- Impliquer autant que possible tout le personnel aussi bien du niveau décisionnel qu'auxiliaire
- Prioriser au sein des Ministères le volontariat dans la désignation des acteurs qui animent les activités des cellules ;
- Prévoir des séances de formation spécifique genre et avec des horaires adaptés pour les décideurs : les Ministres, pour qu'ils soient sensible au genre et qu'ils appréhendent mieux les objectifs visés dans la création des cellules genre dans les Ministères ;
- Instaurer un dialogue au sein des Ministères autour de la question du « gender balance », afin d'aider à une meilleure compréhension et à une identification des avantages d'une équipe équilibrée pour le développement national,
- Définir des TDR spécifiques pour le Point focal, et les membres des cellules précisant notamment les rôles, les tâches, modalités et responsabilités de chacun dans la répartition des rôles au sein de la cellule ;
- Définir un profil et des critères de choix pour la désignation des membres de cellule et définir avec comme critère de base le volontariat;
- Encourager la participation des femmes et des membres des cellules aux séminaires/ateliers de formation ou de partage, en particulier ceux qui se déroulent au niveau international ;
- Instituer l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation d'un plan annuel de travail pour tous les acteurs impliqués dans le mainstreaming du genre dans les ministères.

V.3 Conclusion

Dans leur différente proposition, d'aucuns ont préconisés une autre voie pour intégrer de façon effective la prise en compte du genre dans les activités des Ministères. En effet, la proposition qui consiste en la création pure et simple au sein des Ministères d'une direction spécifique en charge des questions de genre, nous semble très pertinente au vue du fonctionnement et des résultats engrangés par les institutions qui sont déjà dans cette dynamique. La création d'une direction ou d'une division implique de facto la dotation en moyen matériel, financier et humain pour l'accomplissement de ses missions. Cette piste doit être de notre point de vue véritablement prospecté et mise en expérimentation dans des Ministères pilotes. D'ores et déjà, le clair constat est

établi au niveau des structures qui sont dans cette dynamique (Ministère de la Formation Professionnelle, et Technique, le Ministère d'Etat à la Présidence,...). En effet, tous les problèmes de disfonctionnement ébauchés ci-haut sont pas/peu perceptibles au niveau de ces institutions.

ANNEXE 1

REPUBLIQUE DU NIGER

FRATERNITE TRAVAIL PROGRES



MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE

DIRECTION DU RENFORCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE

NOTE EXPLICATIVE SUR L'ETAT DES LIEUX DES CELLULES GENRE DES MINISTERES

2014

0

SEPTEMBRE

Contexte

L'analyse de situation des questions de développement selon une approche basée sur le genre implique, au préalable, la connaissance du contexte socioculturel qui détermine les rapports sociaux entre les hommes et les femmes au sein du ménage et dans la société.

Ceci revient à interroger les réalités sociales pour saisir les fondements et les mécanismes qui sont à la base de ces rapports en vue de comprendre la distribution des rôles et l'attribution des, statuts selon le sexe ainsi que les valeurs culturelles et les normes sociales, qui à la fois en découlent et les reproduisent.

L'analyse de la situation comparée, des hommes et des femmes, sur les plans Social, économique, juridique et politique, révèle une situation différenciée liée à des disparités importantes basées sur le sexe.

Il apparaît ainsi, que ces disparités affectent davantage la femme justifiant dès lors les mesures spécifiques qui lui seront adressées. Ces inégalités se manifestent comme suit :

- une inégalité de statut et de position dans la famille et dans la société qui restreint les chances d'éducation de la femme, limite sa capacité à prendre des décisions et à participer à la vie de la communauté avec les mêmes chances que l'homme ;

- un niveau inégal d'instruction, d'éducation et de qualification et une précarité de la santé de la reproduction de la femme qui affectent son capital social, compromettent sa productivité et limitent son accès aux opportunités de développement ;

- une quasi-invisibilité du travail des femmes dans les agrégats économiques et un faible accès aux ressources et aux bénéfices du développement, malgré une contribution effective à l'économie de ménage et à l'économie de marché. Cette situation justifie en grande partie le faible pouvoir économique des femmes et la féminisation de la pauvreté ;

- une jouissance inégale de leurs droits et un exercice différencié de leurs devoirs au sein de la famille et de la société malgré l'égalité de droit établie entre l'homme et la femme par la Constitution du Niger ;

- une sous-représentation et une faible implication des femmes dans les instances de décision justifiant leur faible capacité à influencer les orientations et les mesures prises en matière de développement ;

- une prise en compte encore insuffisante de la dimension transversale du genre dans les actions de développement qui influent sur le niveau de prise en charge et de financement des besoins différenciés des hommes et des femmes.

Cet état de fait compromet la réduction des inégalités et, en conséquence, l'atteinte des objectifs de croissance et de développement durable du pays.

Cette situation, induite essentiellement par des inégalités de genre, constitue, sans conteste, un frein à la réduction de la pauvreté et au développement du pays. Or, il est généralement admis aujourd'hui que le développement durable, et plus particulièrement la réduction de la pauvreté, ne pourront se réaliser sans l'élimination des inégalités entre les femmes et les hommes. Cette élimination ne peut se faire sans une prise en compte systématique et transversale du genre dans les institutions et toutes les interventions de développement.

A cet effet, le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme, et de la Protection de l'Enfant a dans le cadre du programme Initiative Genre au Niger (IGN), initié depuis 2005 un processus d'institutionnalisation du genre dans les politiques et programmes sectoriels grâce à l'appui du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA).

Aussi, depuis 2006, le MP/PF/PE à travers l'IGN a lancé un processus de mise en place des cellules genre au sein des ministères techniques.

L'objectif visé à travers la mise en place des cellules genre des ministères sectoriels est la prise en compte effective de la dimension Genre dans tous les projets et programmes de développement et dans tous les secteurs du pays. Pour aboutir à cette alternative il faut :

1. s'assurer des dispositions quant à la problématique genre du personnel de l'organisation ou de l'institution impliqués dans l'élaboration du programme;

2. S'assurer de l'existence de l'expertise nécessaire dans le groupe pour créer/renforcer les dispositions requises par rapport aux questions de genre en veillant notamment à ce qu'il y ait dans le groupe les institutions/personnes Dépositaires de cette expertise ;

3. S'assurer de la prise en compte des questions de genre à chaque étape de l'élaboration des documents de politiques et de programmes.

Ces trois conditions minimales réunies pourront nous permettre de changer la situation et améliorer les conditions de vie des femmes mais aussi des hommes.

Divers appuis ont été apportés aux ministères à travers les cellules mises en place notamment:

- Analyse organisationnelle et institutionnelle genre de 21 ministères,
- Analyse genre des politiques sectorielles ;
- Elaboration des plans de mise en œuvre des recommandations issues de l'analyse organisationnelle et institutionnelle genre ;
- Formation des membres des cellules genre des ministères sur les outils conceptuels et analytiques genre ;
- Formation thématique des cellules genre (genre et SR, genre et Communication pour un Changement de Comportement, genre et Gestion non violente de conflits, genre, droits humains et culture) ;
- Elaboration d'un manuel d'institutionnalisation genre et mise à disposition de ce manuel aux cellules genre ;
- Appui financier aux cellules pour l'organisation d'activités de renforcement de capacités de leurs membres ;
- Formation des cellules sur la budgétisation sensible au genre.

Un atelier d'échange d'expérience entre cellule a été organisé en 2011. Les leçons tirées de cet exercice sont:

- une compréhension commune du concept genre et de l'analyse genre par les groupes cibles ;
- un engagement fort des membres des cellules genre pour assurer la prise en compte du genre ;
- La cellule genre retenue comme le mécanisme approprié pour l'institutionnalisation de genre ;

Plusieurs recommandations ont été formulées par les cellules pour assurer leur plus grande efficacité. Ce sont:

- La dynamisation des cellules/noyaux genre (composition, structuration, ancrage);
- Le renforcement de capacités des cellules et équipes de formateurs régionaux en genre ;
- La visibilité des cellules/ équipes de formateurs régionaux en genre
- La conception des supports pour une compréhension de genre ;
- L'intégration du genre dans les curricula des écoles de formation ;
- La conception de supports de collecte des données statistiques désagrégées par sexe.

Avec la restructuration des ministères, autres cellules ont vu le jour ; l'évaluation de la mise en place des cellules genre est indispensable afin de dégager les forces et les faiblesses en vue de les rendre plus visibles et plus efficaces. Il est ainsi retenu:

- Une analyse minutieuse des 21 cellules genre des ministères prises cas par cas;
- la définition d'une stratégie propre à chaque secteur sur la base d'une analyse genre.

Les présents termes de référence définissent les modalités de l'opérationnalité de ces deux activités.

Objectifs

Les objectifs visés sont :

- Évaluer l'opérationnalité des 21 cellules genre mises en place dans les ministères;
- Faire des recommandations opérationnelles en vue de la définition d'une stratégie par secteur.

Résultats attendus

- Des propositions pour une meilleure prise en compte du genre dans les aspects organisationnel, institutionnel et opérationnel de chaque ministère sont formulées ;
-

- les forces, faiblesses, opportunités et contraintes de chaque cellule en matière de capacité à l'intégrer le genre dans les programmes, projets, politiques sont connues ;
- un rapport sur l'état des lieux des cellules est élaboré ;
- les cellules genres valident les propositions faites.
- Un-e consultant-e sera recruté-e pour élaborer un rapport sur l'état des lieux des cellules assorti de recommandations opérationnelles;

- Un comité ad hoc de suivi de la réalisation de la consultation sera mis en place. Il sera composé de représentants du Ministère de la Population, de la Promotion de la femme et la Protection et de la Protection de l'Enfant et de ceux de l'UNFPA ;
- Une réunion de cadrage sera organisée sur la conduite de la consultation. Elle concernera les mêmes acteurs précédemment cités et le-la consultant-e.

- Un atelier réunissant les responsables et les membres des cellules genre des ministères sera organisé ;
 - Le-la consultant-e facilitera l'atelier de validation.
 - La consultation aura lieu à Niamey sur une durée de 45 jours.

- L'ouverture des plis a déjà eu lieu le 29 Aout 2014 et le consultant qui sera chargé de la consultation est sélectionné.

ANNEXE 2 :

QUESTIONNAIRE I : Aux membres des cellules genre

I : Identification de la cellule genre

Nom du ministère à la création de la cellule :

Nom du ministère à l'état actuel :

Nom du point focal et la référence de la lettre qui l'a nommé :

Composition de la cellule et la référence de l'arrêté qui l'a créée :

II : Corps du questionnaire

2.1 : Les Forces en présence pour faire avancer la dimension genre au niveau de la cellule genre (les ressources humaines, les infrastructures, etc.)

Questions	Réponses	Recommandations opérationnelles
1. Donnez-moi une présentation des membres de votre cellule et la fonction occupée au sein du Ministère		
2. Pouvez-vous m'expliquez le mécanisme de la désignation du point focal de votre cellule ?		
3. Pouvez-vous m'expliquez le mécanisme de la désignation des membres de votre cellule genre ?		
4. Quel est l'effectif (hommes et femmes) de votre cellule ?		
5. Combien y-a-t-il en de points focaux de la création de la cellule à aujourd'hui ? qu'en est-il des autres membres		
6. A votre avis, les membres de la cellule participent-ils effectivement aux activités menées par celle-ci ?		
7. La qualité de la relation entre le point focal genre et les autres membres de la cellule genre.		
8. Pouvez-vous me citez toutes les attributions de la cellule genre ?		
9. Pouvez-vous me citez toutes les attributions du point focal ?		
10. De la création de votre cellule à aujourd'hui dites moi les différentes activités que vous aviez réalisé (réunions, atelier de formation, etc.) ?		
11. Quelle appréciation faites-vous de l'intérêt qu'accorde le niveau décisionnel (ministre, SG, IGS, etc.) par rapport au fonctionnement de la cellule ?		
12. Disposez-vous au niveau de votre ministère d'infrastructures (salle de réunion par exemple) que vous pouvez utiliser pour faire avancer la cause du genre ? si oui, citez-les.		
13. La cellule genre est-elle facilement accessible aux autres agents? Oui ou Non, justifiez votre réponse.		
14. Les agents (hommes et femmes) de votre ministère profitent-ils équitablement des activités qui sont réalisées par la cellule genre? Oui ou Non. Justifiez la réponse.		
15. Selon-vous et eu égard à votre expérience, quelle est la composition idéale d'une cellule genre ?		
16. Pensez-vous que la cellule genre est la seule voie appropriée pour rendre effective		

l'institutionnalisation du genre au sein des Ministères sectoriels ? Oui ou Non. Justifiez votre réponse.		
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

2.2 :Les Faiblesses (traduisent iciun manque ou difficulté rencontrés au sein du ministère en lien avec la mise en œuvre des activités genre).

Questions	Réponses	Recommandations opérationnelles
1. Est-ce que la cellule genre de votre ministère rencontre des difficultés dans son fonctionnement ? oui ou Non. Si oui citez nous les principales et leur nature.		
2. Quelles stratégies employez-vous pour les surmonter ces difficultés ?		

2.3 : Les Opportunités (constituent l'ensemble des appuis extérieurs sur lesquels la cellule peut compter pour faire avancer les choses (les textes juridiques, les ressources humaines extérieures, les PTF etc.)).

Questions	Réponses	Recommandations opérationnelles
1. Citez-moi les textes juridiques relatifs à votre secteur ratifié par le Niger aux niveaux international, régional et sous-régional qui prônent l'équité et l'égalité de genre.		
2. Quelles appréciations faites-vous quant à la mise en œuvre de ces textes au niveau de votre secteur ?		
3. Où se situent selon vous les goulots d'étranglements ? Justifiez votre réponse.		
4. Y a-t-il des compétences extérieures (ressources humaines) à votre cellule qui sont disponibles à vos cotés ? oui ou Non ? si oui, dites- les		
5. quels sont les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bi et multilatéraux qui interviennent dans votre secteur d'activités ?		
6. Parmi ces Partenaires Techniques et Financiers, dites nous ceux qui vous ont appuyé financièrement ou techniquement pour avancer la cause du genre de manière spécifique ?		
7. Est-ce que ces appuis ont contribué à la cellule genre d'atteindre certaines de ces attributions ? Oui ou non. Justifiez votre réponse.		
8. Y-a-t-il un lien entre votre cellule et le Ministère coordonnateur du genre ?		
9. Quelle est la nature de ce lien et comment l'appréciez-vous ?		

2.4 : Les Menaces : (les obstacles internes et extérieurs à la cellule qui peuvent entraver ou freiner la mise en œuvre des activités. Il est nécessaire de les présenter en vue de prendre les mesures qui s'imposent).

Questions	Réponses	Recommandations opérationnelles
-----------	----------	---------------------------------

1. Ya t-il des obstacles qui entravent ou qui peuvent freiner les activités de votre cellule ? oui ou non. Si oui citez- les		
2. Est-ce que ces obstacles se sont présentés à vous au moins une fois ? Oui ou non justifiez votre réponse		
3. Si oui, quelles stratégies aviez-vous adopté pour les surmonter ?		
4. Comment voyez-vous l'avenir des cellules genre au Niger?		
5. Quelles recommandations faites-vous pour une meilleure opérationnalités de votre cellule ?		

NB : Ces questions sont pour la plupart ouvertes. Les réponses ne peuvent pas être oui ou non, mais descriptives qui aideront le consultant à mieux cerner le contexte étudié et faire une analyse exhaustive secteur par secteur.

ANNEXE 3

QUESTIONNAIRE II : Aux personnes ressources (à l' intention des responsables du MP/PF/PE et responsable genre UNFPA surtout)

I. Identification de l'enquêté :

Nom de la structure :

Poste occupé :

Ancienneté dans le poste :

Profil/formation :

II. Perception des cellules genre par l'enquêté

Questions	Réponses	Recommandations opérationnelles
1. Quelles appréciations faites-vous de votre partenariat avec les cellules genre au niveau des ministères sectoriels ?		
2. Pensez-vous que la cellule genre est la seule voie appropriée pour rendre effective l'institutionnalisation du genre au sein des ministères sectoriels ? Oui ou non. Justifiez votre réponse ?		
3. Quelles observations apporterez-vous au mécanisme de désignation et de création des points focaux genre et cellules genre ?		
4. Veuillez proposer une classification des 21 cellules genre (de la première à la dernière) en termes d'obtention des résultats en lien avec leurs attributions. Justifiez votre classification		
5. Quelles sont selon-vous les perspectives pour rendre effective l'institutionnalisation de la dimension genre au Niger ?		

NB : Ces questions sont pour la plupart ouvertes. Les réponses ne peuvent pas être oui ou non, mais descriptives qui aideront le consultant à mieux cerner le contexte étudié et faire une analyse exhaustive secteur par secteur.

ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE III : Adressé aux agents du ministère

Perception des autres agents du ministère sur la cellule

1. Nom du Ministère:
2. Nom de l'Agent :
3. Contact :
4. Poste occupé :
5. Connaissez-vous la cellule genre ?
6. Si non quelles seraient vos attentes par rapport à une cellule genre ?
7. Si oui, depuis quand ?
8. Quelles sont les activités que met en œuvre la cellule au sein du ministère ?
9. Avez-vous eu l'occasion de participer à une/plusieurs activités de la cellule ?
10. Quelles sont les changements majeurs que la cellule a amené dans le fonctionnement du ministère (relations interpersonnelles ; relations avec la hiérarchie ; postes occupés au sein du ministère ; processus de prise de décision y compris les nominations au poste de responsabilité)

ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRE IV : Adressé aux anciens points focaux/ membres de cellules genre

*Recueil des expériences de ces acteurs et de propositions d'amélioration pour une meilleure opérationnalité
des cellules*

1. Nom du Ministère:
2. Nom de l'agent :
3. Contact :
4. Poste occupé à l'époque au sein du Ministère :
5. Poste occupé actuellement au Ministère/ailleurs dans un autre service :
6. Quels rôles avez-vous joués au sein de la cellule genre à l'époque?
7. Quelles sont les expériences acquises pendant votre séjour au sein de la cellule?
8. Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans le fonctionnement de la cellule au sein du ministère ?
9. Avez-vous eu l'occasion de perpétuer les valeurs/l'esprit de la démarche de la création des cellules dans votre nouvelle fonction ?
10. Quelles sont vos propositions pour une meilleure opérationnalité des cellules ?

ANNEXE 6 : LISTE DE PRESENCE A LA RENCONTRE DE LA PRESENTATION DU RAPPORT D'ETAPE

N°	NOM et PRENOMS	STRUCTURES	E-MAIL	TELEPHONE
1	Mme Halima ABOUBACAR	DREI/PF/G	h.atcatcha@yahoo.fr	99 92 47 12
2	Mme ELEPHY Indi ADAMOU			91 83 43 51
3	Mme DIOP Sahadatou		Sahagatou_issa@yahoo.fr	96 27 36 08
4	Mr Hali ADAMOU		haliadamou@ymail.com	96983126
5	Dr SEYDOU Azaratou		inoussaazaratou@yahoo.fr	96 89 43 15
6	Balki SANDA	DAEF	Balkissa07@yahoo.fr	
7	Mme Gourjan Génévieve MESSAN	DAEF	gcourjan@yahoo.fr	
8	Gremah Adjji KAIRA	MP/PF/PE	grkanta@yahoo.fr	
9	Amina KOIRANGA	DPLF/DGPF/G	Amikoiranga@yahoo.fr	
10	Mme AOUGUI Halimatou A.	Sociologue	mmeaougui@yahoo.fr	90 23 55 64 94 88 66 55
11	Mr SEYDOU Magagi	Consultant	magaziseydou@yahoo.fr	

N°	MINISTERE	NOM ET PRENOMS	FONCTION	CONTACT	SEXE
POINTS FOCaux					
1.	AGRICULTURE	Mme Touraoua Zouera	DAI/RP		F
2.	COMMERCE	Mme Adamou Fatouma	DRH		F
3.	ELEVAGE	Mme Bako Mallam Ramatou	DEP	96872672	F
4.	ENERGIE ET DU PETROLE	Mme Moussa Mariama Zada	DEP	98720905	F
5.	MINISTÈRE DES FINANCES	Mme Talatou Mariama		96882693/90534819	F
6.	FONCTION PUBLIQUE	Mr Amadou Blaise	DEP	90 08 2312	H
7.	MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE	M ^r Adamou Amadou			H
8.	JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA CULTURE	Mme Maïkassoua Halima	Chef de Division, Coop et Assistce Tech aux init des jeunes	97 39 8540	F
9.	MINES ET DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	Mr Oumarou Kane	DEP	97 91 99 82	H
10.	TRANSPORT	Mme Garba H. Mariama			F
11.	MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT DAID/RP/MT/A	Mme Ari Maimouna		90987761	F
12.	MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE	Mr Harouna Issoufou			H
13.	MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS	Mme Hassane Barira Magagi		96975397	F

	SECONDAIRES				
14.	MINISTERE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT	Mme Abdoulaye Fatou		90 25 75 14	F
ANCIENS POINTS FOC AUX					
15.	COMMUNICATION	Mr Ali Seydou	Inspecteur de service	96 00 06 97	H
16.	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	Mr Tanimoune	DRINP	96 40 39 26	H
17.	ENERGIE ET DU PETROLE	Mme Djibo Saadi	DL	96 96 62 83 90 13 43 51	F
ANCIENS/ MEMBRES DE CELLULE					
1.	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	Mallam Issa Nassirou	DL		H
2.	MINISTERE D'ETAT A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	Mme Seydou Annatou			
3.	RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	Adamou Garba	SGA	90 55 30 51	H
4.	COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS	Mr Moumouni Ibrahim Aboubakar	Direction Communication	94 31 64 31	H
5.	MP/PF/PE	Mme Abdoulaye Fatouma	INSPECTRICE DE SERVICE	96 45 10 80 90 51 28 94	F
6.	MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT	Mr Issifi Boureima		99871590 90432540	H

7.	MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT	Gremah Adji Kanta			H
8.	MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA PROTECTION DEL'ENFANT	Hali Adamou		96983126	H
9.	UNFPA NIAMEY	Mr Issa Sadou			H
10.	MP/PF/PE	Mr Idrissa Koba		96 0483 42 91 38 33 77	H
11.	MTA	Boukar Chaïbou	INSPECTEUR DE SERVICE	96 88 48 93	H
12.	MINES ET DE L'ENERGIE	Mme Soga Fati	DL	90 56 03 72 96 49 33 07	F
13.	ENERGIE ET DU PETROLE	Mme Djibo Saadi	DL	96 96 62 83 90 13 43 51	F
14.	MEMBRES DE CELLULES				
15.	AGRICULTURE	Mr Abdoulaye Mamane	DRFM	96 96 37 18	H
16.	MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES	Mme Habibata Boureima Sangare			F
17.	MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES	Mme Adam Mele Fanta Kazelma			F
18.	MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS ET	Mme Mahaman Haoua Dacosta			F

	TECHNIQUES					
19.	MINISTÈRE ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS TECHNIQUES	DES ET	Mr Hassane Sanoussi			H
20.	MINISTÈRE ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS TECHNIQUES	DES ET	Mr Boureima Garba			H
21.	MINISTÈRE ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES MEMS/RS	DES	Mme Bello Saley			F
22.	MINISTÈRE ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES MEMS/RS	DES	Mme Zeinabou Abass			F
23.	MINISTÈRE ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES MEMS/RS	DES	Mme Rabi Mahamane			F
24.	MINISTÈRE ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES MEMS/RS	DES	Mr Innoussa Garba			H
25.	MINISTÈRE ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES MEMS/RS	DES	Mme Gambo Maimouna			F
26.	MINISTÈRE L'EQUIPEMENT	DE	Mr Bassirou Amadou			H
27.	MINISTÈRE L'EQUIPEMENT	DE	Mme Guimba Bibata Rouafi		96.38.69.38	F
28.	MINISTÈRE L'EQUIPEMENT	DE	Mme Chaibou Hadiza			F
29.	MINISTÈRE D'ETAT A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	LA DE LA	Mme Seydou Annatou		96986464	F
30.	MINISTÈRE DES FINANCES		Mme Talatou Mariama		96882693/ 90534819	F
31.	MINISTÈRE DES FINANCES		Mme Abdoulaye Hadjia Gambo			F

32.	MINISTÈRE DES FINANCES	Mme Traore Mariama Ali			F
33.	MINISTÈRE DES FINANCES	Mme Sidibe Rakia			F
34.	MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE	Mme Abass Sani			F
35.	MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE	Mr Souley Hamidou			H
36.	MINISTÈRE DE L'INTERIEUR DE LA SECURITE PUBLIQUE DE LA DECENTRALISATION DES AFFAIRES COUTUMIERES ET RELIGIEUSES MI/SP/D/AC/R	Mme Mamoudou Fatouma Djibo			F
37.	JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA CULTURE	Mme Ibrahim Ramatou	Chef de Div. sports, jeux trad et sports	96 29 99 31/ 91 11 64 25	F
38.	MINES ET DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	Mr Hassane Moussa	DRH	97 03 46 54	H
39.	MINISTÈRE DE LA SANTE PUBLIQUE	Mr Adamou Amadou			H
40.	MINISTÈRE DE LA SANTE PUBLIQUE	Mr Zakari Amadou			H
41.	TRANSPORT	Mme Roua Aïchatou	DEP		F
42.	MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT	Mme Hadjia Hindatou Inoussa			F
43.	MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT	Mme Yacouba Aïchatou Lawali			F
44.	MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT	Mr Alassane Mahamadou			H

	LOGEMENT					
45.	MINISTERE L'URBANISME ET LOGEMENT	DE DU	Mme Attaou Hadjia Maria			F
46.	MINISTERE L'URBANISME ET LOGEMENT	DE DU	Mme Mossi Mariama			F
47.	MINISTERE L'URBANISME ET LOGEMENT	DE DU	Mme Yacouba Aichatou Lawali		96 48 72 05	F
AGENT DE MINISTERE, PAS MEMBRES DE CELLULE						
1.	AGRICULTURE		Mr Abdoul Kader Issa	Directeur Ressources Humaines		H
2.	COMMERCE		Mr Dayabou Bagoudou	DEP	98 77 71 01	H
3.	COMMERCE		Mme Hama Salamatou	Secrétaire DGC	96 19 71 81	F
4.	COMMERCE		Melle Fati Abdoulaye	Secrétaire Stagiaire au DRH	96 98 90 27	F
5.	COMMERCE/ CHAMBRE DU COMMERCE		Mme Laouli Ramatou Issoum	Chef cellule d'Appui à l'Entreprenariat Féminin	96 28 94 31	F
6.	COMMERCE		Melle Ramatou Sani	Chef de bureau d'administration à la DRH	96 58 66 26	F
7.	COMMERCE		Mme Abdou Naye	Chef du Personnel OPVN	90 52 52 33	F
8.	COMMERCE		Mme Maïga Rabi	Direction du commerce extérieur et du partenariat	90 90 79 89	F

			économique		
9.					
10	FONCTION PUBLIQUE	Mr Moumouni Djibdji	Directeur Générale de la Fonction Publique	96 59 13 20	H
11	FONCTION PUBLIQUE	Mme Gnegne Maïmouna	DG réformes adm. Et de la Modern. De l'Adm	96 49 29 48	F
12	MINES ET DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	Mme Sama Mariama	DNPQM	96 87 44 77	F
13	MINES ET DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	Mme Abbass Hadizatou Ayouba	Comptable au M/MDI depuis 2010	97 72 31 75	F
14	MINES ET DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	Mme Djika Rakia	Secrétaire DRFM au M/MDI	90 89 46 75	F
15	MINES ET DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	Mme Alou Aichatou	Secrétaire au DGIN du M/MDI		F
16	TOURISME ET DE L'ARTISANAT	Mr Boucar Chaïbou	Inspecteur des services	96 88 48 93	H

